



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2019**



Table des matières

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS

AVANT-PROPOS

1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION

1.1 CONSEIL DE FONDATION

1.2 DIRECTION

1.3 RESSOURCES HUMAINES

1.4 COMMUNICATION

1.5 CLIENTELE

1.5.1 ABONNES

2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

2.1 FAITS MARQUANTS ET DEFIS

2.1.1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE EN INTENDANCE

2.1.2 FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE AGRICOLE

2.2 ACTIVITES DU DEPARTEMENT : VUE D'ENSEMBLE

2.3 FORMATION EN INTENDANCE ET EN ECONOMIE FAMILIALE

2.3.1 FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE EN INTENDANCE

2.3.2 BREVET FEDERAL ET DIPLOME SUPERIEUR DE PAYSANNE

2.4 FORMATION AGRICOLE

2.4.1 FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

2.4.2 FORMATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2.4.3 BREVET ET MAITRISE AGRICOLES

2.5 FORMATION CONTINUE EN AGRICULTURE ET EN ECONOMIE FAMILIALE

2.5.1 PROGRAMME 2018-2019

2.5.2 PRODUCTION VEGETALE ET ENVIRONNEMENT

2.5.3 PRODUCTION ANIMALE

2.5.4 AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2.5.5 GESTION D'ENTREPRISE ET ECONOMIE RURALE

2.5.6 FILIERE ALIMENTAIRE ET ESPACE RURAL

2.5.7 ECONOMIE FAMILIALE ET INTENDANCE

2.6 FORMATION DANS LES DOMAINES CONNEXES A L'INTENDANCE ET A L'AGRICULTURE

2.7 ECONOMIE FAMILIALE & INTENDANCE

2.8 COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3. CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT

3.1 INTRODUCTION – SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT

3.2 PRODUCTION VÉGÉTALE (PVE)

- 3.2.1 OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
- 3.2.2 ESSAIS CULTURAUX
- 3.2.3 AMÉNAGEMENT DE PÂTURAGES
- 3.2.4 DOSSIERS PER ET PLANS DE FUMURE
- 3.2.6 DIVERS MANDATS D'EXPERTISES
- 3.2.7 PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES
- 3.2.8 STATION PHYTOSANITAIRE CANTONALE
- 3.2.9 LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE CAMPAGNOL
- 3.2.10 DÉVELOPPEMENT ARBORICOLE
- 3.2.11 RESEAUX ÉCOLOGIQUES
- 3.2.12 PROJETS LIÉS À LA QUALITÉ DU PAYSAGE
- 3.2.13 ÉTUDES D'IMPACT

3.3 PRODUCTION ANIMALE (PAN)

- 3.3.1 PRESTATIONS EN PRODUCTION ANIMALE
- 3.3.2 PROJETS PARTICULIERS EN PRODUCTION ANIMALE
- 3.3.3 APICULTURE
- 3.3.4 RELATIONS EXTERNES ET COLLABORATIONS

3.4 GESTION D'ENTREPRISE ET ÉCONOMIE RURALE (GES)

- 3.4.1 L'APPROPRIATION DES RÉSULTATS PAR LES EXPLOITANTS
- 3.4.2 L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS

3.5 AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 3.5.1 PROJAB
- 3.5.2 PRODUCTION VÉGÉTALE
- 3.5.3 PRODUCTION ANIMALE

3.6 FILIÈRE ALIMENTAIRE ET ESPACE RURAL (FAER)

- 3.6.1 GESTION DES MARQUES POUR LE JURA ET JURA BERNOIS
- 3.6.2 LES PROJETS
- 3.6.3 LES PROJETS EN DISCUSSIONS
- 3.6.4 8^e CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR
_Toc41566323
- 3.6.5 INTERNATIONAL

4. FIDUCIAIRE FRI

4.1 MISSION

4.2 COLLABORATEURS

4.3 TENUE DE COMPTABILITÉS

4.4 INFORMATIQUE ET COMPTABILITÉ

4.5 STATISTIQUES FEDERALES

4.6 NOUVELLE ORGANISATION ET PLAN D' ACTIONS 2019

5. SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES

5.1 EXPLOITATION DE FORMATION EN CULTURES SPECIALES

5.2 SECTEUR HOTELIER

5.3 GESTION DES SITES ET DES LOCAUX DE COURTEMELON ET DE LOVERESSE

5.3.1 COURTEMELON

5.3.2 LOVERESSE

5.4 AGRIVIVA

5.5 MEDIATHEQUE – CENTRE DE DOCUMENTATION

6. FINANCES

6.1 ETATS FINANCIERS (EN CHF)

7. ANNEXES

8. REMERCIEMENTS A NOS FIDELES PARTENAIRES

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	14
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2019	17
Figure 4 :	Nombre de mandats actifs par domaine d'activité	54
Figure 5 :	Observations météorologiques à Courtemelon en 2019	60
Figure 6 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	63
Figure 7 :	Evolution de l'infestation (OpG) 2018 et 2019	74
Figure 8 :	Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2009 et 2019	84
Figure 9 :	Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2009 et 2019	85
Figure 10 :	Boîte à outils – arbre de décision	93
Figure 11 :	Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead »	114
Figure 12 :	Analyse des activités de la FRI en 2019 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	132

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2019 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	14
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	15
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	18
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	21
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	22
Tableau 6 :	Activités déployées en 2019 dans les prestations de formation au sein de la FRI	26
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance	27
Tableau 8 :	Enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance	28
Tableau 9 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	28
Tableau 10 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	30
Tableau 11 :	Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne	30
Tableau 12 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du diplôme de la paysanne	31
Tableau 13 :	Effectifs dans la filière agricole	32
Tableau 14 :	Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture	32
Tableau 15 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	32
Tableau 16 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	33
Tableau 17 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	37
Tableau 18 :	Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien	37
Tableau 19 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	37
Tableau 20 :	Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de formation continue 2018-2019	39
Tableau 21 :	Participation aux prestations de formation continue 2018-2019	40
Tableau 22 :	Participation aux cours de base apiculture de 2015 à 2019	50
Tableau 23 :	Mise en valeur des 226 formulaires retournés en 2019 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement	55
Tableau 24 :	Les principales attentes sociétales face à l'agriculture et les projets du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI	56

Liste des illustrations	5
Tableau 25 : Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2019 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	61
Tableau 26 : Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2019	68
Tableau 27: Etat de certification au 31.12.2019	90
Tableau 28: Foires et manifestations	96
Tableau 29: La répartition des heures 2019 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit	114
Tableau 30 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	126
Tableau 31 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	129
Tableau 32 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2019	133
Tableau 33 : Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2019	133
Tableau 34 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2019	134
Tableau 35 : Lauréats AFP Agropaticien 2019	134
Tableau 36: Lauréats Diplôme de paysanne 2019	135
Tableau 37 : Lauréats CFC Agriculteur 2019	135
Tableau 38 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2019	136
Tableau 39 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2019	136
Tableau 40: Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2019	136

Avant-propos

L'année 2019 pourrait se définir en 4 mots clefs « **transition, nouveautés, échanges et découvertes** ». Une analyse de notre environnement informatique a été conduite et des pistes d'amélioration ont été identifiées. Parmi celles-ci le passage à un environnement Microsoft 365 devrait nous permettre en 2020 de poursuivre notre processus de digitalisation dans la formation et le conseil et de disposer d'outils collaboratifs performants qui devraient accroître notre mobilité et la mise en œuvre d'un enseignement à distance.

Le lancement du projet « Terres Vivantes » a été un des faits marquants de l'année écoulée. Ce nouveau projet ressources a rencontré un grand intérêt de la part des agriculteurs du Jura et du Jura bernois, si bien qu'il n'a pas été possible d'intégrer toutes les exploitations intéressées à participer. Nous veillerons cependant à ce que les résultats bénéficient à toute l'agriculture du Jura et du Jura bernois.

Par la mise sur pied du 8^e Concours suisse des produits du terroir et son nouveau concept de *Remise des médailles*, mettant en avant le savoir-faire exceptionnel des différentes catégories, avec 347 médailles décernées. Par la *Soirée de Gala* qui s'est voulue plus élégante avec un repas composé de produits de nos terroirs digne des plus grands restaurants, cuisiné par notre Chef cuisinier et son équipe et servi par du personnel qualifié dont plusieurs étaient d'ancien-ne-s élèves GEI de la FRI. Sans oublier, la *Conférence* en lien avec cette manifestation qui avait pour thème « Qualité, Valeur Ajoutée, Avenir » axée sur les différentes filières et qui a permis des échanges intéressants entre intervenants et participants. Ces 3 événements se sont déroulés le vendredi 27 septembre dans un nouveau lieu, à Cinémont à Delémont.

Le Concours s'est poursuivi le samedi 28 et le dimanche 29 septembre à Courtemelon avec pas moins de 15'000 visiteurs qui sont venus découvrir les produits de tous les terroirs de suisses avec 1113 produits inscrits dont 1051 produits acceptés. Tant les producteurs que le public ont su montrer leur enthousiasme et leur intérêt pour des produits de qualité, d'authenticité et de proximité.

Toujours dans l'idée de la nouveauté, des échanges et de la découverte, un programme d'échange, en lien avec MOVETIA, a permis à 7 jeunes agriculteurs qui ont obtenu leur CFC en agriculture en 2018 de séjourner une semaine, courant décembre, au Cameroun dont le thème était « **Partage d'expériences en matière d'entreprenariat agricole entre jeunes agriculteurs de Suisse, de Côte d'Ivoire et du Cameroun** ». 5 jeunes de la Côte d'Ivoire et 15 jeunes du Cameroun faisaient également parti de cette expérience.

« La FRI se veut proche et à l'écoute du monde rural qui l'entoure dans l'Arc jurassien mais également au-delà de notre région. »

La FRI, c'est aussi 4 départements et 5 domaines d'activité qui représentent 35 collaboratrices et 46 collaborateurs qui s'engagent pleinement dans plus de 108 projets pour 113'491 heures de travail. Notre Institution est gérée par un Conseil de fondation qui comprend 13 membres répartis avec voix délibératives de manière paritaire entre les deux chambres d'agriculture et les 2 cantons. Le chef de service de l'Economie rurale du canton du Jura, le chef de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne, la secrétaire générale de la Chambre d'agriculture du Jura bernois et le directeur de la FRI siègent avec une voix consultative.

L'investissement de chaque collaborateurs-trices est important que ce soit pour :

La formation professionnelle par les nombreux défis à relever tant sur la santé de l'environnement que sur les ressources naturelles, ou par l'évolution du contexte politique et économique.

La formation en intendance qui est une profession de service et de proximité offrant un service d'accueil, de conseil et de service au client.

Les Conseils, expertises et développement, nos conseillers FRI restent constamment proactifs et s'engagent pour l'agriculture interjurassienne et pour le développement rural.

Le domaine Filière alimentaire et espace rural par la mise en valeur des produits régionaux et de l'agritourisme en combinant plusieurs approches et projets PHR, LPR, Interreg.

La Fiduciaire FRI qui a un rôle important d'appui à la gestion comptable de nos clients.

L'Administration et services élément important de l'Institution qui regroupent la partie RH, finances, communication ou encore tous le secrétariat, le secteur intendance et le restaurant.

Nous remercions sincèrement nos partenaires pour leur soutien et leur implication et les clients de la FRI pour la confiance renouvelée. Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour leur importante contribution au financement des activités de la FRI et pour leur participation active au bon fonctionnement de l'institution.

Nous adressons nos remerciements aux membres du Conseil de fondation, à l'Equipe de direction et à l'ensemble du personnel pour l'engagement et la qualité du travail accompli.

Nous espérons que vous trouverez toutes les informations utiles dans les pages suivantes et nous restons à disposition pour toute information complémentaire.



Bernard Leuenberger
Vice-président
Conseil de Fondation

Dr. Olivier Girardin
Directeur

Noël Saucy
Président
Conseil de Fondation



Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2019. De nombreux points ont été traités et décidés par l'ensemble des membres du Conseil :

Les **cantons du Jura et de Berne** ont confirmé la reconduite des conventions de prestations pour la période 2020 et 2021, ce qui est une belle marque de confiance et de reconnaissance pour la FRI. Les deux cantons sont remerciés.

Au cours de cette année 2019, **M. Christian Hofer**, représentant du canton de Berne au sein de notre Conseil de fondation a quitté ses fonctions, suite à sa nomination en tant que directeur de l'OFAG. Monsieur Markus Wildisen, directeur de l'Informa le remplace *ad Interim*.

En mars 2019, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement à l'organisation d'un atelier d'échanges, fixé à l'automne 2019, avec différentes institutions au sujet d'un plan de mise en œuvre « **Filière Alimentaire et Agritourisme** : Petites et Moyennes Entreprises régionales pour le développement de notre zone territoriale ».

Lors de cette même session du mois de mars, il a été accepté à l'unanimité, le principe d'une durée de mandat de 12 ans pour tous les conseillers, avec 2 réélections possibles de 4 ans. En marge de cette décision, Emilie Beuret-Boillat, secrétaire générale de la CAJB, a rejoint le Conseil de fondation en tant que membre avec voix consultative, en juillet 2019.

Durant cette même séance, Olivier Girardin a soumis une idée de projet « **L'agriculture dans le changement climatique** », avec la mise en place d'un groupe d'intérêts à développer par la FRI.

Au mois de mai, les comptes, ainsi que le budget ont été présentés de manière détaillée, ceux-ci ont été adoptés par le Conseil de fondation.

Le 9 mai 2019, le Conseil de fondation a accepté à l'unanimité le principe de poursuivre dans le projet Interreg « **Système de Production Agricole Durables: SPAD** ». Le projet fait référence aux changements climatiques présents qui amènent une baisse au niveau des fourrages de base des exploitations et une baisse de revenu. Ce projet permet d'assurer la durabilité des exploitations de notre région. La durée du projet s'étend de janvier 2020 à juin 2023.

Lors de cette même séance, le Conseil de fondation s'est prononcé favorablement à la participation de la FRI au co-financement des mesures collectives à hauteur de CHF 332'653.- pour le projet **PDR Créalait**. Le but de ce projet vise à augmenter le taux de la transformation laitière sur place, augmenter la valeur ajoutée et augmenter le prix aux producteurs. Le projet se concentre sur le canton du Jura, du fait qu'il y a déjà un taux élevé au niveau de la transformation laitière du côté du Jura bernois.

Il a aussi été discuté du projet **MOVETIA**, concernant un échange avec la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Suisse, permettant ainsi à 7 jeunes ayant terminé leur formation CFC agricole, accompagné d'enseignants de la FRI, de se rendre au Cameroun, en décembre 2019, pour voir la réalité de l'agriculture de ce pays.

A l'issue de cette séance et pour marquer cette **100^e séance du Conseil de fondation**, une rétrospective a été faite, accompagnée de l'équipe de direction FRI.

Le 28 juin 2019 à Courtemelon, le Conseil de fondation a participé à la **Cérémonie de clôture & Remise des diplômes**. Pour la 1^{ère} fois depuis la mise en place de la FRI, un taux de 100% de réussite a été atteint pour les AFP et CFC d'agriculteurs. Il s'agit d'un moment important pour la FRI, qui permet d'honorer les lauréat-e-s, de remercier les maîtres d'apprentissage et le personnel de la FRI pour leur engagement au service de la formation.

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2019, le **programme de formation continue** pour 2019-2020 a été accepté par le Conseil.

Toujours durant cette même séance, le Conseil s'est prononcé sur plusieurs points :

- Charte d'utilisation des **ressources informatiques** pour les collaborateurs FRI ;
- Règlement concernant la **prévention et la sanction du harcèlement** sexuel et psychologique dans les relations de travail et d'études au sein de la FRI ;
- Création d'une association pour l'organisation de la **Conférence internationale pour l'élevage durable** (GASL) ;
- Mise en œuvre du **programme phytosanitaire** ;
- Projet ressources **Agroforesterie**.

Tous ces points ont fait l'objet d'une grande attention avec des échanges de discussions et ont été acceptés par le Conseil.

En septembre 2019 pour sa 4^e séance, le Conseil de fondation s'est rendu à Prêles à l'occasion de la Journée **AgroFRI/CNAV**. La journée s'est déroulée par la séance du Conseil, suivie d'une visite des différents postes et s'est terminée par le repas de midi en commun.

Lors de cette séance, il a été présenté un tableau relatant les différents projets de la FRI de 2015 à 2019, permettant ainsi d'avoir une vision des projets développés par la FRI. Ce tableau a été créé suite à la demande de l'ECR.

Le Conseil a accepté favorablement la participation de la FRI à la création d'une **Association pour les concours internationaux**. Cette demande émane du SECO, en collaboration avec l'ONUDI.

En octobre, un bilan du **8^e Concours Suisse des produits du terroir** a été présenté et discuté: belle édition avec une bonne fréquentation. Un certain nombre d'entrées en moins par rapport à l'édition 2017. Moins de monde le samedi, par contre l'affluence du dimanche était forte. Le nouveau concept de la Soirée de Gala déplacée au vendredi avec la Remise des médailles a été une très belle réussite. La Conférence du 27 septembre 2019 « Stratégie Qualité Suisse » a permis de lancer officiellement la stratégie (Suisse-plus), valeur ajoutée de l'agriculture et des filières alimentaires suisses. Elle a permis de discuter des conséquences sur le développement économique, écologique et social de filières alimentaires durables en Suisse à l'horizon 2030.

Lors de sa dernière séance en décembre, le Conseil de fondation a accepté les adaptations salariales présentées, ainsi que le budget 2020 permettant de maintenir une situation financière saine pour la FRI.

Les deux **conventions avec les chambres d'agriculture** (CAJB et AgriJura) ont été reconduites.

Le **système de Contrôle Interne (SCI)** a été présenté par Julien Catellani, responsable Fiduciaire FRI, visant à maîtriser l'ensemble des risques inhérents à l'entreprise.

Un contre-rendu a été donné sur la mission **d'échange au Cameroun avec la participation de 7 jeunes agriculteurs** qui ont obtenu leur CFC en agriculture l'année dernière. Cette semaine au Cameroun a pu se faire dans le cadre du programme Carte blanche de MOVETIA. Le thème du séjour à IAO était « Partage d'expériences en matière d'entrepreneuriat agricole entre jeunes agriculteurs de Suisse, de Côte d'Ivoire et du Cameroun ». Cet échange fut intense et riche au travers d'un pays où les élèves ont pu apporter des connaissances, mais qui à l'inverse, a aussi énormément apporté sur certaines pratiques agricoles. Nos élèves ont retenu de ce séjour des valeurs familiales fortes « *savoir être heureux avec peu !* ».

Cette dernière séance s'est terminée par la présentation des **nouveaux collaborateurs-trices engagés** à la FRI en 2019. Un moment d'échange a permis de faire plus ample connaissance.



Composition du Conseil de fondation en 2019.

De gauche Emilie Boillat-Beuret (Secrétaire générale CAJB), Christian Tschanz (CAJB), Tom Gerber (canton BE),
à droite : Olivier Girardin (Directeur FRI), Sylvie Bourquin (secrétaire), Noël Saucy (Président CF), Claude Schlüchter (canton JU), Bernard Leuenberger (Vice-président CF), Michel Darbellay (Directeur AgriJura), Maurane Riesen (canton BE), Didier Erard (canton JU), Nicolas Pape (Président AgriJura), Daniel Balmer (canton BE), Martin Kohli (CAJB), Jean-Paul Lachat (Chef ECR), Markus Wildisen (Directeur Inforama).

Manque : Sabine Lachat (canton JU).

1.2 Direction

En 2019, l'Equipe de direction s'est réunie à 11 reprises, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon.

Notre Equipe est constituée de 12 membres, 3 femmes et 9 hommes. La force de notre équipe est au cœur de notre identité à savoir :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

Durant l'année 2019, parmi les nombreux points qui ont été traités, le réaménagement, d'une partie de nos deux sites, en « *OpenSpace* ». L'aboutissement final de ce projet en a été très positif.

Notre Equipe de direction veille à la diffusion d'une bonne image de communication à l'interne comme à l'externe. Elle se veut attentive des facteurs qui l'entourent et se veut avant-gardiste des futurs.

En fin d'année, Amélie Crelier, Responsable RH, a pris congé de la FRI après 7 ans de précieuses activités. Anaïs Neukomm est venue rejoindre notre Fondation et notre Equipe, en tant que nouvelle Responsable RH, une transition harmonieuse a ainsi pu être assurée.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2019.



Composition de l'Equipe de direction en 2019.

1^{er} rang : Julien Catellani, Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, Olivier Girardin, Gérald Buchwalder, Véronique Frutschi Mascher.

2^e rang : Laurent Joliat, Fabrice Berret, Claude-Alain Baume, Beat Knobel, Anaïs Neukomm, Sylvie Bourquin, Lionel Gilliotte.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2019 est représenté dans le tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateurs-trices est de 81 personnes au total, dont 6 apprenti-e-s et 2 stagiaires.

Tableau 1

Effectif du personnel au 31.12.2019 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris).

	Effectif du personnel en 2019					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	13	14	27	12.25	10.6	22.85
Conseil	21	8	29	15.7	6.4	22.10
Fiduciaire	3	4	7	2.5	2.45	4.95
Formation	9	9	18	7.2	5.3	12.50
Total	46	35	81	37.65	24.75	62.40

Les EPT (équivalents plein temps) à fin 2019 s'élève à 62.40. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements FRI (les apprentis ne sont pas comptés).



Durant l'année 2019, on distingue les engagements suivants :

- 8 collaboratrices-collaborateurs (4 femmes et 4 hommes) ;
- 4 apprentis (2 femmes et 2 hommes) ;
- 1 stagiaire d'une durée d'une année (1 femme) ;

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances. Le turnover 2019 (taux de rotation du personnel) est de 19.37% ⁽¹⁾.

(1) Nbre d'entrées + nbre de départ / 2 / nbre de personne au début de la période (01.01.2019) * 100 (15 + 16 / 2 / 80 * 100 = 19.37%)

Le taux d'absentéisme 2019, est supérieur à celui de 2018 concernant les accidents. Le taux d'absentéisme pour la maladie a diminué de 6.7%, contrairement à celui de l'accident qui a augmenté de 19.3%.

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 13 années pour les hommes, contre 6 ans pour les femmes, ce qui démontre la bonne fidélité des employés.

Le tableau 2, présente les mutations de personnel en 2019 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2019.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2019 (CDI et CDD).

Nom	Prénom	Département (DPT) ou Domaine (Da)	Fonction	Taux	Date
ENTREES					
Mérrilat	Jenny	Dpt Conseils	Conseillère en gestion	80%	01/01/19
Naef	Eliane	DA FAER	Stagiaire FAER	100%	07/01/19
Choffat	Hervé	Dpt Conseils	Conseiller en gestion	80%	01/02/19
Vorpe	Laura	Dpt Conseils	Stagiaire Production Animale	50%	01/04/19
Matti	Veronica	DA FAER	Conseillère FAER	100%	08/04/19
Yerly	Nicole	Dpt Administration & Services	Secrétaire Loveresse	50%	01/05/19
Petignat	Mathieu	Dpt Formation	Conseiller en gestion	50%	01/07/19
Quentin	Florian	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/19
Jimenz-Davila	Tristan	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/19
Kury	Pauline	Dpt Administration & Services	Apprentie gestionnaire en intendance	100%	01/08/19
Jasiqi	Flora	Dpt Administration & Services	Apprentie gestionnaire en intendance	100%	01/08/19
Adatte	Alain	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	01/09/19
Froidevaux	Nicolas	Dpt Conseils	Conseiller en PVE	80%	01/09/19
Schaller	Pierre	Dpt Fiduciaire	Stagiaire Fiduciaire	50%	01/09/19
Neukomm	Anaïs	Dpt Administration & Services	Responsable RH	50%	01/12/19

SORTIES					
Blatter	Laetitia	Dpt Formation	Conseillère et enseignante	30%	16/01/19
Darbellay	Lucie	DA FAER	Stagiaire FAER	50%	31/01/19
Aubry	Micheline	DA FAER	Conseillère FAER	80%	28/02/19
Lapaire	Olivier	DA FAER	Conseiller FAER	100%	28/02/19
Guenot	Noémie	DA FAER	Conseillère FAER	100%	30/04/19
Lerch	Chantal	Dpt Fiduciaire	Secrétaire comptable	20%	31/05/19
Widmer	Delphine	Dpt Administration & Services	Secrétaire Loveresse	50%	31/05/19
Held	Vito	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	31/07/19
Joray	Emilie	Dpt Administration & Services	Apprentie/horticultrice option floricultrice	100%	31/07/19
Schaller	Pierre	Dpt Fiduciaire	Stagiaire EC 3+1	100%	31/07/19
Juillerat	Bryan	Dpt Administration & Services	Stagiaire EC 3+1	100%	31/07/19
Schlüchli	Léo	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/19
Toro	Sacha	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/19
Chevillat	Philippe	Dpt Formation	Gestion d'entreprise	50%	30/09/19
Vorpe	Laura	Dpt Conseils	Stagiaire production animale	50%	15/11/19
Naef	Eliane	Da FAER	Stagiaire FAER	100%	31/12/19
Crelier	Amélie	Dpt Administration & Services	Responsable RH	80%	31/12/19

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2019, ce sont 1'060 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2019.

80		Conseil de fondation / Président : Noël Saury, Vice-président : Bernard Leutenberger	
Clients	Domaines d'activités	Directeur : Olivier Girardin	
		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement
Départements		Administration et services	
Pierre-André Odiet		*Olivier Girardin/Gérald Buchwalder	
Agroécosystèmes	Production animale	Veronique Frutschi Jean-Claude Girardin Marc Ritter	Olivier Boillat Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Amélie Crelier/Anais Neukomm Verène Dessarzin Valérie Monastra Nicole Yerly
	5		
	Production végétale et environnement	Beat Knobel Julien Berberat Bernard Beuret Victor Egger Amélie Fieher P.-André Fringeli Vinoent Fringeli Nicolas Froidevaux	Manuel Chalverat Pascal Jubin Jean-Claude Thossy Tristan Jimenez, appr. 1 ^{ère} Florian Quentin, appr. 1 ^{ère} Noah Fedi, appr. 2 ^{ème}
	15		
	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	*Lionel Gilliotte Magali Ackermann Nadège Koller Veronica Malti Eliane Naef	18
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	Lionel Gilliotte		
	5		
	Economie familiale et interendance (habitat)	Laurent Joliat Nathalie Bögli Sébastien Couriet Mélanie Derivaz Martine Fontani Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Colette Grennaud Marial Magnin Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler	Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindt Pierre-Yves Zwahlen, Loweresse Flora Jasio, appr. 1 ^{ère} Pauline Kury, appr. 1 ^{ère} Amanda Clampi, appr. 2 ^{ème}
21		28	
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale	Fabrice Berret Claude-Alain Baume Hervé Choffat Mélanie Gyger Vinoent Jolidon Cédric Lindler Jenny Merrillat Quentin Tatti	Dpt Fiduciaire Julien Cattellani Frédérique Domont Sophie Froidevaux Mariane Glauser, travail à domicile Stephanie Koller Nicolas Ruchti Pierre Schaller
	18		7
		18	29
		Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois	

(Apprenti-e-s)

* Domaine FAER : O. Girardin fonctionne en tant que responsable de département

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 67 entretiens d'évaluation conduits en 2019. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.93 est meilleure que celle de 2018. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.7) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont des critères qui figurent dans les premières positions, ce qui est tout à fait réjouissant. Les moyens, instruments et outils de travail reçoivent une note de 2.3, cela est à mettre en relation avec les difficultés rencontrées avec l'environnement informatique qui n'est pas toujours adapté aux besoins et aux logiciels métiers utilisés.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est notée à 1.9.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.9), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, excepté les apprentis.

Tableau 3

Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.

Thèmes évalués	Admin	Cuisine.	Economie familiale et intendance	Filière aliment. & espace rural	Gestion d'entrepr. économie rurale	Intendance	Jardin	Production animale	PVE	Moyenne
Clarté missions et objectifs	2.0	2.0	2.1	2.3	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0
Tâches confiées	1.9	1.7	2.1	2.0	1.8	2.0	2.5	1.8	1.9	1.9
Responsabilités confiées	1.9	1.7	1.9	1.8	1.5	2.0	2.0	1.4	1.9	1.7
Encadrement, délégation, contrôle	2.0	2.0	2.0	2.3	1.8	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Relation avec les clients	1.6	2.0	1.8	1.5	1.6	2.0	2.0	1.6	1.9	1.7
Charge, volume, répartition du travail	2.0	2.7	2.3	2.3	2.3	2.3	2.5	2.0	2.3	2.2
Moyens, instruments et outils de travail	1.9	2.3	2.2	2.3	2.2	2.3	2.5	2.5	2.6	2.3
Diffusion et circulation de l'information	2.1	2.3	2.2	2.3	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1
Ambiance, climat travail	2.1	2.3	2.3	1.3	1.4	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9
Possibilités de formation	1.8	2.0	1.9	2.0	1.6	2.0	2.0	2.2	2.2	1.9
Possibilités d'évolution	2.0	2.3	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0
Relation avec les collègues	2.0	2.0	2.1	1.5	1.4	2.0	2.0	1.6	1.7	1.7
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.9	2.0	1.8	2.0	1.4	2.0	2.0	2.0	1.9	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.9	2.0	1.8	1.7	1.4	2.0	2.0	2.0	2.0	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	1.9	2.0	2.0	2.0	1.7	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9
Appréciation du supérieur	2.0	2.3	2.0	2.0	1.6	2.0	2.5	1.8	1.9	1.9
Appréciation du collaborateur	1.9	2.0	2.0	2.0	1.8	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0
Nombre de personnes évaluées	8	3	11	4	17	3	2	5	14	67.0
Moyenne générale	1.92	2.09	2.02	1.93	1.72	2.04	2.10	1.93	2.03	1.93

Evaluation

1 = Très bonne
2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable
4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

La FRI jouit actuellement d'une excellente image au niveau régional, national et même international. Elle est sollicitée ou communique régulièrement avec les médias. Elle organise des conférences de presse de manière coordonnée, pour ses projets comprenant une phase de communication. Les communiqués publiés par FRI en 2019 sont :

- Une boîte à outils franco-suisse et 4 vidéos marketing pour bien vendre ses produits et services.
- Les maîtres de la photosynthèse.
- Lancement du projet Terres vivantes.
- Lancement du projet Movetia Suisse Cameroun.
- Ecole à la ferme.
- Saucisse d'Ajoie IGP.
- Vidéos agritouristiques « Moments terroir ».
- Lancement des inscriptions 8^e Marché & Concours Suisse des produits du terroir.
- Journée Agro FRI à Nods.
- Feu bactérien.
- Reprise des domaines hors cadre familial.
- Economie présentielle et 2e Festival du goût.
- Remise des maîtrises et brevets en agriculture.
- Formation Santé & alimentation des chevaux.

Les publications externes parlant des projets de la FRI sont au nombre de 145 et peuvent être consultés à l'adresse <https://www.frij.ch/FRI/Medias/Revue-de-presse>

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des SMS et des groupes fermés Whats'App. Pour collaborer avec d'autres institutions et échanger des données, la FRI utilise les nouveaux outils Office 365 en ligne, dont l'application de groupe « Teams », qui permet des visioconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un système de transmission sécurisé VPN, qui permet d'accéder au réseau avec un système d'exploitation Window 7 et Office 2013 lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires. Le fait de travailler sur deux plateformes différentes complique passablement le partage des données et créer des doublons au niveau des fichiers.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi des prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre le Jura bernois et le Jura.



Les 11 numéros du « Terrien Interjurassien » en 2019.

Le site Internet www.frij.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- **Films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- Rubrique « **Tout public** » permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « *FRI Agriculture* » et « *FRI Intendance* » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- **FRI Intendance** : 314 abonnés (352 en 2018, 262 en 2017) ;
- **FRI Agriculture** : 562 abonnés (346 en 2018, 169 en 2017) ;
- **Terroir-juraregion** : 3'644 abonnés (2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- **Concours Suisse des produits du terroir** : 2'497 abonnés (1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- **Viande Chevaline suisse l'Originale** : 195 abonnés (169 en 2018, 160 en 2017).

Les autres moyens de communication de la FRI sont la « **Zone abonnés Extranet** » du site www.frij.ch qui est réservée aux membres FRI. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonné-e-s "agricoles" ou "économie familiale" de la FRI. Par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles. La zone Extranet permet également l'information exclusive et confidentielle des élèves en formation agricole ou en économie familiale. Elle permet aux clients d'accéder directement et de manière sécurisée à ses propres dossiers (comptabilités, conseils, expertises).

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'951 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 6'098 visites sur les 15'297 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) en 2019.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2019	3'545	6'540	17'589
Février 2019	3'826	6'749	17'306
Mars 2019	3'674	6'842	17'328
Avril 2019	3'473	6'354	15'761
Mai 2019	4'329	7'237	15'910
Juin 2019	3'268	6'158	15'901
Juillet 2019	2'539	4'481	10'690
Août 2019	3'005	5'082	13'165
Septembre 2019	4'626	7'422	17'991
Octobre 2019	3'650	6'152	16'524
Novembre 2019	2'986	5'437	13'688
Décembre 2019	2'681	4'726	11'709
Moyenne	2'951	6'098	15'297
Total	35'416	73'180	183'562

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 6 abonnements agricole au niveau du Jura bernois; dans le même temps, les exploitations agricoles ont augmenté de 3. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en augmentation de 21. Le produit des abonnements agricoles en 2019 est de CHF 264'848.60. – (CHF 261'671.95.- en 2018) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 24'000. – (CHF 22'950.- en 2018).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>31.12.18</u>	<u>2018</u>	<u>31.12.18</u>	<u>2018</u>	<u>2018</u>
Jura	802/ 315	929	802	86%	315	101%	99%
Jura bernois	444 / 144	550	444	88%	144	99%	101%
Totaux	1246 / 459	1479	1246	87%	459	100%	100%
	<u>2019</u>	<u>2019</u>	<u>31.12.19</u>	<u>2019</u>	<u>31.12.19</u>	<u>2019</u>	<u>2019</u>
Jura	802/317	926	802	87%	329	100%	104%
Jura bernois	438/146	556	438	79%	151	98.5%	104%
Totaux	1240 / 480	1482	1240	84%	480	99.25%	104%



2. Formation professionnelle et continue

2.1 Faits marquants et défis

2.1.1 Formation professionnelle et continue en intendance

Intendance : une formation aux multiples facettes à valoriser

Le positionnement correct de l'intendance sur le marché du travail reste un défi.

La formation en intendance offre de réelles perspectives à un public issu d'horizons variés. Profession de service et de proximité par excellence, on y aborde l'accueil, le conseil et le service aux clients, l'aménagement du lieu de vie, le circuit du linge, la composition, la préparation et la distribution des menus, les travaux administratifs, la promotion de sa propre santé et le soutien aux clients. Des efforts sont toutefois encore nécessaires pour positionner correctement les professionnel-le-s de l'intendance sur le marché du travail.

FAITS MARQUANTS

Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2019 dans les formations d'employée en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2018-19	18	50
Effectifs 2019-20	12	53
Nbre diplômés 2019	9	10

Les points suivants ont en outre marqué l'année 2019 à l'école des métiers de l'intendance (EMI) :

- Introduction d'une journée santé-sécurité-hygiène en début d'année scolaire impliquant toutes les classes, en école de métier ;
- Participation aux activités du 8^e concours suisse des produits du terroir ;
- Implications dans diverses mises en situations au profit de mandataires externes, dont notamment : Repas de la cérémonie officielle 40 ans RCJU, Apéritif de la cérémonie d'assermentation de la police cantonale, Apéritif de départ du Ministre Charles Juillard ;
- Prestations de conseil dans le domaine de l'intendance à différentes institutions médico-sociales ;
- Prestations de formation au profit de partenaires externes : modules intendance de l'AFP ASA au profit de l'EMSSII, formation continue des auxiliaires de santé de la FASD, cours préparatoires au Brevet fédéral de concierge (nettoyage, jardinage et aménagements extérieurs, écologie) au profit du CEFF.

LES DEFIS

L'entrée sur le marché du travail et le positionnement correct des employé-e-s et des gestionnaires en intendance dans les institutions restent un défi permanent. Il convient notamment de jouer sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration offre également des perspectives d'emploi à développer pour les GEI et les EEI. Un travail de promotion et de conviction auprès des employeurs potentiels doit continuer à être mené, en collaboration avec l'OrTra Intendance Interjurassienne.

Afin d'augmenter l'employabilité des professionnels de l'intendance dans les institutions médico-sociales, une formation passerelle complémentaire post-CFC peut être imaginée. Des réflexions dans ce sens méritent d'être poursuivies, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. De même, le développement de l'offre de formation continue dans le domaine de l'intendance constitue un défi à relever à moyen terme.

2.1.2 Formation professionnelle et continue agricole

Assurer de solides compétences techniques et développer un esprit d'entreprise

Le CFC d'agriculteur à lui seul doit permettre l'accès aux paiements directs

Produire suffisamment de denrées de qualité pour assurer une souveraineté alimentaire adéquate, préserver les ressources naturelles, garantir l'innocuité des pratiques agricoles pour la santé et l'environnement, faire face aux aléas du changement climatique et maîtriser un contexte politique et économique en constante évolution sont autant de défis que l'agriculture doit relever au quotidien. Nul doute qu'une solide formation professionnelle et continue s'avère essentielle dans cette perspective.

FAITS MARQUANTS

Le tableau suivant relate

Formation	Effectifs 2018-19	Effectifs 2019-20	Nbre diplômés 2019
AFP agropraticien	10	10	9
CFC agriculteur/trice	92	85	37
Brevet paysanne	38	40	6
Brevet agriculteur	42	47	10
Maîtrise	6	8	4

En formation continue, 57 cours ont été dispensés, sur 70 proposés. 1'007 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'946 participations.

Au chapitre des faits marquants en 2019, relevons la participation de 7 lauréats du CFC à un échange Movetia entre jeunes agriculteurs de Suisse, de Côte d'Ivoire et du Cameroun, consacré à l'entrepreneuriat agricole, qui s'est déroulé du 30 novembre au 8 décembre à l'Institut Agricole d'Obala (Cameroun). Cette expérience leur apportera de nouvelles compétences utiles au développement d'un véritable esprit d'entrepreneur, indispensable pour mener avec succès une exploitation agricole !

LES DEFIS

La formation professionnelle agricole initiale doit apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement. Il importe également de poser les bases de compétences en gestion.

Dans le cadre des réflexions sur l'évolution de la formation professionnelle agricole initiale menées actuellement au niveau national, la FRI défend une formation en 4 ans, afin d'atteindre les objectifs évoqués plus haut. Il convient également de veiller à ce que le CFC à lui seul suffise pour l'accès aux paiements directs et permette aux lauréats d'exercer d'emblée la profession qu'ils ont choisie et apprise.

La digitalisation impacte fortement l'agriculture, de la production à la gestion des exploitations. La formation doit s'adapter, tant dans ses contenus que dans sa forme.

Enfin, une solide formation à l'esprit d'entreprise initiée dès la formation de base et approfondie en formation professionnelle supérieure s'avère essentielle pour composer avec un contexte offrant toujours plus d'incertitudes, mais également de nombreuses opportunités.



Echange entre agriculteurs suisses et africains au Cameroun, IAO Obala.

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

La FRI propose une offre de formation professionnelle initiale, supérieure et continue complète dans les deux filières de l'intendance et de l'agriculture. Regroupées au sein du département formation professionnelle et continue, ces formations sont organisées selon six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole ;
- Brevet de paysanne ;
- Brevet et Maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2019 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis Participations 18-19	Apprentis Participations 19-20
AFP Employée en intendance	3'283	1.8	18	12
CFC Gestionnaire en intendance	7'239	4.0	50	53
AFP Agropaticien	611	0.3	10	10
CFC Agricole	7'856	4.3	92	85
Brevet de paysanne	1'334	0.7	42	40
Brevet et maîtrise agricoles	1'846	1.0	48	55
Formation continue	4'501	2.5	1'946	
Echange Suisse, Cameroun, Côte d'Ivoire	268	0.1		7
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	110	0.1	11	13
- Brevet concierge	38	0.0		10
- Brevet apicole	59	0.0	40	20
- Formation continue auxiliaires de santé	134	0.07	21	
- Formation continue institutions de santé	13	0.01	3 ⁽⁴⁾	
- MAS Production intégrée CABI	58	0.03	12	
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	703	0.4		
Total	28'054	15.6		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

(4) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 8 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2019. Au-delà des aspects chiffrés, on relève le très haut taux de satisfaction signalé dans les évaluations menées auprès des personnes en formation dans les différentes filières. L'engagement et les compétences du corps enseignant et de toutes les personnes impliquées dans les prestations de formation constituent la base de ce résultat.

2.3 Formation en intendance et en économie familiale

2.3.1 Formation professionnelle initiale en intendance

L'Ecole des métiers de l'intendance (EMI) a déployé une activité riche et intense en 2019, aussi bien à l'interne que vers l'extérieur. La participation aux activités du 8^e Concours suisse des produits du terroir, l'introduction d'une Journée santé sécurité hygiène pour toutes les classes et la participation à de nombreuses mises en situations hors du cadre scolaire constituent des points forts de cette année. L'année scolaire 2018-2019 s'est terminée avec l'octroi de 10 CFC de gestionnaire en intendance (GEI) et de 9 AFP d'employées en intendance (EEI). Les procédures que qualification GEI se sont en outre déroulées pour la première fois selon la nouvelle ordonnance de formation entrée en vigueur en 2015.

Professionnalisme et polyvalence

Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente de grands changements et il importe d'adopter dès le début de la formation une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Ceci se vérifie tout particulièrement dans un métier de services. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées tout au long de la formation. Si une majorité des apprenti-e-s de l'EMI ont su relever tous ces défis, la tâche s'est avérée plus difficile pour certain-e-s.

17 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de CFC GEI, 10 obtiennent le titre visé. Parmi les 11 candidat-e-s à l'AFP EEI, 2 décrochent leur diplôme. Il convient de porter une attention particulière sur la préparation aux examens des candidat-e-s, en particulier dans les examens pratiques.

Enfin, après avoir légèrement fléchi en 2018, les effectifs restent stables en 2019. Ils restent suffisamment élevés, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20
EEI 1 dual	3	3	1		3	2
EEI 1 EM	6	4	6	3		1
EEI 2 dual	1	2			1	2
EEI 2 EM	8	3	6	3	2	
GEI 1 dual	11	12	8	7	3	5
GEI 1 EM	6	8	6	8		
GEI 2 dual	13	11	7	7	6	4
GEI 2 EM	3	6	3	6		
GEI 3	17	16	14	9	3	7
Totaux	68	65	50	44	18	21

Tableau 8

Enseignement dispensé à l'École des métiers de l'intendance.

Filière	Année	2018 - 2019			2019 - 2020		
		Classe	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
AFP EEI	EEI 1 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 1 EM ⁽²⁾	1	905	905	1	905	905
	EEI 2 duale ⁽¹⁾	1	360	360	1	360	360
	EEI 2 EM ⁽²⁾⁽³⁾	1	740	740	0.5	740	740
CFC GEI	GEI1 duale ⁽¹⁾	1	369	369	1	369	369
	GEI1 EM ⁽²⁾	1	941	941	1	941	941
	GEI2 duale ⁽¹⁾	1	373	373	1	373	373
	GEI2 EM ⁽²⁾⁽⁴⁾	0.5	526	263	1	526	526
	GEI3	1	392	392	1	392	392
	Totaux	8.5		4'703	8.5		4'596

(1) Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1ère et 2ème année, les deux filières école de métier (EM) et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

(2) Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

(3) 50 % des cours pratiques EEI2 EM sont dispensés en classe commune avec EEI1 EM en 19-20.

(4) 50 % des cours pratiques GEI2 EM sont dispensés en classe commune avec GEI1 EM en 18-19.

Outre l'enseignement présenté dans le tableau 10, l'EMI a organisé et conduit 5 journées d'examens blancs et intermédiaires en 2019. A cela s'ajoutent 20 journées de cours interentreprises et 6 journées de cours préparatoires aux examens AFP et CFC.

Tableau 9

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2019	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI	4.59	9	2	82%
GEI	4.32	10	7	59%

Transférer l'apprentissage dans des mises en situation professionnelles concrètes

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations tout au long de l'année :

07.01.19	Apéritif dans le cadre de la cérémonie d'assermentation de la Police cantonale à Delémont ;
23.06.19	Repas de la cérémonie officielle pour les 40 ans RCJU à Saignelégier ;
28.06.19	Cérémonie de remise des titres FRI à Courtemelon ;
04 au 19.09.19	Dégustations dans le cadre du 8 ^e Concours Suisse des produits du terroir à Courtemelon ;
27 au 29.09.19	Soutien lors de la conférence internationale, de la remise des médailles, de la soirée de Gala et durant le marché des produits du terroir (atelier du goût, entretien des locaux) ;
28.11.19	Apéritif de départ du Ministre Charles Juillard, Courtemelon ;
19.12.19	Repas de Noël à la FRI ;
Toute l'année	Interventions de classes dans les activités de conciergerie et du restaurant de la FRI.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.



Mise en situation des apprenti-e-s GEI et EEI en école de métier.

2.3.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

Un intérêt marqué pour une formation professionnelle supérieure diversifiée

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au Brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du Brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du Diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

A la rentrée 2018-2019, les modules suivants ont été proposés et ouverts aux 42 candidates inscrites :

- Famille et société ;
- Alimentation et préparation des repas ;
- Droit rural ;
- Comptabilité agricole.

Deux personnes ont suivi le module Comptabilité agricole et une le module Alimentation et préparation des repas en formation continue à la carte.

Pour la rentrée 2019-2020, l'offre proposée aux 40 candidates inscrites comprenait les modules suivants :

- Entretien du linge et de l'habitat ;
- Gestion de l'habitat ;
- Economie rurale ;
- Accueil à la ferme – Base ;
- Accueil à la ferme – Vente directe ;
- Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs ;
- Transformation du lait.

Le module *Accueil à la ferme – Restauration et activités de loisirs* n'a pas recueilli suffisamment d'inscriptions et a été annulé.

Les modules proposés dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur (cf. 2.4.2 Brevet et Maîtrise agricoles) sont également capitalisables en tant que modules à option pour l'obtention du Brevet fédéral de paysanne. Huit candidates ont profité de cette opportunité et suivent les modules Elevage et garde du cheval (7), Transformation artisanale des fruits (1).

Enfin, une personne a suivi le module *Accueil à la ferme – Vente directe* en formation continue à la carte, 5 ont fait de même pour le module Transformation du lait.

Tableau 10

Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20
Brevet fédéral	42	40	19	17	11	10	3	5	9	8
A la carte ⁽²⁾	3	6	1	3	1	2	1			1
Totaux	45	46	20	20	12	12	4	5	9	9

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

(2) Les modules Comptabilité agricole et Alimentation et préparation des repas ont été ouverts en formation à la carte dans le cadre du programme de formation continue 18-19. Il en est de même pour les modules Vente directe et Transformation du lait 19-20.

Tableau 11

Enseignement dispensé dans le cadre de la formation de la paysanne.

2018 - 2019			2019 - 2020		
Classes	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
1	580	384	1	580	284

La colonne "Leçons/classe" indique le nombre total de leçons à suivre par un-e candidat-e pour l'ensemble de la formation. La colonne "Leçons totales" mentionne les leçons dispensées durant l'année scolaire concernée.

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du Brevet ou du Diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 14, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 6 candidates se sont présentées aux examens finaux, 5 obtiennent le Brevet fédéral de paysanne.

Tableau 12*Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne.*

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Famille et société	26	5.1	26	0	100%
Alimentation et préparation des repas	20	5	19	1	95%
Droit rural	28	4.2	20	8	71%
Comptabilité agricole	26	4.7	24	2	92%
Examens finaux Brevet	6	4.5	5	1	83%



Remise des diplômes FRI, Courtemelon, 28 juin 2019.

2.4 Formation agricole

2.4.1 Formation professionnelle initiale

En 2019, l'école d'agriculture (EA) a terminé la révision de son Plan d'étude école, suite à l'entrée en vigueur au 01.01.2017 du nouveau plan de formation conduisant au CFC d'agriculteur. La conduite de l'échange entre la Suisse, le Cameroun et la Côte d'Ivoire portant sur l'entreprenariat agricole et le stage de 9 jours en décembre à l'Institut Agricole d'Obala (Cameroun) pour 7 jeunes agriculteurs jurassiens constituent inmanquablement le point fort de l'année 2019 à l'école d'agriculture. Enfin, cette année, les candidat-e-s aux examens finaux de CFC et AFP ont réussi un sans-faute. Au terme des procédures de qualification, 37 agriculteurs et agricultrices ont obtenu leur CFC et 9 AFP d'agropaticien-ne ont été décernés.

Une formation particulière et exigeante

On relève que l'entrée en formation professionnelle agricole représente un pas important pour les jeunes apprentis. Ils quittent le cadre familial pour rejoindre leur place d'apprentissage. Le volume de travail est d'emblée important et extrêmement varié. La formation requise pour l'obtention du CFC d'agriculteur est vaste et le rythme d'apprentissage soutenu. Travail assidu et motivation tout au long de la formation sont nécessaires pour conduire au succès. Les apprentis qui rencontrent des difficultés notamment d'ordre scolaire ont parfois avantage à débiter leur formation par l'AFP d'agropraticien et à rejoindre ensuite la filière CFC en 2e année, ce qui leur permet d'obtenir le CFC en 4 ans.

Au printemps 2019, dans le cadre des examens requis pour l'obtention du CFC d'agriculteur, 37 candidat-e-s sur 37 ont obtenu le titre visé. Au niveau de l'AFP d'agropraticien, les 9 candidats ont obtenu leur diplôme.

A la rentrée 2018, la barre des 100 apprenti-e-s en formation agricole a été franchie pour la deuxième fois à la FRI. En 2019, les effectifs se sont maintenus à un niveau élevé.

Tableau 13

Effectifs dans la filière agricole.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20
Agroprat 1	2	5	1		1	3		2
Agroprat 2	8	5	6	3		2	2	
Agr 1	23	17	15	10	7	3	1	4
Agr 2	34	34	22	20	10	11	2	3
Agr 3	35	34	19	23	10	7	6	4
Totaux	102	95	63	56	28	26	11	13

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Tableau 14

Enseignement dispensé à l'Ecole d'agriculture.

Filière	Année	2018 - 2019			2019 - 2020		
		Classes.	Leçons/classe	Leçons totales	Classes	Leçons/classe	Leçons totales
Agroprat	Agr prat1 ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	200	100	0.5	200	100
	Agr prat2 ⁽¹⁾⁽²⁾	0.5	200	100	0.5	200	100
CFC agricole	Agr 1 ¹	1	360	360	1	360	360
	Agr 2	2	360	720	2	360	720
	Agr 3	2	880	1'760	2	880	1'760
	Totaux	6		3'040	6		3'040

(1) Cours de culture générale (120 périodes) et de sport (40 périodes) dispensés en classes communes regroupant Agropraticiens et EEI. Les périodes correspondantes sont comptabilisées chez ces dernières.

(2) Les deux classes Agr prat 1 et Agr prat 2 ont été regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence.

Outre les cours professionnels, l'Ecole d'agriculture a également organisé et dispensé 14 journées de cours interentreprises en 2019.

Tableau 15

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

2019	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	5.2	9	0	100%
Agriculteur CFC	4.8	37	0	100%

Tableau 16

Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

2019	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	952	552	31	15	97.7%	81.5%

Formation à l'entrepreneuriat agricole – Echanges entre jeunes agriculteurs de Suisse, du Cameroun et de Côte d'Ivoire

Sept jeunes agriculteurs jurassiens, diplômés en juillet 2019 à la FRI, deux enseignants, le directeur et le président de la FRI ont participé, du 30 novembre au 9 décembre 2019, à un échange avec des jeunes agriculteurs de Côte d'Ivoire (5) et du Cameroun (12), accompagnés de leurs formateurs. Tous se sont retrouvés pour un séjour des plus enrichissants, consacré à l'entrepreneuriat agricole, à l'Institut Agricole d'Obala (IAO), au centre du Cameroun.

Grace à l'appui et au financement de Movetia (Agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif), la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), l'Institut Agricole d'Obala (IAO) (Cameroun) et le Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS) (Côte-d'Ivoire) ont pu mettre sur pied un projet d'échange entre jeunes entrepreneurs agricoles suisses, camerounais et ivoiriens. Ce projet a débuté par l'arrivée en Suisse, fin avril 2019, de formateurs en provenance d'Afrique. Dans un deuxième temps, les jeunes agriculteurs suisses et ivoiriens se sont rendus à l'IAO au Cameroun (30 novembre au 9 décembre 2019) pour parfaire leur formation de chefs d'entreprises et échanger des expériences sur la thématique de l'entrepreneuriat agricole et de la commercialisation des produits. L'IAO a été officiellement fondé le 3 février 2002 avec le soutien d'une ONG locale et surtout avec l'appui multiforme de la République et Canton du Jura, principal bailleur de fonds. L'IAO est devenu l'un des principaux centres de formation agricole au Cameroun, il forme actuellement 1'000 jeunes aux métiers de l'agriculture. L'IAO a placé l'entrepreneuriat agricole au cœur de la formation et de l'appui à l'installation des jeunes formés.

L'échange conduit au Cameroun avait pour objectif général de créer une symbiose étroite entre les systèmes de formation professionnelle proposés dans les trois centres formation (FRI, IAO et CSRS) dans le but de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes participants des trois pays et d'améliorer leur ouverture d'esprit et capacité d'analyse du contexte. Les collaborateurs et étudiants de l'IAO ont préparé un riche programme et ont gratifié leurs hôtes d'un accueil des plus chaleureux.

Après la découverte d'Obala et de l'IAO, une journée entière de formation sur l'entrepreneuriat a permis d'approfondir la démarche de l'idée d'entreprise à la planification financière d'un projet agropastoral. Les participants ont également découvert le système de conseil et d'accompagnement des jeunes agriculteurs proposés par l'IAO. La présentation a été complétée par la visite d'une exploitation produisant des poulets de chair (13'000) et des porcs (200). Les jeunes Suisses et les jeunes Ivoiriens ont ensuite présenté leurs réalités et leurs expériences professionnelles. Lors d'une visite sur l'exploitation des parents d'une participante camerounaise, chacun a pu s'exercer au «cabossage» du cacao. La visite a été ponctuée d'instantanés conviviaux avec quelques membres du village : un moment fort d'échanges sociaux et culturels. L'IAO s'inspire du modèle de formation professionnelle duale suisse. Les étudiants sont ainsi amenés à effectuer des stages sur des exploitations durant leur formation. La rencontre avec un maître de stage, produisant des ananas pour l'exportation, a permis d'apprécier la pertinence de ce système de formation dans le contexte camerounais. La visite de la capitale Yaoundé, une rencontre avec des étudiants de l'université, une soirée culturelle internationale et quelques moments conviviaux, notamment autour d'une fondue bien suisse, ont complété ce riche programme.

Les périodes de formation, les échanges intenses entre tous les participants, les moments d'immersion dans la vie culturelle et sociale locale camerounaise ont permis aux jeunes agriculteurs des trois pays de vivre une expérience humaine et professionnelle unique. Les quelques réactions ci-dessous, recueillies au retour chez les jeunes Suisses en témoignent :

- « L'agriculture du Cameroun est très riche et les travaux se font manuellement, à la machette et à la houe uniquement. Impressionnant ! » ;
- « Un agriculteur au Cameroun ou en Côte d'Ivoire va chercher d'abord un marché fiable avant de se lancer dans une production. Ce n'est pas toujours le cas en Suisse » ;
- « Etre heureux pour travailler, puis obtenir de l'argent ; alors qu'ici, c'est plutôt travailler pour avoir de l'argent » ;
- « Nous sommes sortis de notre confort et propreté suisses pour plonger dans un monde totalement différent. » ;
- « Ici en ouvrant un robinet, nous avons de l'eau. Là-bas, il faut parfois marcher loin pour en obtenir. Et dans la bonne humeur » ;
- « Au Cameroun : pas de problèmes ! Ça fonctionne sans eau, ni électricité et les gens sont positifs et accueillants ».

Sur le plan professionnel, les jeunes suisses ont pu appréhender une démarche entrepreneuriale agricole dans un contexte complètement différent du nôtre et observer la manière de développer une idée d'entreprise et de la déployer dans un environnement, où les conditions cadres et le marché sont totalement ouverts et offrent moins de sécurité qu'en Suisse, mais aussi plus d'opportunités. Les différentes visites leur ont permis de découvrir comment faire beaucoup avec peu. Nul doute que cette expérience leur apportera de nouvelles compétences utiles au développement d'un véritable esprit d'entrepreneur !



Participants à l'échange entre jeunes entrepreneurs agricoles de Suisse, du Cameroun et de Côte d'Ivoire.

2.4.2 Formation en agriculture biologique

L'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale du champ professionnel de l'agriculture et ses professions propose un domaine spécifique en agriculture biologique. Selon le nouveau plan de formation entré en vigueur le 01.01.2017, la mention « domaine spécifique agriculture biologique » peut être reportée sur le CFC aux conditions suivantes :

Les 240 périodes de cours en agriculture biologique prévues dans le plan de formation se déclinent en :

- 24 périodes de cours de base en classe commune (PER et bio) en 1^{ère} année ;
- 24 périodes de cours de base en classe commune en 2^e année ;
- 12 périodes consacrées aux généralités de l'agriculture biologique et à la reconversion en classe commune en 3^e année ;
- 120 périodes d'approfondissement en production végétale et animale en classe séparée en 3^e année ;
- 60 périodes d'approfondissement dans des domaines spécifiques à la région dispensés en classe séparée ou en classe commune en 3^e année.

Les écoles d'agriculture de toute la Suisse romande réunissent les apprenti-e-s dans une classe commune pour les 120 périodes dispensées obligatoirement en classe séparée en 3^e année, dont la première édition a été mise en place dès la rentrée 2019. Ces cours sont répartis par cours blocs entre les différentes écoles sur l'ensemble de l'année scolaire. Ils sont dispensés par les enseignants et conseillers bio de chaque centre de formation.

Pour cette première édition, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 21-23.10.2019, Courtemelon et Cernier : généralités, productions végétale et animale ;
- 09-13.03.2020, Grangeneuve : production animale ;
- 20-24.04.2020, Grange-Verney : production végétale.

Dans ce cadre, 5 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique.

2.4.3 Brevet et Maîtrise agricoles

Une formation complète de chef d'entreprise

La formation modulaire proposée par l'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier, permet l'accès au Brevet fédéral d'agriculteur, puis à la Maîtrise fédérale agricole.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la Maîtrise.

Pour l'année 2018-2019, les modules suivants ont été proposés, dans le cadre du Brevet fédéral d'agriculteur :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise ;
- B02 Rentabilité de l'entreprise ;
- B03 Marketing ;
- B04 Gestion du personnel ;
- LW01 Grandes cultures ;
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages ;
- LW05 Bétail laitier ;
- LW07 Engraissement de gros bétail ;

- LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive ;
- LW09 Engraissement de veaux ;
- LW12 Insémination des bovins ;
- LW17 Fabrication fromagère ;
- BF21 Verger haute tige ;
- BF23 Distillation ;
- BF27 Apiculture.

42 candidats au Brevet, dont 21 en première année se sont inscrits à ces différents modules, qui ont tous pu être ouverts. A noter que le module *Verger haute tige* fait partie intégrante des cours préparatoires à la patente cantonale d'arboriculture qui réunit 19 participant-e-s hors brevet. Le module *Distillation* est également ouvert en formation continue à la carte ; 14 personnes ont profité de cette opportunité.

A l'offre ci-dessus, il convient d'ajouter les modules organisés en collaboration avec les autres écoles romandes : Production porcine dispensé par l'Institut agricole de Grangeneuve, élevage et garde des ovins, accueil à la ferme et petits fruits organisés par l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, biodiversité et travaux pour tiers dispensés à Agrilogie Grange-Verney, production de volaille pour les œufs dispensé par Aviforum.

Les cinq modules requis pour l'obtention de la Maîtrise, également proposés pour la rentrée 2019, n'ont pas recueilli suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouverts, à l'exception du module M05 Gestion stratégique suivi par 6 répétant aux examens finaux de Maîtrise.

A la rentrée 2019, les modules suivants ont été proposés, dans le cadre du Brevet fédéral d'agriculteur :

- B01 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise ;
- B02 Rentabilité de l'entreprise ;
- B03 Marketing ;
- B04 Gestion du personnel ;
- LW02 Production fourragère et conservation des fourrages ;
- LW10 Soins aux onglons des bovins ;
- LW11 Elevage et garde du cheval ;
- BF03 Energies et matière premières renouvelables ;
- BF22 Transformation artisanales des fruits ;
- BF28 Techniques agricoles ;
- BF29 Constructions.

47 candidats au Brevet, dont 18 en première année se sont inscrits à ces différents modules, qui ont tous pu être ouverts. A noter que le module Transformation artisanale des fruits fait partie intégrante des cours préparatoires à la patente cantonale d'arboriculture, qui réunit 19 participant-e-s hors brevet.

Les modules proposés dans le cadre du Brevet de paysanne sont également capitalisables pour l'obtention du Brevet agricole. Quatre candidats suivent ainsi le module Transformation du lait et deux suivent les modules Accueil à la ferme – Base et Vente directe.

A l'offre ci-dessus, il convient d'ajouter les modules organisés en collaboration avec les autres écoles romandes : grandes cultures bio organisé par Agrilogie Grange-Verney, élevage et garde des caprins, accueil à la ferme – activités de restauration et de loisirs et petits fruits organisés par l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, fabrication fromagère sur l'alpage dispensé à l'Institut agricole de Grangeneuve, production de volaille pour la viande dispensé par Aviforum.

Les cinq modules requis pour l'obtention de la maîtrise, également proposés pour la rentrée 2019 :

- M01 Planification économique et financière ;
- M02 Economie politique et politique agricole ;
- M03 Droit agricole et formes d'entreprises ;
- M04 Assurances, prévoyance et fiscalité ;

- M05 Gestion stratégique.

Une volée de 7 candidats à la Maîtrise suit ces cinq modules.

Tableau 17

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20	18-19	19-20
Brevet	42	47	16	20	11	11	15	16
Maîtrise	6	7	4	5	2	1		1
Totaux	48	54	29	25	13	12	15	17

Tableau 18

Enseignement dispensé dans le cadre de l'ECE Arc jurassien.

Formation	2018 – 2019			2019 – 2020		
	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales	Classes	Leçons/ classe	Leçons totales
Brevet agricole	2	480	804	2	480	512
Maîtrise agricole	1	260	40	1	260	220
Totaux	3		844	3		732

La colonne "Leçons/classe" indique le nombre total de leçons à suivre par un-e candidat-e pour l'ensemble de la formation. La colonne "Leçons totales" mentionne les leçons dispensées durant l'année scolaire concernée.

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

22 candidat-e-s ont été admis-e-s aux examens finaux de Brevet, 12 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis. 8 agriculteurs et agricultrices décrochent le brevet. A la maîtrise, 4 parmi les 5 candidat-e-s admis-e-s ont rendu le business plan requis. 3 lauréats obtiennent le titre de Maître agriculteur.

Tableau 19

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	19		18	1	95%
Marketing	19		18	1	95%
Gestion du personnel	18	4.1	11	7	61%
Grandes cultures	6	4.8	6	0	100%
Production fourragère et conservation des fourrages	16	4.6	12	4	75%
Production fourragère et conservation des fourrages bio	6	5.3	6	0	100%
Bétail laitier	18	4.5	14	4	78%
Engraissement de gros bétail	6	4.6	4	2	67%
Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	12	4.7	11	1	92%
Engraissement de veaux	9	4.5	8	1	89%

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Insémination des bovins	10	5.5	10	0	100%
Fabrication fromagère	3	4.5	3	0	100%
Verger haute tige	3	4.7	3	0	100%
Distillation	6	5.2	6	0	100%
Apiculture	3	5	3	0	100%
Examens finaux Brevet agricole	12	4.3	8	4	67%
Examens finaux Maîtrise agricole	4	4.6	3	1	75%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 21 sont tout à fait satisfaisants.

Du côté des examens finaux du Brevet, on note un taux très élevé de retraits avant la remise du dossier d'exploitation. Cette situation s'explique notamment par la difficulté à concilier le temps nécessaire à la rédaction du dossier et les travaux sur l'exploitation. Le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son/une entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Pour améliorer la situation et aider les candidats à atteindre le but visé, il conviendra d'affiner la planification et le suivi du travail dans la rédaction de ce dossier.

L'entretien professionnel sur l'exploitation (visite d'exploitation) s'est souvent avéré insuffisant chez les candidats en échec aux examens finaux du Brevet fédéral d'agriculteur. Ce volet devra être renforcé dans le cadre des cours préparatoires.



Brevet de la paysanne, Diplôme fédéral supérieur de paysanne, Brevet agricole, Maîtrise fédérale agricole : lauréat-e-s 2019 de l'Arc jurassien.

2.5 Formation continue en agriculture et en économie familiale

2.5.1 Programme 2018-2019

Un programme renouvelé chaque année et bien suivi

Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue 2018-2019 proposé par la FRI visait à offrir un espace d'échange, apporter des connaissances et développer des compétences utiles et nécessaires pour progresser, pour innover, pour choisir et mettre en place des stratégies adéquates en toute situation.

Dans le domaine de la gestion, on a proposé de réfléchir à différentes pistes pour maintenir ou orienter son exploitation sur le chemin du succès. « Journée inspiration », reprise d'exploitation, optimisation du revenu, maîtrise des coûts machines ou de l'énergie ou encore quelques pistes pour optimiser la gestion administrative de l'exploitation étaient notamment proposées.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, protection des ressources figuraient en bonne place dans les cours et visites proposés en production végétale. Santé du bétail, maîtrise technique et économique des différentes filières de production se trouvaient au centre du programme en production animale.

Le domaine filières alimentaires & espace rural a proposé d'explorer diverses pistes pour innover, augmenter la valeur ajoutée des produits, ou améliorer la qualité des prestations et la satisfaction des clients.

Mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités pratiques et créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

Communiquer efficacement, entretenir des relations de confiance avec ses partenaires par contacts directs, ou au travers des médias ou des réseaux sociaux revêt aujourd'hui une grande importance. Deux cours portant sur ces thématiques étaient proposés aux agricultrices et aux agriculteurs intéressés.

Soigner la communication et s'ouvrir à un large public

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Un extrait du programme complet de formation continue est dorénavant publié et diffusé auprès d'un large public. Il présente près d'une vingtaine de cours notamment en arboriculture, permaculture, apiculture, cuisine et alimentation, ou encore mise en valeur des produits.

La communication demeure un point crucial pour assurer le succès d'une prestation de formation continue. Outre les canaux habituels (Terrien interjurassien, Newsletter, site internet, etc.) des événements publiés sur les réseaux sociaux sont mis en place. Un canal de communication puissant touchant un large public fait toutefois encore défaut.

Tableau 20

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2018-2019.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	12	6	50%	Des pistes pour améliorer son revenu. Passer d'un projet rêvé à un projet réel. Comment rationaliser le parc machines ? Gagner du temps en s'organisant. Communication et prise de parole en public. Quel comportement adopter sur les réseaux sociaux ?
Agriculture biologique	4	4	100%	

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Production végétale (sans Bio)	8	7	88%	TCS Visite Oberacker (dispensé dans le cadre ECE)
Environnement	2	1	50%	GI Permaculture
Cultures spéciales	5	5	100%	
Production animale (sans Bio)	9	8	89%	Actualisation vache laitière
Équipement rural et constructions	3	3	100%	
Tourisme rural	1	1	100%	
Produits du terroir	2	2	100%	
Cuisine alimentation	15	15	100%	
Santé, bien-être, développement personnel	5	2	40%	Accompagner son enfant sur le chemin des émotions. Concilier exploitation et vie de famille. Comment s'organiser ? Le cycle de la femme.
Activités créatrices	4	3	75%	Sac en toile cirée
Total	70	57	81%	

Une belle participation et des clients satisfaits

57 des 70 cours proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 1'946 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI reste à un niveau tout à fait satisfaisant. Le taux de satisfaction des 1'007 participant-e-s s'est élevé à 99 %.

Le tableau 23 donne un aperçu de la participation aux différents cours proposés en 2018-2019 dans le programme de formation continue de la FRI.

Tableau 21

Participation aux prestations de formation continue 2018-2019.

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	145	2	14	10.4	72.5
	Cuisine alimentation	756	15	71	10.6	50.4
	Santé développement personnel	9	1	1	9	9
	Total / Moyenne Ecof	910	18	86	10.6	50.6
ENV	Environnement	13	1	1	13	13
Gestion	Agriculture biologique	31	1	1	31	31
	Gestion	48	4	6	8	12
	Droit et législation	18	1	2	9	18
	Equipement rural	23	3	3	7.7	7.7
	Total / Moyenne Gestion	120	9	12	10	13.3
PAN	Production animale	107	3	3	35.7	35.7
	Agriculture biologique	65	2	6	10.8	32.5
	Production laitière	20	2	2	10	10
	Production viande bovine	56	1	1	56	56
	Production ovine et caprine	17	1	1	17	17
	Aviculture	10	1	1	10	10
	Apiculture	101	3	3	33.7	33.7
Total / Moyenne PAN	376	13	13	28.9	28.9	

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
FAER	Produits du terroir	8	1	1	8	8
	Tourisme rural	3	1	1	3	3
	Total / Moyenne PTE / TRU	11	2	2	5.5	5.5
PVE	Cultures spéciales	63	4	4	15.8	15.8
	Agriculture biologique	55	3	3	18.3	18.3
	Grandes cultures	93	3	10	9.3	31
	Herbages	305	2	2	152.5	152.5
	Total / Moyenne PVE	516	12	19	27.2	43
Total / Moyenne FC FRI		1946	55	133	14.6	35.4

Ecof = Economie familiale / ENV = Environnement / PAN = Production animale / FAER = Filière alimentaire et espace rural / PVE = Production végétale.

2.5.2 Production végétale et environnement

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit dans la conduite de leur exploitation.

L'activité phare a été l'organisation de la 3^e journée AgroFRI, réalisée en collaboration avec la Chambre Neuchâteloise d'Agriculture et de Viticulture (CNAV). La thématique très actuelle sur l'Arc jurassien, qui consiste à «Pallier aux manques de fourrages en fin d'été», a été abordée au travers de quatre ateliers et a permis de réunir près de 200 agriculteurs. Cette ouverture sur trois cantons JU / JB / NE a également permis d'apporter une nouvelle dynamique à ces journées.

Les autres cours proposés s'adressent à un public plus ciblé, notamment dans la conduite de vergers et de jardins, à la protection des plantes, aux techniques innovantes ou encore à la permaculture.

Les visites de cultures et d'herbages sont des moments privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique et au partage d'expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les mesures liées au Plan d'action national de réduction des risques et de l'utilisation durable des produits phytosanitaires (PAP) sont abordées lors de ces visites de cultures et seront encore renforcées à l'avenir.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Séances d'informations phytosanitaires	Oui	38	2 séances d'actualisation dans la protection des plantes.
Visites de cultures – Betteravier conventionnel	Oui	28	Réalisées avec la présence du centre betteravier.
Visites de cultures	Oui	128	
Visites d'herbages	Oui	46	Thématiques abordées en mixité avec les grandes cultures.
Lutte contre les campagnols	Non	3 inscrits	
Techniques culturales simplifiées et réduction des coûts en ménageant le sol – Visite de l'essai longue durée Oberacker / Rütli	Oui	8	Cours organisé dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral d'agriculteur et ouvert en formation continue à la carte à tout agriculteur intéressé.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Présentation des résultats des essais en grandes cultures	Oui	16	Séance organisée pour une mise en commun des résultats des essais en GC de la FRI pour les acteurs des filières concernées.
Agro FRI-CNAV 2019	Oui	200	3 ^e édition, organisée sur le Plateau de Diesse en collaboration avec la CNAV et en regroupant 3 cantons : JU, JB et NE.
Adaptation au changement climatique	Oui	13	Groupe d'intérêt mis sur pieds à l'initiative d'agriculteurs préoccupés par la thématique 4 animations organisées en 2019.
Protection des eaux : les points de contrôle sur les exploitations dès 2020	Oui	9	
Introduction à l'arboriculture fruitière : le verger traditionnel : Arboriculteur amateur »	Oui	25	17 journées de cours ponctuées par un examen interne final.
Journée AgriJura sur la détection des faons dans les prairies de fauches.	Oui	50	Cours organisé par AgriJura.



AgroFRI/CNAV2019, à Prêles.

2.5.3 Production animale

Le domaine production animale a pu, à nouveau, proposer un riche programme dans des productions très diverses. La thématique très importante concernant les modifications du cahier des charges du Bio Bourgeon a été abordée en collaboration avec le conseiller bio de la FRI, le FiBL et les organisations concernées. Une formation en production caprine laitière, notamment en matière de santé et d'alimentation a été proposée, ainsi qu'une formation importante pour les ovins et les caprins en vue du démarrage de l'inscription obligatoire à la Banque de Données sur le Trafic des Animaux (BDTA) de ces deux catégories. Le domaine a proposé à nouveau une journée de formation de base en homéopathie pour le troupeau bovin qui a répondu à une réelle demande. Une deuxième journée de perfectionnement était proposée aux personnes qui ont déjà une certaine expérience en la matière. Enfin, l'offre en matière d'apiculture rencontre toujours un public nombreux et passionné.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Santé des bovins : Le point sur la santé du pis et des veaux	Oui	16	Animation par un chercheur de l'Institut de l'élevage : germes responsables des infections mammaires et mécanismes de transmission des maladies. La prévention : facteur principal permettant de diminuer l'emploi d'antibiotiques.
Actualisation vache allaitante : Journée régionale d'hiver	Oui	75	Intervention de M. Monnin de l'USP sur la nouvelle politique agricole 22+. Présentation de la première partie de l'étude sur le parasitisme des bovins, conduite par la FRI et le FiBL.
Rencontre transfrontalière du projet Interreg « Production laitière efficiente »	Oui	11 JUJB (56 au total)	Journée organisée dans le cadre du projet Interreg « Production laitière efficiente », réunissant les producteurs de lait de part et d'autre de la frontière. Approche théorique et pratique des résultats de l'enquête sur la valorisation des fourrages, sur une exploitation participant au projet.
Homéopathie pour les bovins : Perfectionnement et ateliers pratiques	Oui	22	Approche théorique : répertorier les remèdes, approfondissement sur les 15 principaux remèdes de constitution utilisés chez les bovins. Travaux pratiques dans un élevage.
Actualisation en production ovine	Oui	16	Intervention très appréciée de M. Solas, spécialiste ovins avec beaucoup d'expérience pratique, de la chambre d'agriculture de Saône et Loire.
Pension pour chevaux : Une diversification intéressante	Non	3 inscrits	Pas aisé de trouver le sujet qui intéresse au bon moment et de toucher le public cible.
Actualisation en aviculture	Non	1 inscrit	
Apiculture – Pour bien débiter	Oui	30	Acquisition des bases nécessaires à l'installation d'un rucher.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Apiculture – Cours 2	Oui	17	Approfondissement pratique de la conduite du rucher.
Parage des onglons	Oui	1	Cours à option de l'école d'agriculture, ouvert en formation continue à la carte.
Castration et écornage des ruminants : cours théorique	Oui	5	Cours théorique requis pour pouvoir pratiquer l'écornage ou la castration sur ses animaux dispensé à l'école d'agriculture et ouvert en formation à la carte.



Photo : Formation continue en production animale.

2.5.4 Agriculture biologique

Le nombre d'exploitations choisissant de produire en bio ou qui s'intéressent à ce mode de production reste toujours important. Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions romandes de vulgarisation et de conseil pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation.

La **production maraîchère bio** et la **permaculture** intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Protection phytosanitaire Bio	Oui	26	
Introduction à l' agriculture biologique	Oui	31	Cours organisé conjointement entre la FRI et la CNAV.
Autonomie protéique et réduction des concentrés en troupeau laitier bio	Oui	24	
Journée des grandes cultures bio	Oui	1 JU	Cours organisé par le FiBL, dispensé à Cernier (NE), réunissant des participants de toute la Suisse romande.
Visites de cultures biologiques	Oui	15	Betteraviers conventionnels et bio plaine
Atelier betterave sucrière bio 2019	Oui	31	
Journée Biofarm Grandes cultures spéciales	Oui	8	Organisé avec Biofarm sur la thématique des grandes cultures spéciales.
Traitement antiparasitaire bio en jardinage	Oui	11	Utilisation de préparations à base de produits fermentés de plantes
Jardinage : de la création du potager à la récolte des légumes	Oui	15	13 demi-journées portant sur la production maraîchère bio dans le jardin privé, ouvert à tout public.
Initiation à la permaculture	Oui	13	Cours dispensé en partie en salle et dans le terrain

2.5.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

En analysant les besoins de formation et en imaginant les problèmes principaux rencontrés par les exploitations agricoles de nos régions, il est ressorti qu'une place prépondérante était occupée par les complications liées aux tâches administratives, par l'augmentation croissante des attentes de la population vis-à-vis de l'agriculture, ainsi que par les questions de gouvernance en général des entreprises agricoles !

Ces dernières années, les cours en lien avec la gestion de l'entreprise ont eu beaucoup de peine à trouver leur public. Fort de ce constat, le DA gestion avait retenu l'option de cibler davantage certaines thématiques au moyen d'actions de conseil individuel en parallèle aux cours. Au moment d'élaborer le programme de formation 2019 – 2020, il s'est avéré que la totalité des cours prévus entre le début de l'année civile et la fin du semestre (janvier à juin) avaient dû être annulés, faute d'intérêt. Aussi, le DA gestion a pris l'option de se consacrer sur certaines thématiques d'actualité et de communiquer les éléments principaux à large échelle, par le biais d'autres canaux, afin de toucher un plus large public et susciter l'intérêt des agriculteurs à suivre les cours y relatifs. Pour l'exercice 2019 – 2020, les thématiques suivantes ont notamment été retenues : « **Planification d'un projet de construction** » ; « Statut de la conjointe » ; « **Engagement de personnel** » ; « **Machines en commun, pourquoi pas ?** ». Le premier cours (« planification d'un projet de construction »), le seul à avoir été planifié avant la fin de l'année civile, a suscité un bel intérêt. Les 3 autres cours ont été planifiés au début de l'année civile 2020, un bilan sera donc fait durant le prochain exercice.

En parallèle, à l'instar de ces dernières années, les cours « **Introduction à l'agriculture biologique** » ; « Transfert de l'exploitation agricole hors cadre familial » ; « **Compta sympa avec ATwin.cash** » et « **Module comptable e-banking** » ont été organisés et dispensés. Ces thématiques spécifiques concernent les agriculteurs à un moment précis de la vie de l'entreprise. Ils sont donc régulièrement proposés et permettent de regrouper suffisamment de personnes intéressées.

Enfin, 3 thématiques liées aux cours Agritop – dispensés par le SPAA sur l'ensemble de la Suisse romande – ont été proposées dans la région : **Cours de base** ; **Chuchotage bovin** et **Danger des gaz dans l'agriculture**.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Des pistes pour améliorer mon revenu !	Non	0	
Comment rationaliser le parc machines ?	Non	1 inscrit	
Ateliers « Stratégie & Motivation » : de nouvelles idées pour votre exploitation !	Non	0	
Les économies d'énergie dans l'agriculture.	Non	0	Cours proposé en marge des démarches AgroCleanTech.
La compta sympa avec A-TWIN.Cash.	Oui	16 inscrits	Cours organisé en collaboration avec SEGECA
Module comptable "eBanking": 3 en 1 optimisons le temps passé à notre comptabilité.	Oui	26 inscrits	Cours organisé en collaboration avec SEGECA
Communication et prise de parole en public.	Non	0	
Quel comportement adopter sur les réseaux sociaux ?	Non	1 inscrit	Cours proposé par le JAJ
Saisir son recensement sur les sites Acorda et Gelan.	Oui	6 inscrits	
AgriTOP : cours de base.	Oui	1 inscrit	Dispensé par le SPAA dans le cadre du module de brevet B04 Gestion du personnel
Chuchotage bovin.	Oui	20 inscrits	Cours communiqué par la FRI, organisé et dispensé par le SPAA
Dangers des gaz dans l'agriculture.	Oui	2 inscrits	Cours communiqué par la FRI, organisé et dispensé par le SPAA
Reprise d'une exploitation agricole hors du cadre familial.	Oui	12 inscrits	Organisé et dispensé en collaboration avec l'Association des petits paysans
Planification d'un projet de construction.	Oui	15 inscrits	

2.5.6 Filière alimentaire et Espace rural

Les synergies entre la formation continue et les cours préparatoires au Brevet fédéral de paysanne ou d'agriculteur sont mises à profit pour réunir différents publics sur des thématiques communes (Transformation laitière, Vente directe). Outre le fait de réunir un nombre suffisant de participants pour pouvoir dispenser les cours proposés, ce mode de faire enrichit les formations par des échanges et des regards de personnes issues d'horizons très diversifiés.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet !	Oui	11 inscrits	3 jours à l'ENILBIO de Poligny (F) et 2 jours en Suisse. Cours reprenant les objectifs du module Brevet Fabrication fromagère.
Vente directe	Oui	1 inscrit	Module dispensé dans le cadre des cours préparatoire au Brevet fédéral de paysanne, ouvert en formation continue à la carte.



Cours « Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet » à Poligny (F), 23 au 26 avril 2019.

Outre les cours présentés dans le tableau ci-dessus, la FRI organise à chaque édition du Concours suisse des produits du terroir une conférence internationale destinée aux professionnels de l'agriculture et des filières alimentaires. Organisée en marge du 8^e Concours suisse des produits du terroir, en collaboration par l'Association de promotion de la Stratégie qualité et la Fondation Rurale Interjurassienne, la conférence 2019 avait pour thème « **Qualité – Valeur ajoutée – Avenir** ». Elle avait pour ambition de lancer officiellement la stratégie de valeur ajoutée de l'agriculture et des filières alimentaires suisses, la nouvelle stratégie de positionnement de l'agriculture et des filières alimentaires suisses, et de discuter les conséquences sur le développement économique, écologique et social de filières alimentaires durables en Suisse à l'horizon 2030.

La conférence a permis à près de 300 participant-e-s d'apprécier les interventions notamment du Conseiller fédéral Guy Parmelin, du Ministre Jacques Gerber, de la représentante des consommateurs Sara Stalder, du Vice-directeur de l'USP Urs Schneider, du représentant de l'OFAG Adrian Aebi et des responsables des principales filières lait, viande, céréales-oléagineux, fruits. Fabio Russo, spécialiste principal développement industriel à ONUDI, a apporté le regard international.

2.5.7 Economie familiale et intendance

Les prestations de formation continue en économie familiale proposées en 2019 sont articulées autour de trois thématiques principales : **cuisine alimentation, activités créatrices, santé et développement personnel**.

Les cours de cuisine rencontrent toujours un grand succès. Il convient de proposer des cours adaptés aux tendances culinaires actuelles. Cependant les cours de base et mettant en valeur des produits locaux authentiques attirent toujours les amateurs de techniques et d'astuces culinaires spécifiques.

Les cours portant sur les aspects **santé et développement personnel** traitent des sujets souvent très spécifiques. Il est difficile d'en apprécier l'intérêt au préalable. Le positionnement de tels cours et l'ouverture à un plus large public sont deux aspects à prendre en compte pour améliorer le succès de ces cours.

Les thèmes proposés dans les activités créatrices ont connu un joli succès cette année. L'intérêt pour la découverte de nouvelles techniques, l'acquisition des compétences y relatives, le développement de la créativité et le choix de thèmes tendance et d'actualité sont autant de facteurs de succès.

Titre du cours	Dispensé (oui/non)	Participants	Remarques
Cuisiner l'agneau	Oui	5 inscrits	Peu de participants mais un public très curieux.
Boules de Berlin	Oui	18 inscrits	
Powerfood de chez nous	Oui	33 inscrits	2 cours prévus à la base, 1 ajouté pour répondre aux demandes.
Glaçage miroir	Oui	15 inscrits	
Menu de Pâques avec Benoît Martin	Oui	42 inscrits	2 cours prévus, 2 autres ouverts suite au nombre d'inscriptions. Ce rendez-vous avec le cuisinier gastronomique est attendu d'année en année par les participants.
L'ortie	Oui	26 inscrits	Gros succès autour de cette herbe mystérieuse.
Accompagner son enfant sur le chemin des émotions	Non		Repenser le positionnement dans le calendrier et l'horaire.
Transformer son stress et ses émotions en vitalité	Oui	9 inscrits	Bonne participation. Sujet repris dans l'Agri au terme du cours.
Concilier exploitation et vie de famille	Non	0 inscrit	
Décoration en béton	Oui	14 inscrits	Reprise du programme 17-18.
Mise en valeur des poules en fin de ponte	Oui	5 inscrits	Peu de temps pour la communication entre la sortie du programme et le cours.
La chasse	Oui	5 inscrits	
Le sucre soufflé	Oui	16 inscrits	Thème extrêmement spécifique, mais qui a finalement rencontré du succès.
Boules en osier	Oui	11 inscrits	Reprise programme 17-18.
Sac en toile cirée	Oui	6 inscrits	

Aux cours présentés dans le tableau ci-dessus s'ajoutent un dizaine de cours dispensés dans les groupes d'animation rurale. Plus des deux tiers des participations aux cours en économie familiale sont enregistrés dans ce cadre. Les 26 groupes, réunissant au total 384 membres choisissent chacun deux à trois cours parmi la douzaine de thèmes proposés chaque année sous cette forme. Ces groupes réunissent des paysannes et des personnes non issues du monde agricole et constituent un lieu d'échange et de formation à encrage local important.



Formation continue en économie familiale : travail du sucre.

2.6 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

Compétences en intendance mises au service de professions connexes

L'École des métiers de l'intendance (EMI) collabore avec divers partenaires et prestataires de formation professionnelle et continue et met ainsi ses compétences spécifiques à disposition de ces derniers. Ainsi, 11 apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF), ont suivi les cours en intendance (59 périodes) figurant au programme de leur formation à l'EMI en 2018-2020 et 13 suivent ces cours en 2019-2020.

L'EMI a dispensé un cours de perfectionnement de un jour destiné aux auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD), qui a réuni 11 participant-e-s au printemps 2019. Un deuxième cours de 3.5 jours a permis aux 10 participant-e-s également issu-e-s de la FASD de perfectionner leurs compétences dans les différentes facettes de l'intendance. D'autre part, trois institutions médico-sociales ont fait appel à l'EMI pour proposer des cours sur mesure dans le domaine du circuit du linge et de l'entretien des locaux.

Dans le cadre des cours préparatoires au Brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules *Protection de l'environnement* (20 périodes), *Environnement et jardinage* (60 périodes) et *Nettoyage* (80 périodes). 10 candidat-e-s ont débuté cette formation en septembre 2019.

Formation en apiculture

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose depuis 2011 des cours d'apiculture pour débutants. Initialement dispensés sur une année apicole, les cours se déroulent désormais sur 2 ans : une première année plus théorique et la seconde plus pratique et technique. Cette formule reprend ainsi la structure de formation souhaitée par la Société Romande

d'Apiculture (SAR). Les cours portent sur 17 séances en 1ère année et 9 séances en 2ème année. Au vu de la participation, les cours pratiques sont dédoublés et sont dispensés par demi-journées dans des ruchers. Les séances de théorie durent deux heures et se déroulent en classe à Courtemelon.

Tableau 22

Participation aux cours de base en apiculture de 2015 à 2019.

Années	2015	2016*	2017	2018	2019
Participation, nombre d'élèves total	27	52	55	47	66
1 ^{ère} année		30	25	30	43
2 ^e année		22	30	17	23
Participant-e-s Jura	21	45	47	38	40
Participant-e-s Jura Bernois	8	6	7	8	23
Participant-e-s autres cantons		1	1	1	3

* La formule de cours répartis sur deux ans a été introduite en 2016.

Les cours de base décrits ci-dessus constituent par ailleurs le prérequis pour suivre les cours préparatoires au Brevet fédéral d'apiculteur. Ceux-ci sont organisés en Suisse romande par la Société romande d'apiculture (SAR), sous l'égide de la société Formation suisse d'apiculture Sàrl, en collaboration avec les écoles d'agriculture de Suisse romande. Les premiers cours ont débuté en 2016. En 2019, la FRI a collaboré à l'organisation et à la dispense du module 3 « Produits de la ruche » suivi par 40 participant-e-s réuni-e-s dans deux classes.

Master en production intégrée – Collaboration entre le CABI, l'Université de Neuchâtel et la FRI

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un Master en production intégrée des cultures. Destiné à un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud et d'Asie, le programme dispensé sur un semestre comprend des cours théoriques et des applications et observations dans le terrain. 12 candidat-e-s ont suivi ce cursus en 2019.

Plusieurs spécialistes de la FRI ont collaboré à ce programme dans le cadre de séminaires ou d'activités de terrain sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

2.7 Economie familiale & intendance

Le domaine économie familiale & intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance. Des efforts importants sont déployés, afin de former les futurs employés et gestionnaires en intendance qualifiés.

Durant l'année scolaire, outre les cours professionnels et la formation pratique dispensée à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI), plusieurs journées de préparation pratiques aux examens ouvertes à toutes les apprenties de dernière année sont organisées. Les cours interentreprises pour les deux professions d'employés et de gestionnaires en intendance de toutes les années sont organisées et dispensées en partie par l'EMI.

Les procédures de qualification se sont déroulées pour la première fois en juin 2019 sous le régime de la nouvelle Ordonnance de formation pour les gestionnaires en intendance.

Les diverses mises en situation pratiques auxquelles ont participé les apprenti-e-s de la formation initiale en intendance leur ont permis de mettre en application, dans un contexte réel, les notions exercées en école de métier. Nous relevons notamment la participation aux journées en lien avec le 8^e Concours suisse des produits du terroir, ainsi que le repas officiel servi le 23 juin à Saignelégier à l'occasion du 40^e anniversaire de la création de la République et Canton du Jura.

Les collaborations diverses menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF ou du CEFF artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

D'autre part, plusieurs institutions de la région ont sollicité l'EMI, afin de dispenser sur site, des journées de formation spécifiques au secteur de l'intendance.

L'Ecole des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra Intendance, à l'échelon régional, supra-régional et national. La FRI siège au sein du comité de l'OrTra Intendance interjurassienne et s'occupe du secrétariat et des finances.

La thématique de la sécurité et de l'hygiène professionnelle a été abordée cette année pour tous les apprenti-e-s en Ecole de métier. Une journée spéciale a été mise sur pied et a permis de présenter les différents dangers qui pourraient être rencontrés en situation professionnelle. Un exercice d'évacuation a également été effectué en collaboration avec le SIS 6/12 pour l'ensemble de la FRI du site de Courtemelon.

2.8 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2019, la *Commission de la formation* professionnelle s'est réunie et a tenu séance à cinq reprises, afin de traiter les questions relatives à la formation professionnelle initiale des métiers du champ professionnel de l'agriculture, des professionnels du cheval, ainsi que des métiers de l'intendance.

Les membres de la commission ont aussi effectué 82 visites personnalisées des apprentis sur le lieu de leur entreprise formatrice au cours de l'automne 2019. Ces visites ont permis de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place, afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les procédures de qualification dans les deux filières agricole et intendance en vue de l'obtention de l'AFP d'agropaticien-e et du CFC d'agriculteur ou d'agricultrice, ainsi que de l'AFP d'employé-e en intendance et du CFC de Gestionnaire en intendance. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidat-e-s est également à relever.

Pour terminer, la Commission a accordé de nouvelles autorisations de former aux entreprises formatrices. Ainsi, 2 exploitations agricoles, 1 exploitation maraichère et 1 pour les métiers de l'intendance ont été reconnues durant l'année 2019.



3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le Dpt Conseils, expertises & développement a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2019, en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale, 1'086 mandats individuels ont été traités. D'autre part, plus d'un quart des ressources humaines ont été affectées à des projets collectifs & innovants favorisant la durabilité des exploitations.

FAITS MARQUANTS

En 2019, les conseillers-ères de la FRI ont effectué des heures de travail sur 1'086 mandats différents (voir figure 4). Ce chiffre s'établit au niveau des années 2015 et 2016. En production végétale les sollicitations en lien avec le recensement et les dossiers PER ont explosé en 2017, en raison de l'introduction du géoréférencement des parcelles dans le canton du Jura. Depuis, le nombre de mandats diminue, se situant toutefois encore 10% plus haut qu'en 2016.

Les activités du Dpt Conseils, expertises et développement visent à renforcer la durabilité des exploitations. En 2019, nous avons :

- Consacré 27% du temps de travail à des projets collectifs & innovants favorisant la durabilité écologique ;
- Travaillé au développement de mesures minimisant l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- Poursuivi nos activités de conseil technique en veillant à une utilisation raisonnée d'intrants ;
- Participé au développement d'une prestation de conseil énergétique pour les exploitations agricole en collaboration avec AgroCleanTech et les cantons romands ;
- Répondu aux diverses demandes de conseil en gestion en conscientisant nos clients à l'évolution des attentes de la société, en les sensibilisant à une rémunération correcte de leur travail, dans le but d'améliorer la qualité de vie et de minimiser les risques de situations de détresse.

LES DEFIS

- Permettre à l'agriculture de la région de s'adapter pour répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics relatives à l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- Identifier les opportunités de la future politique agricole et faciliter l'adaptation des exploitations de la région ;
- Fournir des outils pour renforcer la conduite opérationnelle & stratégique des exploitations ;
- Déployer la prestation de conseil énergétique.



Figure 4

Nombre de mandats actifs par domaine d'activité.

Une institution reconnue pour la qualité des prestations délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients, dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmations en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2019, 226 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.77 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement peut être considérée comme très bonne. (Tableau 23).

Tableau 23

Mise en valeur des 226 formulaires retournés en 2019 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

Critères	Note
La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.89
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.72
Le rapport qualité/prix est correct	3.50
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.90
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.83
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.88
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.90
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.53
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.78
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	89%

La FRI conduit différents projets collectifs & innovants favorisant la durabilité

En 2017, le nouvel article 104 de la Constitution fédérale relatif à l'agriculture a été largement plébiscité par la population et les cantons. Ce résultat démontre l'importante attache de la population suisse à son agriculture et c'est précieux. Il faut toutefois constater que la société a des attentes pour une durabilité accrue de son agriculture. La croissance du nombre d'initiatives en lien avec l'agriculture en atteste. Cette situation est souvent perçue comme une menace par les exploitants, qui y voient une forme d'ingérence, des contraintes supplémentaires et au final un risque de perte de revenu. La FRI n'a pas les moyens de modifier les attentes des citoyens-consommateurs. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. Elle peut par contre accompagner l'agriculture de notre région à relever les défis qui l'attendent. La FRI est bien impliquée dans plusieurs projets réunissant des agriculteurs, des conseillers, ainsi que la recherche. Cette manière de faire contribue à une compréhension mutuelle des problèmes et au développement de solutions pertinentes pour tous les acteurs. Le tableau 3 présente l'évolution du temps de travail consacré par le Département Conseils, développement & expertise à différents projets collectifs & innovants favorisant la durabilité de l'agriculture. En 2019, le 27% des ressources du département ont été affectées à ce type de projets.

Tableau 24

Evolution du temps de travail consacré par le Dpt Conseils, développement & expertise à différents projets collectifs & innovants favorisant la durabilité de l'agriculture.

Projets	Thématique	2015	2016	2017	2018	2019
Gestion du parasitisme	PAN			192	405	925
Agriculture & pollinisateurs	PAN	328	1'102	656	1'675	1'543
Production laitière durable	PAN	981	864	292		
Production laitière efficiente	PAN	2'174	1'017	1'104	1'416	316
Systèmes de production agricole durables	PAN					181
SolAirEau	PVE	278	196	144	204	15
Terres Vivantes	PVE			155	900	2'979
Agroforesterie	PVE					
Désherbage robotique	PVE				292	259
Herb'ficiency	PVE	8	371	218	204	11
Vergers+	PVE	709	1'085	120	294	307
Pérenniser les vergers à haute-tige	PVE			10	151	339
Développement agriculture bio	Autre	206	246	666	592	382
Total		4'685	4'880	3'556	6'132	7'257

Situations de détresse sur les exploitations agricoles

En 2019, le film « Au nom de la terre » a thématiqué le suicide en agriculture. La FRI a été interpellée à plusieurs reprises par la presse et par la profession sur ce sujet. Les informations et recommandations suivantes ont été transmises :

- **Le suicide est une réalité chez nous aussi.** C'est un indicateur d'un mal-être. Il représente la partie visible de l'iceberg. Parler de suicide ne doit pas être un tabou. Tout en respectant les victimes et les familles, il est utile de rappeler que le suicide ne résout pas les problèmes. ;
- En 2017, **30 % des exploitations se sont appauvries.** Au 31.12.17, 20% avaient une trésorerie négative. L'analyse de ces chiffres montre que 1/3 des exploitations rencontrent des difficultés financières, 1/3 s'en sort et 1/3 a une très bonne situation ;
- La situation financière de l'exploitation est certainement un facteur de risque suicidaire. Les causes qui conduisent à cette extrémité sont souvent multiples. Les points suivants sont également des facteurs de risque important : **surcharge de travail, tensions familiales, isolement, fragilités psychiques, absence de reconnaissance du travail ;**
- Pour se protéger, il est important de **mettre de la distance entre soi et son exploitation.** Lorsque l'exploitation est un but et non un moyen, c'est la personne qui est en danger lorsque l'exploitation est menacée. L'agriculture est un métier qui se pratique avec passion, mais cette dernière peut aussi jouer des tours. Garder du recul permet de diminuer les risques.



3.2 Production végétale (PVE)

Le domaine Production végétale et Environnement (dPVE) regroupe actuellement 16 personnes. Un collaborateur a été engagé cette année, dans le but de mettre en œuvre le Plan d'action Phytosanitaire (PAP).

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques et des projets paysagers ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance mensuelle appelée "Le café végétal", permet d'échanger sur les affaires courantes, de réguler les activités au sein du domaine et d'identifier des synergies sous la forme d'échanges entre les collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours. Une autre séance plus technique permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers.

LES POINTS FORTS

Mise sur pied d'un plan d'action pour réduire les risques liés aux produits phytosanitaires dans le cadre d'un programme du Gouvernement jurassien.

L'organisation de la 3^e journée AgroFRI en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'Agriculture (CNAV) a eu lieu le 12 septembre et s'est déroulée sur le Plateau de Diesse. La thématique très actuelle sur l'arc jurassien «Pallier aux manques de fourrage en fin d'été» a permis de réunir près de 200 agriculteurs. Cette ouverture sur 3 cantons JU / JB / NE aura également permis d'apporter une nouvelle dynamique à ces journées.

La première année du projet *Terres vivantes* et premières activités de terrains réalisés avec les partenaires scientifiques et les agriculteurs.

Les projets « Agriculture et Pollinisateurs » et « Utilisation de la robotique dans la culture de Betterave » sont dans leur deuxième année

LES DEFIS

Les conseillers PVE prodiguent depuis des années les bonnes pratiques agricoles en lien avec la production intégrée des cultures. Des actions concrètes sont proposées dans le Plan d'action nationale (PAP) déclinées au niveau jurassien. Ces différentes mesures devront être transférées dans la pratique, afin de diminuer dans l'agriculture, les risques liées aux produits phytosanitaires.

Il est également prévu que certains conseillers participent et animent la journée mondiale pour une production globale (GASL).

Il en est de même pour la participation à un projet romand lié à l'Agroforesterie.

Le projet *Terres vivantes* vise à améliorer la qualité structurale des sols. Les observations et les premiers résultats devront permettre de transférer des techniques innovantes auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.

Le projet *Agriculture & Pollinisateurs* entrera dans sa 3^{ème} année. Il se déroule sur le territoire de trois cantons différents (JU, JB, VD) et les modalités de gestion et coordination devront encore s'affiner, afin de gagner en efficacité.

Le projet *Robotique dans la culture de la betterave* devra également déboucher sur des résultats transférables dans la pratique, afin de donner les impulsions positives pour les agriculteurs en proposant des innovations dans la gestion de la betterave.

Dans les autres activités, il y aura lieu de finaliser une partie des Plans de gestion intégrée (PGI) et de poursuivre le suivi des chantiers liés au sol. Il y aura également lieu de porter un point de vigilance particulier à la lutte contre les campagnols.



AgroFRI/CNAV'19 : les cultures dérobées, une solution de compléments fourragers, Prêles le 12 septembre 2019.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2019 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau.

L'année 2019 a été une année chaude (0.5°C au-dessus de la norme). Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles d'avril et de mai (inférieures, voire nettement inférieure pour la température de mai). L'année a globalement été relativement pluvieuse, même si la sécheresse estivale a à nouveau été bien marquée. Les mois de mai et juin ont été particulièrement arrosés, de même que celui d'octobre ; pour l'année entière, ce sont environ 50 mm de pluie qui sont tombés en plus de la norme.

L'hiver 2018-2019 a été peu rigoureux, voire carrément doux, même plus que le précédent. La température n'est en effet jamais descendue sous la barre de -10°C ; le jour le plus froid a été le 6 février (-9.3°C). Le mois de février a ensuite été caractérisé par des températures printanières, favorisant un démarrage précoce de la végétation.

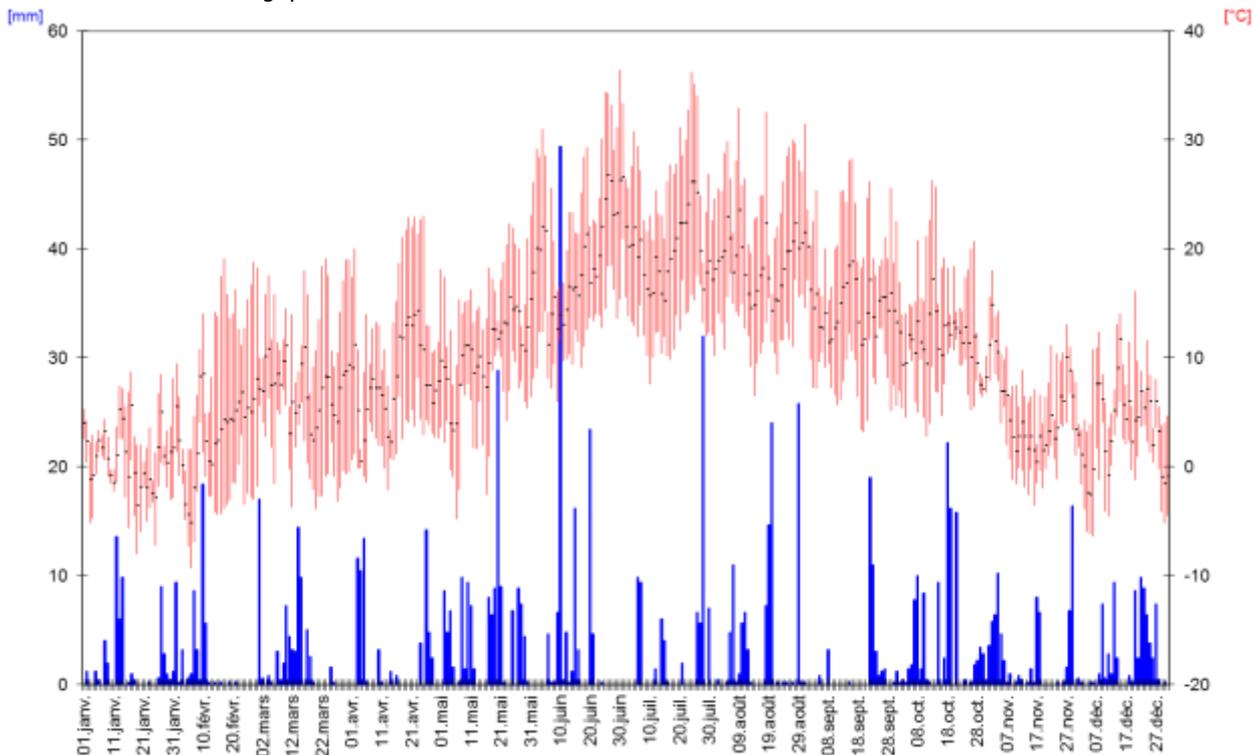
Le mois de mars a ensuite été relativement doux, mais le printemps s'est poursuivi dans des conditions plus fraîches et relativement pluvieuses. De forts coups de gel du 4 au 7 mai (-4.8°C le 6), puis le 16 (-2.6°C) ont causé passablement de dégâts aux cultures fruitières principalement. Mai a également vu les premiers orages de grêle, qui ont particulièrement frappé l'Ajoie (Beurnevésin, qui a été touché plusieurs fois, et Bure, par exemple).

À partir du début de l'été, les conditions sont devenues vraiment chaudes et plutôt sèches, quelques orages étant heureusement venus interrompre des périodes sans pluies, qui tendaient à s'allonger.

L'automne a ensuite paru être redevenu « normal », avec des températures légèrement supérieures aux normes (2°C de plus quand même en décembre) et des précipitations plutôt abondantes (surtout en octobre). Novembre et décembre ont connu plusieurs épisodes de gel (compris entre 0 et -6.4°C).

Figure 5

Observations météorologiques à Courtemelon en 2019.



Légende :

- histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

Tableau 25

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2019 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2019 [mm] à Delémont *		Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2019 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	123.2	Janvier	0.4	52
Février	55	33.3	Février	1.6	-0.6
Mars	66	64.2	Mars	5.3	3.6
Avril	70	13.4	Avril	8.8	12.3
Mai	105	113.2	Mai	13.2	14.7
Juin	96	107	Juin	16.5	17.9
Juillet	98	42.6	Juillet	18.8	20.6
Août	99	97.6	Août	18.2	19.9
Septembre	84	31.8	Septembre	14.3	15.5
Octobre	77	43	Octobre	10.2	10.2
Novembre	70	40	Novembre	4.5	5.1
Décembre	73	122.9	Décembre	1.5	4
Somme	947	832.2	Somme	9.4	10.7

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2019 à Delémont
130.5	136

3.2.2 Essais cultureux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de

solides données de références acquises par près de 327 heures de travail réalisées au sein du domaine. La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 27 août. Tous les acteurs des filières liées aux essais présentés sont invités, si bien que le public regroupe des agriculteurs, des personnes des firmes privées et des conseillers agricoles, ce qui permet d'établir de riches échanges entre les personnes présentes.

Les rapports des essais sont tous disponibles sur le site Internet de la FRI : www.frij.ch (→ Conseil → Production végétale → Grandes cultures).

3.2.3 Aménagement de pâturages

En 2019, nous avons été actifs dans les Plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés à Saignelégier, aux Pommerats et aux Breuleux, en collaboration avec NATUCOM, mandataire forestier.

A Saignelégier, tous les éléments manquants ont pu être inclus dans la dernière version du rapport PGI qui a été mis en consultation à la fin de l'année aux Services cantonaux ainsi qu'aux membres du groupe d'accompagnement.

Pour le pâturage communal des Pommerats, nous avons monté un dossier d'investissement assez léger. Ce dernier a reçu un préavis positif des services cantonaux. Ainsi, la rédaction étant déjà bien avancée, nous pourrions mettre le rapport PGI en consultation au printemps 2020.

Aux Breuleux, il a été nécessaire de rencontrer les responsables communaux, afin de clarifier l'état du mandat (avancement et finance). Afin de pouvoir proposer une nouvelle répartition du bétail, une mise à jour du calcul des droits de pâture était indispensable. La Commission des pâturages s'y est attelée et nous a mandatés pour participer à cette mise à jour du nombre de droits de pâture par ayant droit.

Dans le Jura bernois, nous avons été mandatés pour réaliser cinq autorisations de fumure. Par ailleurs, la FRI fait à nouveau partie du jury du *Concours du Pâturage boisé de l'année du Jura bernois*. Malheureusement, le concours n'a pas pu être organisé faute de participants.

Nous nous sommes également engagés dans des dossiers tels que des modifications d'attribution de droits de pâture, un litige concernant la location d'un pâturage, des partages de pâturages communaux, des estimations de potentiels fourragers, des calculs de SAU en pâturage boisé, ainsi que de nombreux conseils téléphoniques sur les estivages et les pâturages boisés.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2019, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 385 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agrotech.

Les recensements géo référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail sur l'année 2019.

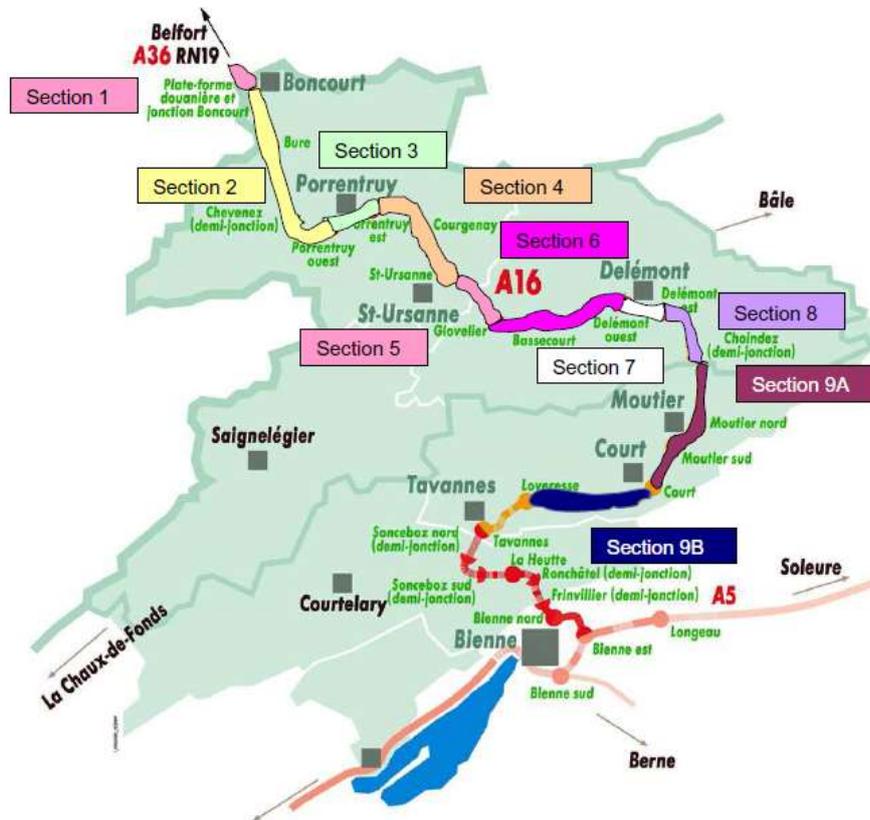
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2019, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)). La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Figure 6

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Grâce à une météo favorable et très sèche en deuxième partie d'année, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques.

Pour certaines surfaces, la sécheresse a engendré quelques complications lors de l'ensemencement des sols remis en état.

Sections 1 et 2 : Plateforme douanière – Jonction Porrentruy Ouest

En 2019, une première étape de la zone de stockage de matériaux de Combe Vattelin, soit environ 12'000 m², a été restituée. Les conditions météorologiques favorables entre août et octobre ont permis la réalisation des travaux de remise en état dans de bonnes conditions.

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées entre 2017 et 2018, actuellement encore en phase de convalescence.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2019, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En 2019, les dernières emprises de chantier, soit la ½ piste de chantier située le long de l'A16 entre Courrendlin et Courroux, ont été restituées dans de bonnes conditions en début d'année.

Les autres activités dans ce secteur avaient pour objectif la surveillance des emprises restituées entre 2017 et 2018, actuellement encore en phase de convalescence.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2019, plus aucune activité n'a été réalisée sur ce secteur de chantier.

Section 9B : Jonction de Court - Loveresse

Les activités de surveillance ont surtout concerné les chantiers du Jura bernois, en raison de la fin des travaux importants de remise et de la déconstruction des pistes de chantier mis en place pour les travaux liés à l'A16.

En 2019, les activités sur cette section ont été importantes, avec plus de 33'000 m² de surfaces agricoles remises en état pour une réutilisation agricole et qui ont fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Il s'agit notamment des remises en état suivantes :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Zone d'estivage à Sorvilier - 2 ^e partie | 21'785 m ² |
| • Piste de chantier Bévillard - Zone d'estivage de Sorvilier | 5'826 m ² |
| • Court – Viaduc de Chaluet | 5'649 m ² |

Au total, ce sont 6'600 m³ d'horizon A et 8'250 m³ d'horizon B qui ont été remis en place sur de la surface agricole utile, mais également en zone d'estivage.

La FRI a également assumé le suivi des surfaces remises en état les années précédentes et pour lesquelles un suivi pédologique avait été effectué. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

A16, Expertises perte de récoltes

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ un quart des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

Expertises pertes de récoltes

En 2019, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- pertes de récoltes dans le cadre de chantiers de construction ;
- viabilisations, pose de conduites et de chambres ;
- établissement de convention ;
- cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols :

En raison de nouvelles exigences cantonales appliquées dans le cadre des dépôts de permis de construire, plusieurs concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité).

Suivi de la protection des sols sur les chantiers :

Les concepts réalisés en 2018 et 2019 ont débouchés sur la réalisation du suivi de chantier pour plusieurs chantiers importants :

- Alimentation en eau des fermes de la commune de Val Terbi, SEVT ;
- Connexion de la STEP de Montsevelier au SEDE, pour la commune de Valterbi.

D'autres chantiers plus petits ont également été suivis. Rappelons ici que la FRI dispose d'une personne accréditée "Spécialiste SPSC", condition nécessaire pour l'obtention de tels mandats.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

L'année 2019 a été calme par rapport à la problématique érosion et aucune mesure particulière n'a été prise à titre individuel. Aucun plan de lutte n'a été réalisé cette année.

Par contre, la FRI a été impliquée dans le remaniement parcellaire de Bonfol, en vue de la détermination des risques d'érosion en lien avec la réalisation des nouveaux chemins et du nouveau parcellaire. Pour alimenter la discussion pour la 2^e journée des vœux, une proposition de lutte contre l'érosion par parchet, composée de plusieurs mesures, a été formulée pour réduire le risque d'érosion dans le nouvel état.

Cette démarche, initiée par le Service de l'économie rural, est nouvelle et sera appliquée dans les remaniements parcellaires futurs, si le résultat du remaniement de Bonfol apporte les réponses espérées.

Terres vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (LAgr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

En peu de temps ce sont près d'une centaine d'agriculteurs représentant environ 4'000 ha de terres assolées qui ont manifestés leur intérêt vis-à-vis de ce nouveau programme. *Terres Vivantes* étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 80 agriculteurs qui participeront pour 6 années de mesures agricoles.

Au cours de cette première année les agriculteurs ont participé à l'évaluation de la qualité de leur sol :

- Audit initial sur les pratiques agricoles ;
- Analyses de sol ;
- Evaluation de la structure ;
- Evaluation des populations de carabes ;
- Dénombrement des lombrics ;
- Profils culturaux.

Les agriculteurs ont également renseigné un carnet des champs informatif qui a permis la mise en œuvre d'un calcul des contributions innovant en fonction des bonnes pratiques saisies.

Robotique dans le désherbage des betteraves

Au début de l'année 2017 l'OFAG a accepté un projet vulgarisation déposé par la FRI en partenariat avec le FIBL, Agroscope et HAFL.

Ce projet se déroule durant 4 ans et a pour but de tester des techniques *on farm* de désherbage à l'aide de nouvelles techniques (sarcluse robotisée, robot autonome,...). Il y a eu deux sites d'essai en 2020, dont l'un est conduit en agriculture conventionnelle et l'autre en mode biologique. Les résultats de ces essais seront connus à la fin de la période d'essai.

Les sites d'essais ont également été utilisés pour animer des visites de cultures spécifiques betteraves (conventionnelle et bio).

Agriculture et pollinisateurs

Lancé au 1^{er} janvier 2018, le projet *Agriculture et Pollinisateurs* permet aux exploitants agricoles de tester des mesures pour favoriser les pollinisateurs. Ce projet a pour territoire le canton de Vaud dans son entier, ainsi que 10 sites spécifiques dans la région interjurassienne.

La FRI est impliquée pour assurer la mise en œuvre du projet sur le Jura et Jura bernois, ainsi que pour assurer le suivi scientifique sur l'entièreté du territoire du projet. Le projet réunit les services de l'agriculture des cantons, ainsi que des partenaires scientifiques qui sont l'université de Neuchâtel et le laboratoire Agroscope de Liebefeld pour leurs expertises en apiculture, biologie et sociologie. Les analyses statistiques sont mandatées au SwissTPH (Bâle).

A ce jour, 1'160 agriculteurs sont inscrits au programme, ce qui représente 13'200 ha de mesures. Les mesures sont la fauche sans éclateur, la fauche retardée ou la bande refuge non-fauchée sur prairie temporaire, ou encore le sous-semis de légumineuses dans les céréales.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le site de la FRI. Nous donnons ci-dessous quelques éléments afin de relever les faits les plus marquants de l'année sous revue.

Le **Programme Produits phytosanitaires JU** a été élaboré par les autorités cantonales, puis publié au début du mois de novembre. Il fait écho au plan d'action national visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires et confie à la FRI la mission de développer la vulgarisation indépendante en matière de protection phytosanitaire.

Les **aléas météorologiques** ont à nouveau causé quelques difficultés, surtout pour les herbages, qui ont abondamment produit en première coupe, mais pour lesquels la dépression estivale a été très marquée en certains endroits. En automne, les conditions ont fini par devenir franchement mouillées et ont pénalisé les pâtures d'automne, limité l'utilisation des cultures dérobées et compliqué les semis de céréales et la récolte des betteraves.

Au niveau **des organismes de quarantaine**, la chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*), observée pour la première fois sur le territoire cantonal en 2018, est réapparue, dans quatre des dix pièges que nous avons installés, conformément aux directives fédérales. Après confirmation de nos déterminations, nous avons élaboré une proposition de directive, en collaboration avec la Confédération, qui a été promulguée par les autorités cantonales. L'interdiction de cultiver du maïs en 2020 sur les parcelles où du maïs a déjà été cultivé en 2019 a été prononcée pour les deux districts de Delémont et Porrentruy.

Parmi les problèmes particuliers en matière de lutte contre les ennemis des cultures, nous relevons les points suivants :

- Plusieurs **cultures de betterave** au stade juvénile ont subi les assauts de **petite altise**, qui risquaient de compromettre leur développement ultérieur. Ce phénomène fait suite à l'interdiction du traitement des semences à l'aide d'insecticides du groupe des néonicotinoïdes. Ces attaques ont nécessité une intervention de notre part, la lutte chimique contre ce ravageur étant soumise à autorisation par les règles PER ;
- Les **cultures de colza** ont connu passablement de difficultés : les dégâts causés par les ravageurs d'automne et de printemps, ainsi que ceux causés par les intempéries printanières ont dans certains cas fortement limité les rendements. En complément au système d'avertissement par SMS concernant les insectes ravageurs du colza, nous avons introduit, à l'automne 2019, une information par «*WhatsApp*», qui permet l'envoi d'illustrations et qui doit permettre un meilleur suivi des cultures.

3.2.9 Lutte collective contre le campagnol

Le redémarrage d'une pullulation se confirme sur l'ouest du plateau Franc-Montagnard. De nombreuses prairies seront détruites par ces rongeurs au cours de l'hiver 2019-2020, ce qui est confirmé par les relevés de la Station phytosanitaire cantonale effectués à la fin octobre. Les prairies fraîchement renouvelées sont nettement moins touchées dans la majorité des cas.

Des communications ont été faites en avril dans Le Terrien et en décembre dans l'Agri, ainsi que lors de l'assemblée de la section Franches-Montagnes d'AgriJura.

La collaboration avec le Parc Naturel Régional du Doubs s'est poursuivie, et a permis d'offrir à 3 agriculteurs un conseil personnalisé pour la confection de nids à hermines à base de matériaux naturels (tas de pierre, tas de bois, 18 unités en tout), ainsi qu'un accès au soutien financier par le Parc pour la fabrication de ces structures.

Tous les supports de vulgarisation sont disponibles en ligne sur le site de la FRI ([Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols](#)).

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2019 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+. Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE et de la Fondation BINDING, 1217 arbres fruitiers haute tige ont été plantés, dont 232 avec un soutien exceptionnel de la Salamandre. Nous tenons à remercier ces institutions pour leur engagement en faveur des vergers haute tige du Jura et du Jura bernois.

Nous avons également planté 32 noyers dans des zones propices à cette espèce en collaboration avec le Collectif d'Association Chevêche Ajoie.

Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers Haute Tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par la Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvre la période 2018-2020.

AOP Damassine

La production de damassons rouges a été faible en 2019. Néanmoins, 32 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. Notamment, pour la demande de modifications du cahier des charges.

La Station d'arboriculture a organisé la dégustation certificative du millésime 2018, en partenariat avec l'interprofession. Une centaine d'échantillons ont été dégustés et évalués par un jury composé de distillateurs, de producteurs et de particuliers ayant suivi une formation de 2 jours dans le cadre de Distisuisse.

Jus de pomme

Le gel printanier a fortement péjoré la production de pommes et de poires à cidre, la production des pressoirs a été très faible.

3.2.11 Réseaux écologiques

Année plutôt calme en ce qui concerne les réseaux écologiques mis en œuvre par la FRI. A noter que le réseau de Baroche + a fait l'objet d'un rapport intermédiaire pour la deuxième phase de mise en œuvre.

Tableau 26

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2019.

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 924 : arbre isolé ; 922 : Noyers ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 16 : divers variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717
Réseau Ajoie+	120	6'487	195	262	0	653
Réseau Baroche+	80	13'079	354	296	2	0
Réseau Vallée de la Sorne	71	2'673	446	64	0	100
Réseau F-Montagnes	199	655	71	5	1	0
Réseau Haut-Plateau	58	3'152	611	26	0	0
Réseau Haute-Ajoie	47	2228	229	66	0	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	68	4'073	329	233	0	0
Total	643	32'347	2'235	952	3	753

	16	555	556	557	559	611
Réseau Ajoie+	0	0	1'354	0	59	53'024
Réseau Baroche+	0	0	467	0	0	24'994
Réseau Vallée de la Sorne	0	76	625	317	11	16'387
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	0	18'288
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	0	10	9'214
Réseau Haute-Ajoie	0	0	1'601	0	0	20'966
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	209	2'563	225	129	18'912
Total	0	285	6'620	542	209	161'785

	612	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	3'793	11'188	57	42	80	3'756
Réseau Baroche+	2'597	20'346	0	0	221	1'967
Réseau Vallée de la Sorne	3'155	10'219	1'248	75	195	2'506
Réseau F-Montagnes	24'778	12'984	28'744	0	1'125	3'205
Réseau Haut-Plateau	2'455	23'281	1'299	9	132	1'967
Réseau Haute-Ajoie	1'545	8'070	215	0	0	2'313
Réseau Vendline-Coeuvatte	1'663	5'289	106	34	562	1'537
Total	39'976	91'377	31'669	160	2'315	17'251

	858	Total
Réseau Ajoie+	77	81'037
Réseau Baroche+	0	64'323
Réseau Vallée de la Sorne	16	38'113
Réseau F-Montagnes	0	89'856
Réseau Haut-Plateau	0	42'156
Réseau Haute-Ajoie	18	37'251
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	35'854
Total	111	388'479

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2019 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

La FRI reste active dans ce domaine et traite deux à trois dossiers par année.

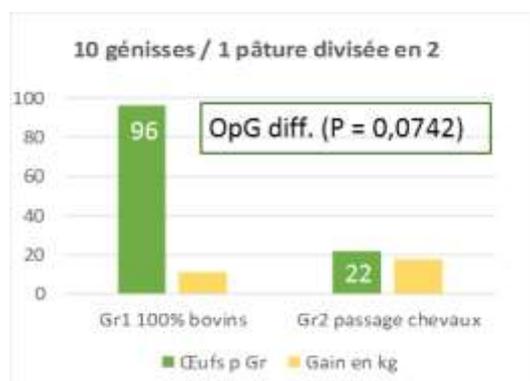


3.3 Production animale (PAN)

Les années se suivent et paraissent se ressembler avec la poursuite et la finalisation de projets, le démarrage de nouveaux. Pourtant, 2019 a bien été une année charnière avec une nette accélération des processus : préservation des ressources naturelle et fixation d'objectifs très ambitieux mais nécessaires au domaine dans un contexte de prise de conscience des enjeux climatiques. La contribution de la production animale à l'évolution du climat, le plus souvent négative, peut et doit changer !

FAITS MARQUANTS EN 2019 POUR LE DOMAINE

- Troisième et dernière année pour le projet « **Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux** » réalisé grâce au soutien financier de la *Fondation Sur-la-Croix (FSLC)* et une aide de *Vache Mère Suisse*. 17 élevages allaitants et laitiers ont été suivis durant la saison de pâture et comparés à 2018. Des pistes intéressantes dégagées pour abaisser la pression parasitaire et diminuer ou supprimer les traitements chimiques. Une mesure efficace vérifiée sur le terrain : la pâture alternée bovins-chevaux, voir graphique ci-après :
- Un nouveau projet Interreg nommé « **Systèmes de Production Agricole Durables (SPAD)** » a été déposé et accepté fin 2019. Il est situé, comme le précédent, dans les départements français du Doubs et Territoire de Belfort, de la Haute-Saône et du Jura, ainsi que dans les régions du Jura et du Jura bernois. Les objectifs sont ambitieux : accompagner les exploitations bovines dans leur adaptation au changement climatique et améliorer leur durabilité en agissant sur les bilans carbone. Ce projet continue jusqu'en 2023.



Graphique : essai pâture alternée bovins-chevaux.

- Les dernières actions liées au projet Interreg « **Production laitière efficiente** » (PLE) projet ont été réalisées début 2019 avec la finalisation de tous les supports pour la prestation « **Lait'ficient** » et les nouvelles typologies sur l'efficacité alimentaire. Les équipes multidisciplinaires sont prêtes à offrir cette prestation aux exploitations laitières qui n'auraient pas encore effectué cette démarche.
- Le rapport sur la protection des troupeaux contre les **grands prédateurs** a été finalisé. Il contient un inventaire des troupeaux qui encourent un risque moyen à élevé et des parcelles exposées. L'efficacité d'une série de mesures a aussi pu être évaluée.

LES DEFIS

Ils sont importants dans le domaine de la production animale et peuvent paraître insurmontables ! Cela se traduit par des objectifs ambitieux à relever: continuer à travailler sur la durabilité de la production animale régionale en ajoutant le volet « bilan carbone » et faire bénéficier à un nombre plus important d'élevages des avancées réalisées dans les domaines travaillés.



Photo : des génisses saines sans déparasitage chimique !

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux

Sur la base des résultats des contrôles laitiers, une mise en valeur graphique est effectuée. Elle se présente sous la forme de trois pages de graphiques avec de courts commentaires :

- Données sur le troupeau : nombre et stades de lactation ;
- Indicateurs de santé : le rapport matière grasse sur protéine ;
- Teneurs en cellules du lait du tank et part de vaches dans chaque groupe : < 100' ; >100 <300' ; > 300' (fois mille).

Ces résultats graphiques constituent une bonne base pour le calcul des plans d'alimentation individuels et la prestation de conseil en matière de santé du troupeau.

En 2019, les mises en valeur graphique à chaque contrôle laitier ont été effectuées pour 18 troupeaux avec les plans d'alimentation et/ou un suivi de la santé du troupeau. Quelques plans d'alimentation globaux ont été calculés, en plus, en début d'hiver.

Les herbages printaniers contenaient beaucoup de sucre. Le maïs présentait, en général, une grande part d'épis. Par endroits, les périodes de sécheresse ont, à nouveau eu des conséquences négatives sur les stocks de fourrages.

Expertises

Peu d'expertises ont été demandées en 2019. Elles concernaient un problème de santé des mamelles, probablement dû à une mauvaise fermentation de l'ensilage de maïs (moisissures) et un accident.

Prestations diverses

Les sollicitations diverses du domaine en dehors des prestations régulières ont concerné les domaines suivants en 2019 :

- Aide au recensement (4 dossiers) ;
- Calcul de la PLVH et évaluation des conséquences sur l'alimentation du troupeau laitier (2 dossiers) ;
- Inscription à la production de lait durable chez Mooh (2 dossiers) ;
- Projets de construction avec croquis et plan des volumes (16 dossiers) ;
- Evaluation de l'aération d'un bâtiment à l'aide d'un test fumigène ;
- Prestations Lait'ficient en collaboration avec le domaine gestion ;
- Marché des Terroirs suisses et planification de la présence de Vaches mère suisse avec la manifestation BEEF.CH en tant qu'hôte d'honneur du 8^e Concours suisse des produits du terroir.

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Projet Interreg "Production laitière efficiente"

Les dernières actions liées à ce projet ont été terminées en début d'année 2019, notamment la finalisation de tous les supports et outils pour la prestation Lait'ficient, ainsi que les résultats et nouvelles typologies concernant l'efficience alimentaire. Le rapport final et les derniers décomptes financiers ont été réalisés. Une troisième et dernière année de relevés **Obs'herbe** a été conduite par Agroscope sur 3 sites et par des collaborateurs FRI sur 2 sites du Jura et du Jura bernois, avec à chaque fois des coupes et des relevés botaniques sur une prairie temporaire et une prairie permanente. Ensuite, l'ensemble des données a été mise en valeur par Agroscope. Ces relevés s'insèrent dans un grand nombre de suivis répartis sur toute la Suisse avec pour objectif une meilleure connaissance de la pousse de l'herbe dans différentes zones climatiques du pays.



Un très grand groupe attentif pour la restitution des résultats

Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

L'année 2019 était la 3^e et dernière année de ce projet qui a pu être réalisé grâce au soutien financier de la *Fondation Sur-la-Croix (FSLC)*. En 2019, une aide supplémentaire a été obtenue de *Vache Mère Suisse*, qui a permis d'augmenter le nombre d'élevages allaitants suivis tout au long de la saison de pâture. En tout 17 élevages allaitants et laitiers ont été suivis avec 4 à 5 échantillonnages de bouses dans la saison sur 10 à 20 génisses-veaux ou parfois encore plus d'animaux contrôlés. Les analyses coprologiques ont toutes été effectuées à Courtemelon, dans le laboratoire mis sur pied pour le projet. L'ensemble des données a été mise en valeur. Des comparaisons entre les années 18 et 19 ont pu être effectuées et le travail de validation de l'outil d'évaluation de la pression parasitaire est en cours. Un élément important était de pouvoir valider des pistes intéressantes pour diminuer la pression parasitaire et donc d'être en mesure de diminuer les traitements ou les stopper totalement sans préjudice, ni la santé, ni la productivité des animaux. Une piste intéressante, la pâture alternée avec des chevaux, a même pu être validée par un essai « *on farm* ». Le groupe de génisses qui avait pâturé après un passage de chevaux présentait une infestation réduite de parasites internes, la différence entre les deux groupes étant légèrement significative. Une restitution à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices participant au



projet a eu lieu en janvier 2020. Elle sera suivie d'un travail plus individuel et de diverses actions pour diffuser plus largement les enseignements de ce projet à l'ensemble des élevages laitiers et allaitants de la région.

Les génisses d'un côté...

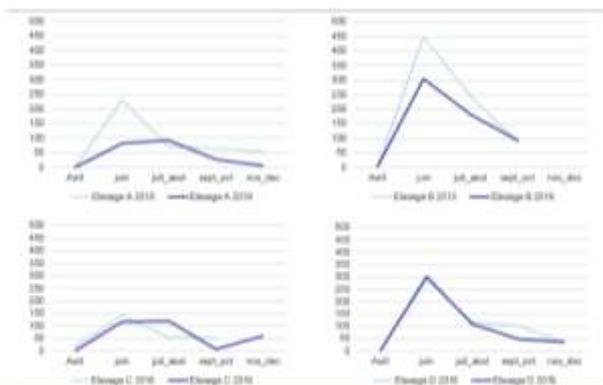
Lors de la journée AgroFRI-CNAV qui a eu lieu en septembre, le domaine PA a participé en organisant un poste sur les principaux enseignements de ce projet pour l'agriculture.



Les chevaux de l'autre côté...

Figure 7

Evolution de l'infestation (OpG) en 2018 et 2019



Essai pâture alternée bovins – chevaux II

10 génisses / 1 pâture divisée en 2



- Animaux traités avant 4^{ème} passage (OpG = 0)
- Différence OpG entre les deux groupes après le 4^{ème} passage

- Différences légèrement significatives entre les deux groupes !

Résultat légèrement significatif entre les deux groupes.



La parcelle a été divisée en deux au 3^e passage.

Mandat protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Le mandat qui consistait à faire l'inventaire des parcelles et des troupeaux qui encourent un risque d'attaque de grands prédateurs a été effectué. En plus, en fonction des attaques qui ont eu lieu, des mesures de protection ont été mises en place grâce au matériel mis à disposition. Un rapport incluant l'inventaire des troupeaux qui encourent un risque moyen à élevé avec les parcelles les plus exposées, ainsi que l'évaluation de l'efficacité des mesures a été présenté au service d'économie rurale et envoyé au service cantonal de l'environnement (ENV). Le conseiller chargé du mandat a participé à la séance nationale en matière de protection des troupeaux.



Un chien de protection au travail.

3.3.3 Apiculture

Le projet intercantonal *Agriculture et pollinisateur*, en lien avec l'apiculture et l'agriculture est soutenu par la Confédération, la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud (DGAV), le Service de l'économie rurale du Jura (ECR), le Service de l'agriculture et de la nature du canton de Berne (OAN), Proconseil et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Il se déroule donc sur VD, JU et JB.



La FRI est responsable du suivi scientifique, elle travaille en étroite collaboration avec UniNe et les Agroscoptes de Liebefeld et Reckenholz, ainsi que l'Université de Bâle, mais aussi et surtout avec 30 apiculteurs volontaires de ces régions.

Le projet a terminé sa deuxième année de mise en œuvre sur des résultats satisfaisants tant au niveau de la participation des agriculteurs que de la pertinence et de l'intérêt des données scientifiques.

A ce jour les analyses de la première année sont posées. Il en ressort, comme attendu, que l'impact *varroa* est prépondérant. Toute une série d'hypothèses vont être testées pour documenter les interactions entre la santé de l'abeille et son environnement agricole.

Des analyses statistiques complexes mais habiles seront mises en œuvre pour tirer les enseignements d'un suivi qui durera jusqu'en 2023.

Les buts de ce projet sont

- Assurer les sites de nidification pour les abeilles sauvages à proximité de leur nourriture ;
- Favoriser des pratiques agricoles préservant les abeilles domestiques et sauvages ;
- Favoriser le dialogue et les échanges entre agriculteurs et apiculteurs ;
- Améliorer la communication envers la population sur les mesures prises par le milieu agricole en faveur des insectes pollinisateurs.

Dans le cadre du projet, un outil informatique **APINOTES** a été financé par le canton de Vaud et la FRI et mis à disposition de tous les apiculteurs des cantons de VD, JU et JB. Il a été prévu pour pouvoir être utilisé ensuite par les apiculteurs de toute la Suisse. Pour ce faire, les fédérations doivent solliciter leurs services d'agriculture respectifs.

Il a été conçu par les apiculteurs et pour les apiculteurs, en F/D. Il se doit d'être une aide à la conduite du rucher et on invite les fédérations d'apiculture à promouvoir cet outil.

En parallèle il est une aide pour la recherche et le traitement de données qui sont confidentielles.

Formation

La FRI organise et finance partiellement la formation de base des apiculteurs. Elle met également à disposition des sociétés, son rucher école à Courtemelon.

Ce ne sont pas moins de 84 apiculteurs débutants (1ère et 2ème année) qui participent cette année aux cours qui sont dispensés, en collaboration étroite avec la Fédération jurassienne d'apiculture et la Société d'apiculture du Jura bernois.

Nous soutenons également la SAR, en mettant nos locaux à disposition dans le cadre de la formation du Brevet apicole.

Soutien

La FRI soutient financièrement les fédérations des 2 régions pour la part de vulgarisation non prise en charge par la SAR, ni par les cantons. Elle apporte également une aide aux fédérations pour certaines tâches administratives et autres participations de marketing, comme le Concours suisse des produits du terroir. Elle apporte également son expertise pour tous renseignements destinés au public désireux d'en savoir plus sur l'apiculture et son environnement.

3.3.4 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

La FRI apporte un soutien logistique, par un conseiller, à trois importantes manifestations régionales dans le domaine de l'élevage bovin. Voici les données principales 2019 :

- **Arc Jurassien expo** : 23^e édition, le 23 mars ; 190 animaux classés, 15 veaux présentés par des enfants et 5 vaches allaitantes avec leur veau exposées ;
- **Marché-Concours bovin du Jura bernois** : 41^e édition le 11 octobre ; 234 vaches et génisses classées ;
- **Marché-Concours bovin des syndicats bovins à Delémont** : 83^e édition le 7 septembre ; 119 vaches et génisses classées.



Arc Jurassien expo, édition 2019 : La photo finale des championnes.



Marché-Concours bovin du Jura bernois : la championne STAR OCTANE.



Marché-Concours bovin des syndicats bovins à Delémont : FATALE championne suprême.

Plateforme romande via Agridea

- **Groupe intercantonal production animale**

Deux réunions ont eu lieu en 2019. Elles ont permis des échanges d'informations sur les formations organisées dans les cantons, ainsi que les formations proposées par Agridea. Les projets en cours dans les cantons ont été présentés. Ces échanges permettent une meilleure coordination de l'offre et des synergies peuvent être trouvées. Le calcul des indemnités de pension du bétail a été mis à jour.

- **Groupe intercantonal Construction**

Une rencontre du groupe a eu lieu dans le canton de Neuchâtel.



3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

Après une année d'attente, la mise en valeur des données comptables des exploitations JU et JB a été publiée dans le courant 2019. Plusieurs informations précieuses ont été mises en lumière, mais il s'est également avéré que peu de données relatives au travail des exploitants et de leur famille étaient disponibles. Or, le nombre d'heures passées au travail constitue manifestement un facteur-clef – au même titre que le niveau de revenu – pour satisfaire à l'épanouissement des familles paysannes. Le fait de combler cette lacune et de disposer d'informations est un objectif à moyen terme pour notre domaine.

LES ENJEUX POUR NOTRE DOMAINE : L'ANALYSE DU TEMPS de TRAVAIL

Le fait de connaître le nombre d'heures de travail effectué par les exploitants n'est pas un but en soi. *In fine*, l'objectif est bien d'identifier des pistes d'améliorations qui permettent aux agriculteurs d'améliorer leur niveau de vie. L'augmentation des revenus ou la diminution des coûts de production sont depuis longtemps – à juste titre – des thématiques abordées dans le cadre des cours et du conseil individuel. Cependant, il est essentiel de mettre ces résultats en parallèle avec les efforts qui doivent être consentis au niveau de la charge de travail.

Pendant longtemps, il a été considéré comme normal de consacrer la totalité de son temps à son activité agricole. Cette manière de voir les choses est de plus en plus en décalage avec les attentes de notre société et le fait de disposer de temps libre pour sa famille et ses hobbies est aujourd'hui considéré comme essentiel par de nombreuses personnes, y compris dans le monde agricole.

Depuis quelques années maintenant, un budget de travail est systématiquement calculé en parallèle à nos planifications techniques, économiques et financières. Afin d'aller un pas plus loin dans la prise en compte de ces informations, nous avons décidé, en collaboration avec la fiduciaire Segeca, de saisir cette information dans le cadre des boucllements comptables. Cela permettra ainsi rapidement aux exploitants de connaître leur revenu horaire puis en approfondissant un peu le résultat, d'identifier les activités les plus rémunératrices de l'entreprise. De plus, nous disposerons d'ici quelques années de statistiques qui permettront aux agriculteurs de se comparer entre pairs, dans ce domaine également. Le cas échéant, nous pourrions naturellement les accompagner dans une réflexion pour améliorer leur situation.

LA GESTION STRATEGIQUE

En réalité, la question de la gestion du temps de travail, bien qu'essentielle, ne représente qu'un des maillons de la chaîne des éléments nécessaires à une bonne gestion d'une entreprise. En analysant les problèmes principaux rencontrés sur les exploitations agricoles, il ressort de plus en plus clairement qu'une vision globale est indispensable, intégrant l'ensemble de l'entreprise et de la famille. Bien que cette approche stratégique soit souvent à l'origine de difficultés rencontrées dans la pratique, nous ne sommes que très rarement sollicités par nos clients pour cela ! Fort de ce constat, le DA a pris la décision de mettre de l'énergie et des moyens en lien avec cette thématique, afin de pouvoir simplifier la démarche et permettre à tout un chacun de se poser de manière rapide et efficace les bonnes questions qui lui permettront d'avancer et de diriger son entreprise en adéquation avec ses aspirations personnelles. Notre objectif est de disposer d'un outil opérationnel dans les 2 prochaines années.



Ainsi que bien d'autres thématiques encore !

Développées dans le rapport plus complet, disponible sur www.frij.ch.

3.4.1 L'appropriation des résultats par les exploitants

Un des soucis porté par les collaborateurs du domaine d'activité gestion d'entreprise et économie rurale (GES) est de permettre et d'inciter nos clients à utiliser nos prestations sur la durée. Dans cette optique, nous avons pris la décision d'accompagner nos budgets d'un résumé avec les objectifs techniques à atteindre par l'exploitant. Cela rappelle le fait qu'un budget ne se limite pas à une estimation du futur à un temps T, mais bien à une démarche de planification, avec un outil de pilotage et des objectifs concrets à réaliser dans la pratique. Ce résumé, disponible sur une page A4 vient compléter l'outil de pilotage existant avec les principaux résultats attendus qui pourront être comparés avec les données comptables, dès qu'elles sont connues.

3.4.2 L'adaptation aux changements

Comme tout le monde qui l'entoure, l'agriculture évolue dans un contexte en constante évolution. La capacité des agriculteurs à identifier les tendances du contexte et à s'adapter est donc essentielle pour garantir la bonne marche de l'entreprise à long terme. Parmi les changements principaux qui nous occupent, deux en particulier sont à relever :

- **Les changements climatiques.** Dans ce domaine, le constat est malheureusement implacable. Le réchauffement global des températures et l'accentuation des phénomènes extrêmes au niveau météorologique sont des réalités qui impactent le monde agricole au premier plan et avec lesquelles il faudra composer. Dans ce contexte, la question des économies d'énergie prend toute son importance. Une démarche en ce sens, menée au niveau national, a été initiée par l'USP sous le nom d'Agripeik. Pour la Suisse romande, certains experts ont été formés et seront en mesure d'apporter des conseils et propositions d'économies aux exploitations. Un collègue du domaine a suivi cette formation et proposera ce service dans le courant de l'année 2020.
- **La politique agricole.** En plus des travaux préparatoires et des futures consultations en lien avec la PA22+, 2019 aura été marquée par le dépôt de 2 initiatives en lien avec la protection de l'environnement dans le monde agricole. Indépendamment de l'issue de ces textes, cela illustre parfaitement le fait que l'agriculture occupe une place de choix dans les préoccupations de la population et que les attentes de cette dernière sont très élevées. Le monde agricole, dont les revenus dépendent grandement des contributions de l'Etat, devra obligatoirement en tenir compte. En conséquence, le domaine (GES) suit de près l'évolution de ces dossiers.



3.5 Agriculture biologique

En 2015, le comité de pilotage PROJAB s'est fixé pour objectif d'atteindre 20% d'exploitations en mode biologique en 2020 dans le Jura et le Jura bernois. En 2019, les parts d'exploitations biologiques dans le Jura et le Jura bernois s'élevaient à 19.1%, respectivement 13.9%. La Fondation rurale interjurassienne s'implique pour atteindre cet objectif, tout en observant attentivement les besoins et opportunités du marché et évitant d'opposer agriculture bio et PER.

FAITS MARQUANTS

Le comité de pilotage PROJAB est composé de représentants de la profession et des cantons du Jura et du Jura bernois. L'objectif d'atteindre 20% d'exploitations biologiques en 2020 dispose ainsi d'un large soutien.

Le développement des surfaces biologique en 2019 est positif, avec une part de la SAU cultivé en bio de 19.56% pour le canton du Jura et 15.54% pour le Jura bernois en 2019.

En 2019, la FRI a poursuivi ses activités de conseil individuel ainsi que la conduite d'essais variétaux de blé et de colza.

Deux essais en betteraves sucrières ont été conduits. Le projet « régulation des adventices on farm » compare différents systèmes de désherbage en agriculture PER et BIO, ce projet est soutenu par l'OFAG et réalisé en collaboration avec la HAFL, Agroscope et le FIBL.

Le projet OQuaDu « sucre bio » est réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le FIBL, SBC et Coop, projet pour lequel la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières.

Dans le domaine de la production animale, la FRI a accompagné un groupe de travail « Probétail ». Sous l'impulsion de Bio Suisse, ces groupes fonctionnent sur le mode des groupes d'intérêt. Ce groupe se rencontre 3 à 4 fois par année alternativement sur les exploitations des membres du groupe. Les thèmes sont définis par les participants. Les échanges d'expérience et de savoir-faire sont privilégiés dans ce type de groupe.

En formation initiale, la nouvelle formule pour le cours « spécialisation bio » a débuté en 2019. Cette spécialisation se compose 240 périodes de cours dans le domaine spécifique agriculture biologique. 50% de ces périodes sont dispensés en classe commune PER et Bio. En 3e année, 120 périodes de cours ont été dispensés en classe séparée, ce qui permet d'approfondir des sujets spécifiques à l'agriculture biologique. Pour ces 120 périodes les apprentis sont regroupés dans une classe romande itinérante dans les différentes écoles.

LES DEFIS

Les défis en agricultures biologiques sont importants, tant au niveau des marchés que de la production. La FRI va poursuivre son action dans la formation de base, la formation continue, les essais « on farm » et le conseil individuel afin de renforcer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture du Jura et du Jura bernois dans son ensemble.

En 2020, la FRI s'impliquera en particulier dans la définition d'une analyse stratégique de l'agriculture bio de la région ainsi que dans la définition d'objectifs et mesures pour la période 2020 à 2025.



3.5.1 PROJAB

L'objectif du comité de pilotage, PROJAB (Promotion de l'agriculture biologique dans le canton du Jura et dans le Jura bernois) est d'atteindre **20% d'agriculteurs bio en 2020 dans le Jura et le Jura bernois**. En 2019, 185 exploitations ont produit selon le mode de l'agriculture biologique dans le Jura et 83 dans le Jura bernois.

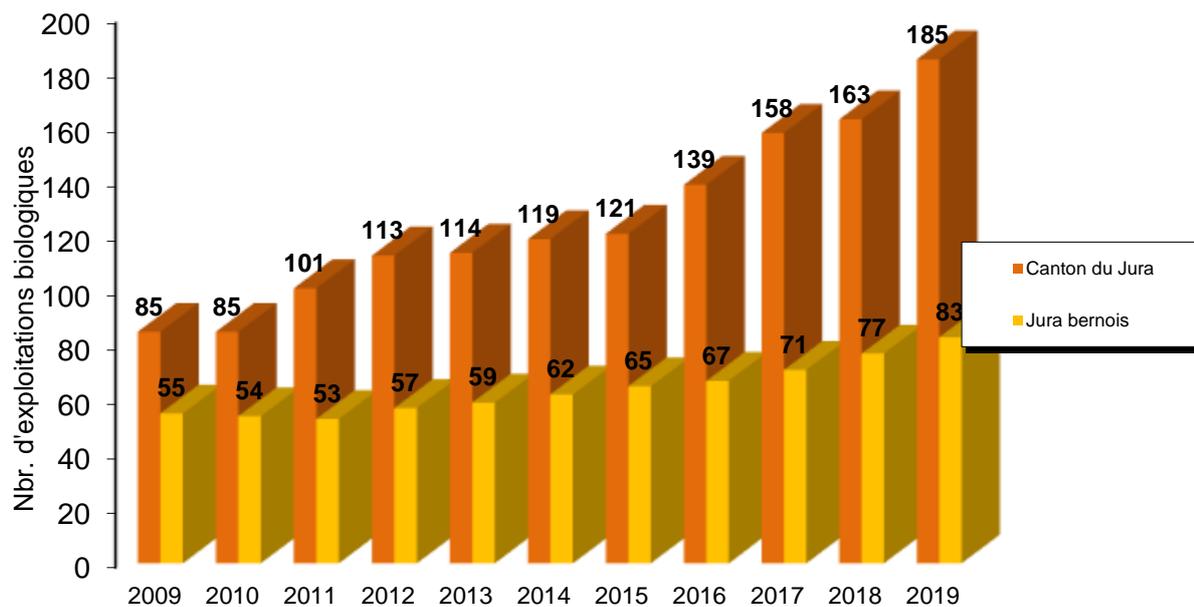
Par des efforts supplémentaires dans les domaines de la vulgarisation, du marché, de la politique et de l'information, PROJAB, souhaite soutenir le développement de l'agriculture bio dans le Jura et le Jura bernois en collaboration étroite avec les organisations membres. En poursuivant son implication dans la promotion de l'agriculture biologique, PROJAB vise sur une progression supérieure à la moyenne nationale dans le canton du Jura et le Jura bernois.

Composition de la commission PROJAB

Bio Jura : Selina Droz ; Bäerner Bio Bure : Rahel Kilchsperger ; Chambre d'agriculture du Jura bernois : Wilfred Schnegg ; AgriJura : Céline Odiet ; Bio Suisse : Pascal Olivier ; Service de l'économie rurale du canton du Jura : Pierre Frund ; Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne : Simon Jöhr ; Fondation Rurale interjurassienne : Olivier Girardin.

Figure 8

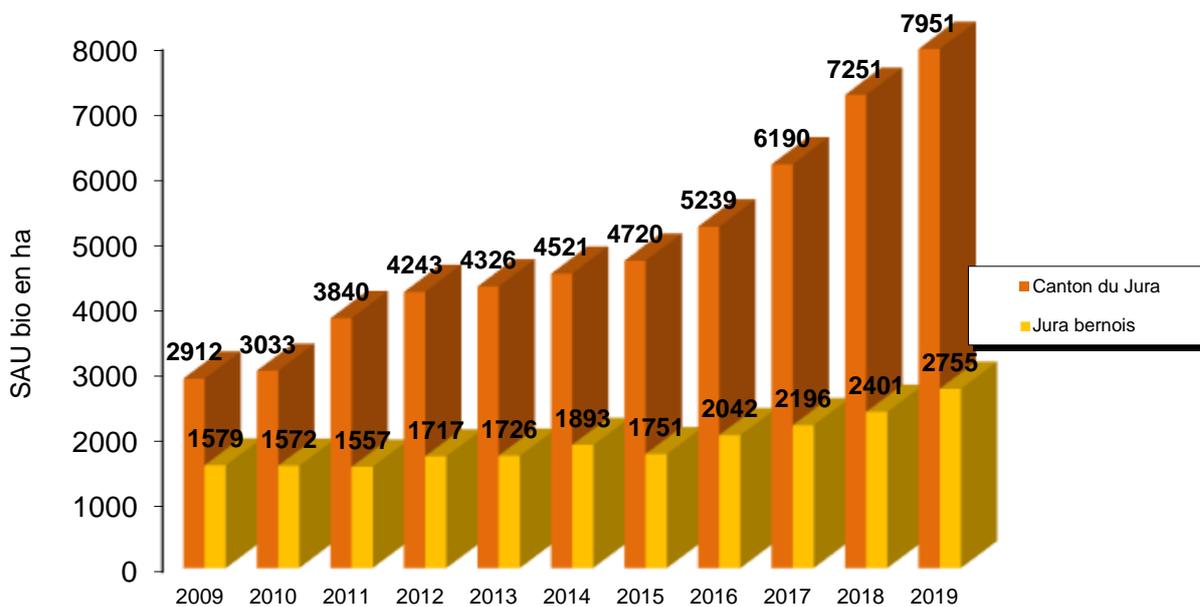
Evolution du nombre d'exploitations agricoles Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2009 et 2019.



(Sources : ECR - 2019 et GELAN - 2019)

Figure 9

Evolution de la SAU Bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2009 et 2019.



(Sources : ECR - 2019 et GELAN - 2019)

3.5.2 Production végétale

Essai variétaux conduits en mode biologique

Dans le cadre de ses activités, la FRI a réalisé différents essais variétaux en collaboration avec la station de recherche en agriculture biologique (FiBL) et Agrocope ART.

Essai blé d'automne : Comparaison de 11 variétés, chez MM. Daniel et Jean-Philippe Ramseyer à Montignez.

Essai colza associé : Comparaison de 4 variétés de colza dans un couvert associé composé du mélange lentille-gesse-fenugrec, chez M. David Maillat à Courtedoux.

Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet de la FRI.

Projet OFAG de régulation des adventices en betteraves bio

La nouvelle demande du marché pour une production de betteraves sucrières bio suisse, combinée avec une prime bio redonne une nouvelle vie à cette production intéressante en terme économique et agronomique.

L'essai a pour objectif de comparer (*on farm*) la technique de plantation et le semis dans la culture de betteraves sucrières biologiques. La plantation pourrait permettre de simplifier le désherbage de cette culture. En effet, la lutte contre les mauvaises herbes est le principal frein à la production de betteraves biologiques auprès des producteurs.

Pour une première année d'essai, la technique de la plantation paraît prometteuse, c'était la première fois que la technique de plantation de la betterave sucrière en mini-motte était essayée en Suisse. La technique de la plantation a beaucoup d'avantages agronomiques, qu'il faudra pouvoir confirmer en poursuivant l'essai sur les années à venir. La rentabilité de cette technique doit également être consolidée.



Plantation de betteraves sucrières bio.

3.5.3 Production animale

Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Ce point est détaillé en page



Un groupe de travail très attentif.



3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

« Dans le Jura et le Jura bernois, les espaces naturels préservés et les paysages ruraux typiques façonnés au cours des âges par l'agriculture, illustrent les caractères authentiques de leurs habitants ouverts et accueillants. Ils vous invitent à venir prendre le temps pour partager et apprécier leurs produits du terroir, découvrir leurs chevaux et services et jouir d'une qualité de vie riche et intense en émotions » (Vision FAER, selon Plan de mise en œuvre 2019-2021)..

FAITS MARQUANTS

- Au niveau des ressources humaines, deux nouvelles collaboratrices sont venues renforcer l'équipe: Nadège Koller (Ingénieure en sciences alimentaires, spécialisation technologie, nutrition et santé) et Veronica Matti (Maîtrise universitaire en Etudes du Tourisme).
- **Plan de mise en œuvre (PMO)** : les différents partenaires territoriaux du Jura bernois et du Jura se sont réunis afin de définir la vision du domaine FAER, ainsi que les collaborations possibles à mettre sur pied. Cette démarche novatrice permet, entre autre, d'avoir une vue d'ensemble sur les projets menés dans le cadre de l'agritourisme et des produits du terroir jusqu'en 2021.
- De **nombreux projets** permettent le développement territorial. Citons pour 2019 :
 - **PHR** : programme pilote Territoire d'action Economie « Arc Jurassien » : Favoriser les dépenses en produits et services régionaux en ciblant la population active par le biais des entreprises.
 - **PHR Bâlois** : « Espace métropolitain tri national de Bâle, une agglomération en lien avec son territoire rural innovant ! »
 - **Interreg Savoie Mont Blanc** : Tourisme et Consommation Locale
 - **Interreg Terroirs et Innovation II** (Franche-Comté): L'enjeu de la commercialisation
 - **PDR Marguerite**, ce projet est significatif pour le développement agritouristique du JU et du JB
 - **PDR Créalait** : cette demande de développement de la filière laitière pour le canton du Jura a été accepté par le Gouvernement jurassien.
 - **LPR e-commerce** demande en cours afin de développer la vente en ligne
- **Le Concours Suisse des produits du terroir** a permis de réunir 1'113 produits, 164 jurés et 347 médailles décernées. Le Marché des terroirs suisses avec ses 175 exposants à proposer les meilleurs produits du terroir de Suisse
- Au niveau **International**, il y a une excellente collaboration avec le SECO et l'ONUDI pour le développement des concours à l'international, selon le modèle suisse.

LES DEFIS

La mise en place de la vision définie par le PMO nous apparait être un défi dans une volonté de dynamique territoriale. Nous avons des atouts à faire valoir, les enjeux de commercialisation sont importants. Ne pas être dans l'immobilisme, innover et oser !



Photo : Le bien vivre et le bien manger (photos Anthony Brown)

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

Séances

La *Commission interjurassienne pour la gestion des marques* (CIGM) est composée de 14 membres et s'est réunie à quatre reprises dans divers lieux, entre le canton du Jura et du Jura bernois. La CIGM a traité différents thèmes et projets, dont la certification, les manifestations réalisées ou en cours, les filières, ainsi que des projets de grande importance dont le Plan de Mise en Œuvre (PMO), Plan de Développement Régional Marguerite (PDR), le Concours Suisse des produits du terroir ou des projets Interreg et PHR.

Les membres de la CIGM ont un rôle important de décision, que ce soit pour l'acceptation ou non d'un nouveau projet, avec toujours le souci de maintenir une plus-value autour de la qualité des matières premières que nous avons à disposition dans la région, ainsi que de veiller au respect de la chaîne des valeurs

Quelques changements ont eu lieu au niveau des membres de la Commission : Départ de Josiane Daepf, remplacée par Sandra Borruat-Chételat (FRC), départ de Ariane Tschanz, remplacée par Françoise Häring (UPJB) et départ de Paulette Sunier-Bourquin remplacée par Isabelle Kämpf (OAN). Nous tenons à remercier ces personnes qui se sont dévouées au sein de la CIGM et nous souhaitons plein succès aux nouvelles.

Certification

Notre zone territoriale est représentée par deux marques « Jura bernois Produits du terroir » et « Spécialité du Canton du Jura ». Selon le nouveau bandeau de communication (voir ci-dessous).

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques et mandate un *Organisme Intercantonal de Certification* (OIC), qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des produits proposés par les différents artisans et agriculteurs de la région souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées.

Tableau 27

Etat de certification au 31.12. 2019.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	16	18	34
Spécialité du Canton du Jura	43	38	81
Total général	59	56	115

Marque	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	94	154	248
Spécialité du Canton du Jura	172	196	368
Total général	266	350	616

Savourez la région



Suisse. Naturellement.

Les marques JU et JBE sont certifiées et rassemblées sous la bannière nationale «regio.garantie ». Une phrase d'accroche est ajoutée, en fonction des utilisations et publics-cibles.

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 OQuaDu « Viande chevaline suisse L'Originale »

Grâce au soutien obtenu dans le cadre de l'Ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu), une dynamique a pu se mettre en place au sein de la filière « Viande chevaline suisse ». En collaboration avec le centre de compétences des bouchers suisses (ABZ, Spiez), et grâce aux nouvelles recettes valorisant les « quartiers avant » et aux outils de communications développés dans l'étude préliminaire, la commercialisation des produits a pu être facilitée. Pour mémoire, ces produits de qualité et à valeur ajoutée se nomment : **la Terrine, la Craquante, l'Apéro et la Saucisse sèche**.

Ces nouvelles recettes, leurs déclinaisons et ces nouveaux produits ont permis de fluidifier le marché. Le prix payé, à l'éleveur est ainsi légèrement monté.

Le projet a jusqu'alors permis de déployer des actions de communication promouvant la viande chevaline suisse, comme notamment la refonte du site internet www.viande-chevaline-suisse.ch ou la création de photographies professionnelles. La question de l'approvisionnement en chevaux de boucherie a également pu être analysée dans le cadre du travail de Bachelor d'Anne-Juliette Bérard (Analyse de l'approvisionnement en chevaux de boucherie, 2018) mené sur des actions développées en 2019.

L'année 2019 a été marquée par la création d'un outil de mise en lien éleveur-boucher, l'entrée de la viande chevaline suisse au Patrimoine culinaire suisse (PCS) avec une fiche spécifique, la présence de la marque sur de nombreuses manifestations et la recherche de nouveaux bouchers motivés par le concept.

L'outil de mise en lien a pour but de faciliter l'approvisionnement des bouchers et offrir une plus-value pécuniaire aux éleveurs. Le concept répond aux attentes des acteurs ; il sera repris en 2020, professionnalisé, ainsi qu'un travail de fond avec les assurances chevalines qui sera effectué.

L'affiliation de la viande chevaline suisse au Patrimoine culinaire suisse a permis de sensibiliser les consommateurs et offrir de l'ampleur au projet de soutien national. La fiche traduite dans les 3 langues nationales peut être consulté :

<https://www.patrimoineculinaire.ch/Produits?text=viande+chevaline&canton=&categorie=#467>.

De nombreux articles de presse ont été rédigés suite à l'entrée au PCS.

Une communication ciblée aux consommateurs de la problématique dans la presse et la présence à de nombreuses foires et manifestations a permis de sensibiliser ce dernier sur une consommation locale, éthique et durable.

L'accompagnement de la mise en marché des produits sera poursuivie en accentuant fortement la commercialisation des produits et en travaillant à l'amélioration de la régularité et de la qualité des produits à base de viande chevaline.

3.6.2.2 Interreg « Terroirs & Innovations II : l'enjeu de la commercialisation »

Le projet Interreg « Terroirs & Innovations II » a pris fin en mars 2019 (prolongation de trois mois acceptée). La restitution s'est effectuée à l'occasion de la Fête de la Tête de Moine, le vendredi 3 mai 2019. Le projet a été validé par Arcjurassien.ch et le montant final alloué.

Pour rappel, ce projet vise à augmenter les chiffres d'affaires en produits et services régionaux, c'est à dire d'augmenter la valeur ajoutée des producteurs et prestataires locaux.

Les objectifs de ce projet se déclinent en deux volets opérationnels :

Volet 1 : Vendre les produits régionaux

Initier une dynamique au sein des micro-filières alimentaires locales (production, transformation, mise en marché de produits), par l'accompagnement de groupes d'intérêts partagés, en réponse aux attentes des consommateurs (résidents, pendulaires, touristes). Communiquer vers les consommateurs.

Renforcer la qualité et la variété de l'offre de produits et de services. Communiquer vers les consommateurs (y compris tourisme d'affaires).

Volet 2 : Vendre les services du terroir

Renforcer la qualité et la variété de l'offre de produits et de services. Communiquer vers les consommateurs (y compris tourisme d'affaires).

Afin d'atteindre ce but, ce projet se décline en sous-objectifs :

- Créer de nouveaux **outils commerciaux** : recettes innovantes, modèles économiques par micro-filières.
- **Créer des échanges** entre les acteurs du terroir au sein du massif du Jura franco-suisse au niveau des productions, des savoir-faire spécifiques et des services.
- **Innover et développer les prestations et services des producteurs** engagés dans les filières agroalimentaires de proximité et de l'agritourisme. Structurer des rencontres et des échanges, afin de partager les pratiques professionnelles et commerciales.
- **Développer le réseau** des acteurs et soutenir la commercialisation en circuits de proximité.
- **Profilier la région du « Massif du Jura franco-suisse »**, comme une région d'excellence de l'agritourisme en Europe.

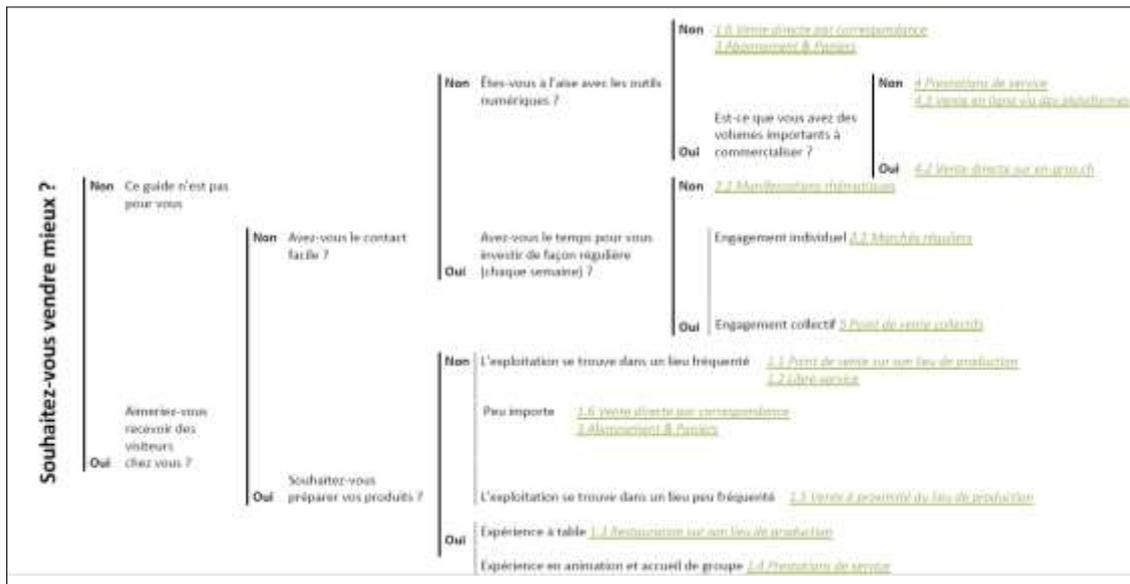
Actions réalisées

De nombreuses actions ont été menées tout au long du projet. Le travail avec les filières a pu être investigué, menant à la prise du secrétariat de la Saucisse d'Ajoie IGP par la FRI. Les modes de commercialisation, dont le drive fermier, ont pu être évalués, menant à la création d'une boîte à outils (cf. ci-dessous). Une campagne de communication « Travailler et acheter les produits de notre région » a été menée. Des vidéos sur les bonnes pratiques franco-suisse de commercialisation ont été créées et permettent actuellement de dynamiser la boîte à outils. Des guides équestres à l'attention des cavaliers et prestataires ont pu être développés et publiés sur le site de la fondation. Finalement de nombreuses manifestations (Foire comtoise, Concours Suisse des produits du terroir, SITV Colmar,...) ont permis d'échanger d'un côté et de l'autre de la frontière.

Boîte à outils

Le début d'année 2019 s'est terminé avec la création d'un outil de vente directe destiné aux producteurs et prestataires désireux de développer les circuits courts dans leur démarche entrepreneuriale. Le document illustre de nombreuses pratiques par les témoignages de producteurs et les avantages/inconvénients de chaque mode de commercialisation. La plupart des démarches existantes de vente directe ont été répertoriées, renseignées et complétées par une partie plus théorique sur les outils marketing appropriés. Un cours de formation continue (Boîte à outil vente directe ; marketing pour débutant) a été inscrit au programme de la formation continue de la Fondation Rurale Interjurassienne. Il est attendu une exploitation et mise à jour régulière de l'outil, lequel est mis gratuitement à disposition des producteurs et prestataires intéressés, sous forme électronique à l'adresse internet suivante : <https://www.guide-vente-directe.ch/>.

Figure 10

Boîte à outils – arbre de décision – **Guide vente directe produits ferme agriculture exploitation.**

3.6.2.3 Interrog « Tourisme & Consommation locale »

Sous son intitulé complet « **Inciter les touristes et les résidents à consommer local : produits emblématiques, agréés et certifiés** », ce projet regroupe la Fondation Rurale Interjurassienne, Jura Tourisme et Jura bernois Tourisme pour le côté Suisse et Savoie Mont-Blanc (office de tourisme) côté Français.

Le projet vise à bâtir une stratégie durable de valorisation plus globale de notre patrimoine culinaire et des produits locaux auprès des touristes et des résidents, afin d'avoir un lien plus fort entre économies agricoles et touristiques (**décloisonnement**).

Avec l'aide de la HEG-Arc comme expert et accompagnateur, la Fondation Rurale Interjurassienne, et les offices du tourisme du Jura et Jura bernois, ainsi que tous les acteurs territoriaux ont constitué un groupe de travail pour établir un état des lieux du territoire en analysant notamment les 3 axes suivants : **communication, organisation et commercialisation** (marchés). De ce groupe de travail est née une **vision commune** du territoire qui pourra ainsi être communiquée dans la prochaine campagne 2020 par tous les acteurs concernés et perdurera sur le long terme. Cette vision est la suivante :

Dans le Jura et le Jura bernois, les espaces naturels préservés et les paysages ruraux typiques façonnés au cours des âges par l'agriculture, illustrent les caractères authentiques de leurs habitants ouverts et accueillants. Ils vous invitent à venir prendre le temps pour partager et apprécier leurs produits du terroir, découvrir leurs chevaux et services et jouir d'une qualité de vie riche et intense en émotions.

3.6.2.4 Pays romand – Pays gourmand (PR-PG)

La fédération PR-PG défend et promeut 7 territoires romands au travers de leurs marques de produits régionaux, comme la promotion des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ». Les représentants des marques régionales romandes se retrouvent environ 6 fois par année pour se coordonner et réaliser des actions communes. A côté de cela, des actions plus courantes, décrites ci-dessous, ont été réalisées :

- Soutien aux producteurs de produits régionaux : APPR ;
- Soutien aux filières : Saucisse d'Ajoie IGP ;
- Promotion en collaboration avec le tourisme: Brochure Terroir à Savourer ;
- Foires et manifestations ;
- Restauration ;
- Communication.

3.6.2.5 APPR (Association des Producteurs de Produits Régionaux)

L' « Association des producteurs de produits régionaux labélisés » compte 53 membres. Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés JU ou JBE, disposer d'une plateforme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations (Ex. Festival du goût, etc.), encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

Les membres du comité APPR sont :

- **Romain Bürki**, Delémont, Nouveau président dès le 29.10.2019 ;
- **Philippe Domon**, Alle ;
- **Ronald Sommer**, Monible ;
- **Sandrine Cattin**, Alle ;
- **Stéphane Oester**, Grandval ;
- **Nicolas Lovy**, Courételle ;
- **Olivier Boillat**, Courtemelon (Secrétaire, voix consultative, FRI).



Affiche du 2^e Festival du goût,
Delémont le 6 décembre 2019, organisé par APPR.

3.6.2.6 Saucisse d'Ajoie IGP

L'interprofession Saucisse d'Ajoie IGP a défini des objectifs pour 2019 afin de faire connaître ce produit typique de notre région aux touristes, mais également aux locaux.

La FRI apporte son soutien en effectuant le secrétariat pour cette filière.

La promotion au travers la baguette ajoulote, ainsi que grâce à son nouveau logo a été un succès notamment lors des participations des bouchers dans les manifestations telles que la journée de la Saucisse d'Ajoie IGP :



Nouveau logo Saucisse d'Ajoie IGP.



Affiche de la journée Saucisse d'Ajoie IGP.

3.6.2.7 Brochure Terroir à savourer II

La deuxième édition du magazine « *TERROIR à savourer* » a vu le jour fin septembre 2019. Elle résulte d'une collaboration entre les sept organisations suivantes :

- Jura Tourisme ;
- Jura bernois Tourisme ;
- Tourisme Bienne Seeland ;
- Parc naturel régional Chasseral ;
- Parc naturel régional du Doubs ;
- Neuchâtel Vins et terroir ;
- Fondation Rurale Interjurassienne.

Ce magazine est né d'une volonté de promouvoir de façon commune les thèmes des goûts et des saveurs. La grande nouveauté pour cette édition est la participation d'un partenaire supplémentaire, à savoir Tourisme Bienne Seeland. Neuchâtel Tourisme a par contre décidé de ne pas renouveler sa collaboration. Tout au long des 48 pages (français et allemand), le lecteur découvre l'histoire des produits emblématiques : Œil de Perdrix, saucisses et saucisson, eaux de vie et fromages. Les producteurs et leurs savoirs faire exceptionnels sont aussi mis en avant avec des portraits ou de petites interviews. Le magazine est rédigé sur la base des produits au bénéfice des marques "Spécialité du Canton du Jura", "Neuchâtel Vins et Terroir" et "Jura bernois Produits du terroir".

De nombreuses bonnes adresses permettent aux visiteurs de déguster et d'acheter ces produits et un agenda recense aussi les événements gourmands. Tiré à 30'000 exemplaires, ce magazine est disponible dans les offices de tourisme de la région, dans de nombreux autres points de distribution et sur Internet sous www.juratroislacs.ch. Il est également distribué activement à l'occasion des nombreuses manifestations gourmandes de la région telles que le Concours suisse des produits du terroir, la St-Martin ou la Fête de la Tête de Moine. Le groupe de travail réfléchit déjà à une collaboration pour un prochain numéro qui pourrait sortir en 2021. Pour sa première édition, le magazine avait bénéficié de nombreux soutiens financiers. A noter que pour cette deuxième édition, le groupe de travail a réussi à autofinancer le magazine grâce à la participation des producteurs, à la vente de pages de publicité et à la participation de chaque organisation.

De nombreuses bonnes adresses permettent aux visiteurs de déguster et d'acheter ces produits et un agenda recense les événements gourmands. Tiré à 30'000 exemplaires, ce magazine est disponible dans les Offices de tourisme de la région, dans de nombreux autres points de distribution et sur Internet sous www.juratroislacs.ch. Il est également distribué activement à l'occasion des nombreuses manifestations gourmandes de la région telles que le Concours suisse des produits du terroir, St-Martin ou la Fête de la Tête de Moine. Le groupe de travail réfléchit déjà à une collaboration pour un prochain numéro, qui pourrait sortir en 2021. Pour sa première édition, le magazine avait bénéficié de nombreux soutiens financiers. A noter que pour cette deuxième édition, le groupe de travail a réussi à autofinancer le magazine grâce à la participation des producteurs, à la vente de pages de publicité et à la participation de chaque organisation.



Le magazine « Terroir à savourer II » a été imprimé à 30'000 exemplaires et lancé en conférence de presse du 8 octobre 2019 à La Neuveville.

3.6.2.8 Manifestations

Les produits du terroir ont été mis à l'honneur lors de différentes manifestations durant l'année 2019. Ces manifestations sont également un excellent moyen de collaborer à la mise en valeur de produits avec nos différents partenaires, comme les Offices du tourisme, ainsi que les Parcs naturels régionaux.

Tableau 28

Foires et manifestations.

Dates	Manifestation	Lieu	Descriptif	Visiteurs
3 mai	Wake up and Run	Bienne	Petits déjeuners du terroir offerts par PR-PG aux coureurs.	850 participants
Début mai	Fête de la Tête de Moine	Bellelay	Organisation du marché et du concours de dégustation.	Env. 15'000 personnes
Début mai	Marché paysan	Bienne	Stand de vente en commun avec le Parc Chasseral.	Env. 8'000 personnes
26 mai	2^e Journée de la Saucisse d'Ajoie IGP	Ajoie	Les 10 boucheries de l'interprofession ont animé cette journée en faisant découvrir la « Baquette Ajoulote ».	Env. 2'000 personnes
21-23 juin	40 ans du Jura	Saignelégier	Le canton du Jura a fêté ses 40 ans. Coordination du village gourmand	Env. 14'000 personnes
4 juillet	Action de promotion des cars postaux	Delémont	Coordination de petits déjeuners offerts par les cars postaux.	Env. 200 personnes

Dates	Manifestation	Lieu	Descriptif	Visiteurs
9-11 août	Marché-Concours national de chevaux	Saignelégier	Stand de promotion / vente avec Jura tourisme	Env. 55'000 personnes
1-2 septembre	Foire de Chindon	Reconvilier	Village « Saveurs et Découvertes régionales » avec Jura bernois Tourisme.	Env. 35'000 personnes
26 septembre	Wake up and Run	Delémont	Petits déjeuners du terroir offerts par PR-PG aux coureurs.	Env. 750 personnes
27 septembre	Conférence nationale « Qualité valeur ajoutée, avenir »	Delémont	Conférence nationale sur la thématique de la stratégie qualité.	Env. 250 personnes
28-29 septembre	8^e Concours suisse des produits du terroir	Courtemelon	Organisation de cette manifestation incontournable des produits du terroir.	Env. 15'000 personnes
19 octobre	Marché paysan	Loveresse	Village de producteurs et animations.	Env. 1'200 personnes
18-27 octobre	Foire du Jura	Delémont	Stand de vente, pinte et espace animations.	Env. 50'000 personnes
28 octobre au 3 novembre	Salon suisse des goûts & Terroirs	Bulle	Stand avec la présence de 6 producteurs.	Env. 45'000 personnes
6 décembre	2^e Festival du Goût	Delémont	Organisation d'un événement gourmand avec dégustations à 5 Fr.	Env. 1'500 personnes

Dans le cadre des manifestations, l'année 2019 a notamment vu l'organisation de deux grandes manifestations:

Le canton du Jura a fêté son 40^e anniversaire. À cette occasion, de nombreuses festivités se sont déroulées lors du week-end du 22 et 23 juin 2019. Les producteurs ont pu prendre part à un village gourmand installé à Saignelégier, au cœur de ce rassemblement populaire.

Tous les 2 ans, Courtemelon devient le centre de la Suisse et accueille le Concours Suisse des Produits du Terroir.



Médailles d'Or Concours Suisse 2019, catégorie A (Produits laitiers).



Foire du Jura, Delémont 17 au 26 octobre 2019. L'espace agricole accueille un magasin et un Espace gourmand avec une cuisine de démonstration de notre partenaire ZUG, utilisée tous les soirs par les producteurs des marques JU et JBE.

3.6.2.9 Restauration

Plusieurs chartes liées à la restauration ont été développées ces dernières années :

- Charte destinée aux collectivités publiques ;
- Charte destinée aux traiteurs ;
- Charte destinée aux restaurateurs ;
- Charte destinée aux métairies du Parc Chasseral ;
- Charte petit-déjeuner.

Durant l'année 2019 les actions se sont concentrées principalement sur les chartes destinées aux restaurateurs et aux métairies du Parc Chasseral, à savoir :

Séance de coordination avec les parcs du Doubs et Chasseral.

Collaboration avec www.juragourmand.ch pour la mise en valeur des restaurants.

Visite de qualité chez les restaurants suivants :

- Métairie des Plânes, Les Pontins ;
- Métairie Jobert, Orvin ;
- Restaurant de la Croix-Blanche, Berlincourt.

Fin 2019, nous comptabilisons les collaborations suivantes avec les établissements de restauration :

- Charte restaurants 29 établissements ;
- Charte métairies Chasseral 11 établissements ;
- Charte traiteur 6 établissements ;
- Charte restauration collective 21 établissements ;
- Charte petit-déjeuner 3 établissements.

3.6.2.10 Communication (site internet...)

Le projet PRPG nous permet d'avoir des actions de communication reconduites d'année en année, que nous pouvons lister ci-dessous :

- Site Internet www.terroir-juraregion.ch;
- Site Internet www.en-gros.ch;
- Page facebook Terroir Juraregion ;
- Compte Instagram Terroir Juraregion ;
- Panneau lumineux au centre de loisirs de Saignelégier ;
- Collaboration avec Lysiane Matthey, ambassadrice des produits du terroir ;
- Newsletter destinée aux producteurs.

Durant l'année 2019, ces actions ont été poursuivies avec les nouveautés suivantes :

Des réflexions sont en cours pour refaire totalement le site Internet www.terroir-juraregion.ch. Une collaboration a été mise en place avec une entreprise informatique, dans l'objectif d'avoir un nouveau site Internet dès l'été 2020.

La communication au sein du domaine FAER doit se développer. Un appel d'offres à plusieurs agences de communication de la région a été effectué, afin de mettre en place une collaboration sur du long terme avec un partenaire/expert.

Des vidéos de promotion des produits du terroir ont été réalisées en collaboration avec Lysiane Matthey et diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur les thématiques suivantes :

Connaissez-vous les marques régionales ? (micro-trottoir au marché de Delémont)

Visite de la Fromagerie des Franches-Montagnes au Noirmont.

Visite de la Maison de la Tête de Moine AOP à Bellelay.

3.6.2.11 Taxation de la Tête de Moine AOP

Depuis le début de l'année 2019, 2 collaboratrices du domaine FAER ont suivi une formation, afin d'effectuer la taxation de la Tête de Moine AOP. Les fromages sont taxés 1x par mois sur les lieux de production. Le domaine FAER participe donc activement au contrôle qualité de ce produit emblématique du Jura et du Jura bernois.

3.6.2.12 La Minute des terroirs

C'est une émission radiophonique de 1min 30, diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio en 2019.

3.6.2.13 Das Beste der Region (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a également intégré cette année le visuel „regio. garantie“, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.



Logo « Das Beste der Region ».

3.6.2.14 Projet pilote PHR Economie : Espace Bâlois

Le projet pilote PHR (*Pilotprogramm Handlungsräume Wirtschaft* ou Programme pilote Territoires d'action Economie) a débuté en 2017 et se terminera en avril 2020 suite à un délai accordé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Le projet cité doit permettre de mieux appréhender le territoire d'action, composé des cantons Bâle Campagne, Bâle Ville, Jura et, puis, dans une moindre mesure, de l'Alsace (France). Les cantons d'Argovie et de Soleure ont été intégrés dans les prémices du projet, avant de se retirer pour cause de manque de ressources humaines et de temps.

Un diagnostic établi par la Haute Ecole de Gestion Arc a permis de développer des liens entre la métropole bâloise et sa campagne avoisinante. L'accent a été mis sur la restauration, qui s'avère être un bon vecteur des produits régionaux. Sur cette base et l'expérience du World Café (Festival du goût 2018) permettant de cibler les attentes des consommateurs en matière de restauration régionale, l'offre de communication « Moment Terroir » a été développée.

Le « Moment Terroir » se définit comme une expérience clé en main liant une activité agritouristique, un repas dans un restaurant promouvant les produits de la région, ainsi qu'une balade (via l'application Snukr). L'axe restauration permettant de toucher aussi bien les citoyens bâlois que les touristes de passage dans la région. Jusqu'alors 8 « *Moment Terroir* » ont été développés : 5 sur la région du Jura, 2 sur BL et une en Alsace. Les offres sont communiquées sur les réseaux sociaux et de nouveaux puis proposés pour l'année 2020.

Le déploiement des activités sur le territoire d'action se fait en étroite collaboration avec le Centre Ebenrain pour l'Agriculture, la nature et la nutrition à Sissach (BL), pendant de la FRI sur le territoire bâlois, ainsi qu'avec la Chambre d'agriculture d'Alsace. Ce partenariat permet d'apprendre des entreprises actives dans le secteur alimentaire.

Un nouveau partenariat a été développé fin 2019 avec *Retail Impuls*, bureau d'accélération commerciale. Le travail commun permettra d'amener les producteurs jurassiens sur le canton de BL, par leur présence au marché d'Allschwil en date du 4 avril 2020 et de réseauter avec la grande distribution, afin d'amener les produits jurassiens à BS (Globus et Manor St-Jakob).

Le projet qui se terminera fin avril 2020 permettra de finaliser les *Moments Terroirs* et d'intensifier l'axe de commercialisation du projet (marché Allschwil).



Vidéos Moment terroir.

3.6.2.15 Projet pilote PHR Economie : Arc jurassien

Porté par Arcjurassien.ch, le projet pilote **PHR Economie** déployé sur l'Arc jurassien contient quatre sous-projets. Celui porté par la FRI vise à amener les produits régionaux labellisés aux entreprises de la région. En 2018, une campagne de communication large a pu être élaborée, notamment par la mise à disposition d'une documentation de référence à l'attention des entreprises (brochure « Expériences TERROIR pour entreprises ») et l'organisation de moments de réseau entre entreprises et producteurs/prestataires du terroir.

Le projet s'est clôturé par un cycle de restitutions aux différentes instances cantonales et privées. La restitution du PHR Economie en terre jurassienne s'est déroulée au **Musée jurassien d'art et d'histoire**. Le lieu a été sélectionné parmi les prestataires figurant dans la brochure. M Damien Chappuis, maire de la ville de Delémont, ainsi que président du réseau des villes de l'Arc jurassien et M Thomas Schaffter, président de l'Association du commerce jurassien, nouvellement constitué en 2018, sont intervenus. Celle-ci a rassemblé une trentaine de personnes, dont le Ministre de l'environnement M David Eray. Le maire de Porrentruy, Gabriel Voirol, des représentants communaux ainsi que les deux représentants des Chambres du commerce du Jura (CCIJ) et du Jura bernois (CEP), respectivement Mr Pierre-Alain Berret et M. Patrick Linder, étaient également présents.

Les présentations ont suscité le débat, notamment sur l'influence des entreprises sur le territoire et leur responsabilité vis-à-vis de leurs employés. Les entreprises sont un maillon essentiel de toute démarche visant à développer la consommation locale et augmenter la rente présente. L'étude menée par le Prof. Nicolas Babey de la HEG Arc a mis en évidence la faiblesse du secteur tertiaire et donc l'importance de renforcer les synergies entre les secteurs primaires et secondaires pour limiter la fuite des capitaux. Porte d'entrée peu utilisée jusqu'à maintenant, la prise de conscience autour du rôle grandissant des entreprises émerge.

Si le rôle économique des entreprises est évident, la responsabilité sociale envers leurs employés doit se développer. La Fondation Rurale Interjurassienne est convaincue à l'issue de ce PHR que l'innovation en matière de consommation locale se trouve à l'intersection du secteur primaire et secondaire.

Les entreprises régionales ont une identité territoriale forte et sont ancrées dans un territoire spécifique, c'est pourquoi elles peuvent également être considérées comme des produits du terroir, menant ainsi une réflexion sur ce que nous consommons et comment nous le consommons.

Expérience dans le Nord Vaudois et la Vallée de Joux

Le Domaine FAER de la Fondation Rurale Interjurassienne est également intervenu dans la mise en œuvre d'un projet similaire à la brochure « Expériences TERROIR pour entreprises », mais numérique dans la Vallée de Joux et le Nord Vaudois. Les territoires du Nord Vaudois et de la Vallée de Joux ont opté pour la mise en valeur de leurs producteurs à travers une application mobile « Mon-producteur.ch » qui favorise le commerce de proximité et valorise les produits du terroir et les préparations artisanales.

Grâce à ce projet pilote, un nouvel onglet pour les entreprises a pu être créé sur lequel des services aux entreprises sont proposés (salle de séminaire, panier cadeau, bon cadeau, etc.). Pour le lancement de cette initiative sur le sol vaudois trois actions ont été entreprises :

- Conférence de presse 11 septembre 2019 à la Ferme de l'Épinette à Bavois ;
- Manifestation MICE du 26 septembre 2019 au Pont dans la Vallée de Joux ;
- Présence de « mon-producteur.ch » au Concours suisse des produits du terroir.

Celles-ci ont reçu un très bel accueil médiatique et le projet a largement séduit dans sa démarche. La mise en œuvre du volet dans le Nord Vaudois et la Vallée de Joux a bénéficié de la même démarche et méthodologie que celle appliquée dans le Jura et Jura bernois. Ce sont donc des actions qui peuvent être répétées et facilement transposées sur des territoires différents. Si le gain de temps a été considérable, ce sous-projet vaudois a également bénéficié des enseignements du sous-projet sur le Jura et le Jura bernois.

3.6.2.16 École à la ferme

L'année 2019 a été marquée par l'organisation de 89 activités *École à la ferme*, dont 35 journées et 54 demi-journées dans le Jura bernois et le canton du Jura.

Depuis 2008, ce ne sont pas moins de 8'496 élèves qui ont pu participer aux activités *École à la ferme* et ainsi se sentir concernés par les thématiques liées à l'agriculture, à l'environnement et plus largement au développement durable. Un des buts fixés pour 2020 est de passer le cap des 10'000 élèves. Ce sont 13 prestataires qui proposent l'activité *École à la ferme*, soit 8 dans le Canton du Jura et 5 dans le Jura bernois.

Suite aux discussions entamées en 2018, un groupe de travail a été créé pour élaborer une offre combinée ***École à la ferme et Animation École du Parc Chasseral***. Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises et a abouti à une nouvelle offre dès le printemps 2020 pour les écoles. Cette nouvelle offre combinée comprend :

- Une demi-journée *École à la ferme* ;
- Une demi-journée d'animation du Parc qui fait le lien entre agriculture et environnement. Le Parc Chasseral construit cette animation en se basant sur une offre existante (la biodiversité et moi ; miam une plante, etc.) et inclura les compétences en éducation au développement durable (EDD), indispensables pour les programmes scolaires.

Un projet d'une telle importance et avec un pouvoir de développement important requiert un montant conséquent pour perdurer. Ce montant a pu être couvert en grande partie, grâce au soutien de nos généreux donateurs, notamment la Fondation Ernst Göhner, les communes et bourgeoisies, les chambres d'agriculture du Jura et Jura bernois, l'Union suisse des paysans, la Fondation pour la Jeunesse du Jura bernois, le Rotary-Club, la banque Raiffeisen, le Service de la promotion économique et le canton du Jura.

Le partenariat financier avec la *Fondation sur la Croix* (sponsor principal) étant arrivé à échéance en 2018, nous avons eu la chance de trouver un autre grand donateur par l'arrivée de la Fondation Ernst Göhner.

Si les défis financiers restent toujours présents, 2020 sera une année charnière avec de nombreuses possibilités de développement :

- Améliorer la présence des prestataires sur le territoire JU et JB ;
- Améliorer la promotion du programme ;
- Sensibiliser nos partenaires sur l'importance du programme ;
- Développer une identité visuelle ;
- Passer le cap des 10'000 élèves participant à École à la ferme.



École à la ferme.

3.6.2.17 Marguerite

Ce projet de développement régional (PDR 2016-2021), prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour des axes et mesures suivantes :

Mesures individuelles

- Les familles Cuenin, Lachat et Bühler ont terminé leurs réalisations au printemps 2017 ;
- La famille Protti et le site Musée suisse des fruits et de la distillation ont été inaugurés en septembre 2018 ;
- La fin de chantier du dernier investisseur privé (famille Sommer Monible) est repoussée pour fin 2020.

Mesures collectives

Axe parcours équestres

Le parcours équestre du Clos du Doubs « *Au pas du cheval* » a été inauguré en avril 2018.

Le parcours équestre Ajoie-Ouest a été inauguré le dimanche 30 juin 2019 en collaboration avec le syndicat chevalin d'Ajoie et l'Etrier ajoulot. Ce sont environ 150 cavaliers et attelers, venus du Jura et de plus loin, qui ont participé à la balade gourmande avec animations et jeux tout au long du parcours.

Le tracé du parcours Ajoie-Est a été finalisé en fin d'année et transmis au canton du Jura pour recevoir les autorisations afin de démarrer le balisage en début d'année 2020. Le parcours « *Triage des Chênes* » dont la société Escale Bonfol était propriétaire a été intégré à ce réseau équestre. En effet, Escale Bonfol a remis gratuitement ce réseau à l'association Marguerite qui reprend sa gestion et son entretien.

Le tracé du parcours « *Haut-Plateau / Haute-Sorne* » est en cours.

Le développement des parcours dans le Jura bernois reste compliqué mais suit son cours.

La demande de permis pour le balisage du parcours équestre Chasseral a pu être déposée au printemps 2019 à la Préfecture du Jura bernois. Les nombreuses démarches administratives n'ont pas permis une publication dans les feuilles officielles avant l'automne, ce qui a obligé l'Association Marguerite et l'Association du réseau équestre de Chasseral (propriétaire du réseau) de faire face à des oppositions et des réserves émises par certains propriétaires. Des discussions sont en cours afin de faire lever ces oppositions.

Le tracé de « *Moutier* » est en cours de finalisation et sera prochainement présenté aux agriculteurs.

Afin de gagner du temps, les 3 réseaux de *Bas Vallon*, *Tavannes* et *Moutier* seront déposés en un seul dossier auprès de la Préfecture du Jura bernois, ceci, dès que les démarches seront finalisées.

Une association pour porter les réseaux équestres du Jura et du Jura bernois après le projet Marguerite est en discussion.

Un mandat concernant la gestion des cartes équestres, des taxes pour les cavaliers et l'actualisation du site www.re-beju.ch a été confié à l'AREF.

Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés :

- Conférence de presse et inauguration du réseau équestre Ajoie-Ouest ;
- Réalisation de la carte équestre Ajoie-Ouest ;
- Shooting photos : Parcours équestre Ajoie Est et Chasseral ;
- Annonces pour les réseaux équestres dans le livret du Marché-Concours, le terrien interjurassien et le livret du Franchquitrail ;
- Promotion des réseaux équestres en collaboration avec BeJu Tourisme rural à la Foire de Chaindon et au Concours suisse des produits du terroir ;
- Elaboration d'une carte de promotion des réseaux équestres avec SIRAC ;
- Flyer BeJu Tourisme rural pour Marguerite et les réseaux équestres ;
- Newsletter ;
- Mise à jour et entretien du site Internet www.re-beju.ch.

Axe qualité

- Le label Q de SuisseTourisme est une base obligatoire pour tous les investisseurs Marguerite ; cette labellisation implique également un suivi et un coaching individuel réalisé en collaboration avec les offices du tourisme ;
- Un axe « petit déjeuner » a été ajouté à la charte « restauration » existante pour inciter les prestataires à proposer des produits labellisés. Cette charte a été signée par les investisseurs concernés.

Axe centre de services

- Un groupe de travail « Centre de services » a été mis en place en collaboration avec les associations agritouristiques du Jura et du Jura bernois à savoir :
 - BeJu Tourisme rural
 - Les chemins du bio
 - Marguerite

Une nouvelle organisation du Centre de service a été prévue et validée par les financeurs selon le schéma ci-après :

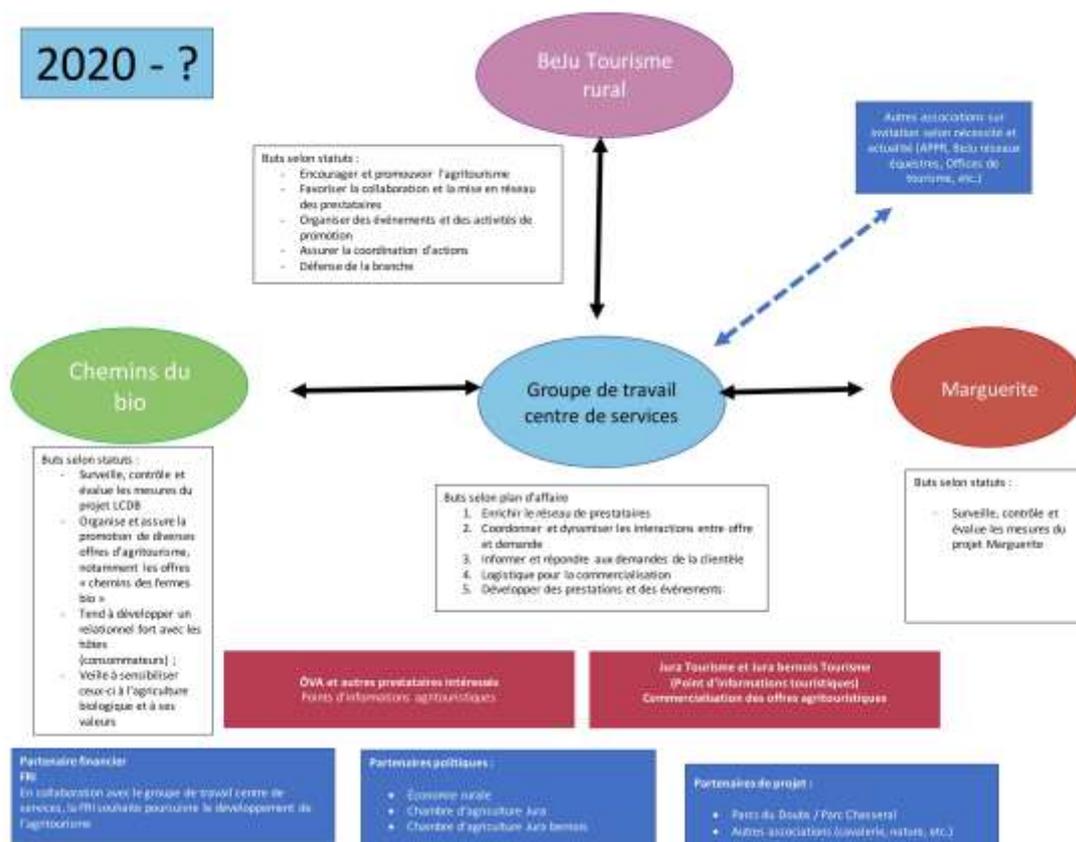


Schéma Centre de services.

Axe coordination

Suite au départ à la retraite de Micheline Aubry, Magali Ackermann a repris la coordination du projet Marguerite et a effectué les diverses tâches administratives liées au projet.

3.6.2.18 PDR Créalait

L'étude préliminaire acceptée, l'Association Créalait a procédé en 2019 à la rédaction détaillée de l'étude documentaire. Elle a été acceptée en novembre 2019 par le Ministre Jacques Gerber. Depuis décembre 2019, le dossier PDR est en cours d'analyse par OFAG. Il comprend les facettes suivantes :

- Fromathèque & Laboratoire laitier de Delémont ;
- Logistique vers les commerces de détail (Fromajoie SA) ;
- Transformation laits & pâtes molles ;
- Fromagerie touristique Le Noirmont ;
- Fromagerie de Develier ;
- Magasin fermier ;
- Fromageries fermières à Soubey et Ravines.

Les mesures suivantes sont prévues, dans le but de transformer 2.5 millions de kilos de lait supplémentaires par an :

Mesures individuelles :

- Fromathèque et laboratoire laitier de Delémont ;
 - Société de laiterie de Delémont (6 agriculteurs)
- Centre logistique ;
 - Fromajoie SA (130 producteurs labélisés)
- Magasins de producteurs labélisés JU et JB ;
 - 16 agriculteurs et artisans membres de l'APPR

- Fromagerie des Franches-Montagnes ;
 - MIBA AG (18 livreurs de lait)
- Fromagerie de Develier, Gruyère AOP & Pâtes molles ;
 - Société coopérative de fromagerie (17 livreurs de lait)
- Conversion de fermes laitières (lait de fromagerie & BIO) ;
 - 16 agriculteurs et livreurs de lait d'industrie

Mesures collectives :

- Identité visuelle – Communication – Promotion (produits) ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait
- Offres touristiques sur sites (services) ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait
- Coordination PDR ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait
- Locaux logistique Fromajoie SA ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait
- Magasin de producteurs « Cœur de paysan – La ferme jurassienne » ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait
- Commercial ;
 - Mesure collective financée par l'Association Créalait.



Projet de bâtiment Créalait à Courtétellet, abritant une production fromagère, magasin de producteurs et centre logistique.

3.6.3 Les projets en discussions

3.6.3.1 Plan de mise en œuvre PMO

La région interjurassienne (Canton du Jura et Jura bernois) a de réels atouts à faire valoir : matières premières de qualité, transformées et commercialisées dans la région avec potentiel de développement de services agritouristiques. La Filière Alimentaire et Espace Rural (FAER) est un maillon essentiel de l'économie présentielle, le Jura et le Jura bernois étant une région rurale.

De nombreux producteurs, prestataires de services, transformateurs et commerciaux en sont les acteurs. Afin de répondre à leurs attentes, dynamiser, développer et donner toute la cohérence économique au secteur d'activité de la filière alimentaire et de l'espace rural, un plan de mise en œuvre (PMO) « **Filière Alimentaire et Agritourisme : Petites et Moyennes Entreprises régionales** » pour la période 2018-2021 est ainsi devenu essentiel.

Cette démarche doit permettre de soutenir des initiatives privées tout en gardant une cohérence de développement territorial. Ce travail est la référence pour la région en matière de filières alimentaires et d'agritourisme. Les outils proposés, une vision, trois fiches (organisation-marché-communication) et un plan d'action, doivent apporter cohérence et efficacité pour ce secteur d'activité.

Cette démarche doit permettre de soutenir des initiatives privées tout en gardant une cohérence de développement territorial. Ce travail est la référence pour la région en matière de filières alimentaires et d'agritourisme. Les outils proposés, une vision, trois fiches (organisation-marché-communication) et un plan d'action, doivent apporter cohérence et efficacité pour ce secteur d'activité.

La région interjurassienne, par ses rites en lien avec le partage et ses traditions culinaires, par son attrait pour son territoire se doit d'être ambitieuse et novatrice dans ce domaine.

« Rester immobile ne sert à rien. Il faut choisir entre progresser ou régresser. Allons donc de l'avant et le sourire aux lèvres. » Robert Baden-Powell.

3.6.3.2 Demande LPR e-commerce

A l'issue des résultats obtenus dans le cadre du PHR Economie Arc Jurassien où la FRI a développé des outils de promotion des produits du terroir au travers les entreprises du Jura et du Jura bernois, des échanges ont eu lieu entre l'Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR) par son Président Romain Burki et l'association du commerce jurassien par son Président Thomas Schaffter.

Suite aux analyses effectuées par les experts, il ressort clairement qu'il y a des fuites importantes de capitaux au niveau des assurances, de l'énergie ou encore des produits alimentaires sur l'arc jurassien.

Un constat : « Unissons-nous pour dynamiser notre territoire »

Un slogan : « Je vis, j'achète....DANS LE JURA ! »

C'est pour ces différentes raisons, qu'une demande d'aide LPR est en cours d'élaboration, afin de mettre sur pied un e-commerce.

Nous postulons : « le bien vivre permet de mieux capter les capitaux ».

Nous sommes d'avis qu'en intégrant les petits commerçants, nous pourrions augmenter les flux des présences et ainsi améliorer la rente territoriale. L'axe e-commerce nous paraît être un bon angle d'attaque de cette problématique.

3.6.3.3 PDR Jura bernois (Plan de développement Régional)

Ce projet part du constat que si la transformation laitière se porte bien, contrairement au canton du Jura, le territoire du Parc Chasseral et plus largement le Jura bernois possèdent un véritable potentiel de diversification de matières premières agricoles. Ce PDR s'inscrit pleinement dans une volonté d'augmenter la rente territoriale. Ce PDR contient 2 axes principaux, qui se subdivisent en plusieurs thématiques :

Axe 1 : Diversification

1.1 Produits innovants et de niche par de nouveaux équipements et ateliers de conditionnement

Ce PDR vise à favoriser l'essor de nouvelles cultures (lentilles, quinoa, lin, etc.) dans la région et d'augmenter le taux de transformation des matières premières en créant des laboratoires communs. Cette démarche entrerait dans l'esprit de mieux développer des circuits et filières de proximité et d'offrir aux producteurs plus d'autonomie, d'augmenter la valeur ajoutée sur le marché.

1.2 Revalorisation de la filière viande

Le Jura bernois possède encore plusieurs boucheries/abattoirs de petites tailles qui ont été récemment repris par de jeunes bouchers devant remanier leurs entreprises afin de garantir leur maintien dans ce secteur compétitif. Les agriculteurs affectionnent la collaboration avec ces petites boucheries. Ces centres plus locaux représentent une opportunité pour les producteurs de viande sur plusieurs points :

- Moins de déductions prélevées aux producteurs ;
- Mise en valeur de l'ensemble de la bête (y compris bas morceaux) ;
- Moins de stress vis-à-vis de l'abattage pour les animaux ;
- Empreinte carbone plus faible ;
- Pas de fuite de capitaux hors de la région ;
- Proximité et lien social avec le boucher.

Les bouchers sont également de bons interlocuteurs pour vendre et distribuer leur viande aux restaurateurs et traiteurs de la région, permettant ainsi de garder toute la chaîne de valeur ajoutée dans la région.

Axe 2 : Commercialisation

2.1 Points de vente : Le développement de points de vente représente un champ d'action nécessaire, car l'accessibilité des produits du terroir reste une problématique importante sur le territoire. Celui-ci s'intègre pleinement dans une démarche globale de production, transformation et commercialisation des produits régionaux.

2.2 Métairies : Il s'agira de renforcer l'utilisation des produits régionaux (dans les menus) au sein des métairies par des propositions de produits attractifs et de renforcer les possibilités d'achats de produits régionaux dans les régions de montagne autour de ces métairies qui sont fréquentées touristiquement (micro-points de vente de produits régionaux, vente directe à la ferme, etc.).

La présente demande a été initiée par la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) et fait suite à une volonté commune au Parc naturel régional Chasseral, à la Fondation Rurale Interjurassienne et à l'Association des producteurs de produits régionaux (APPR) de valoriser la production et commercialisation de produits régionaux dans le Jura bernois.

3.6.4 8^e Concours Suisse des produits du terroir

Le 8^e Concours Suisse des produits du terroir s'est déroulé durant le mois de septembre 2019 à Delémont-Courtemelon et a décerné 347 médailles. Sur les 1'113 produits inscrits (1'258 en 2017, 1'036 en 2015), 1'050 produits (1'221 en 2017, 972 en 2015) ont été dégustés. La remise des médailles a eu lieu pour la première fois le vendredi soir 27 septembre 2019, permettant une communication des gagnants dans les médias le samedi ; les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Le Marché des terroirs suisses a accueilli environ 15'000 visiteurs sur les 28 et 29 septembre. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec quelques 120 articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 260'000 médailles (450'000 en 2017, 340'000 en 2015) autocollantes de médailles ont été imprimées et sont placées sur les produits médaillés. 5 Prix d'Excellence et 5 Prix de Meilleurs producteurs suisses 2019 ont été décernés.

L'organisateur, la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) a collaboré avec les projets supra-régionaux de toute la Suisse, «Alpinavera», «Culinarium», «Das Beste der Region» et «Pays romand - Pays gourmand», pour contacter les producteurs suisses. Les produits AOP et IGP suisses ont été mis en valeur aussi bien au Concours Suisse qu'au Marché des terroirs suisses. Les produits « Bio Suisse » et « Parcs suisses » ont été recensés séparément.

	2019	2017	2015	2013	2011
Nombre de producteurs en Concours	461	408	332	240	312
Cantons présents au Concours	22	25	23	21	23
Produits inscrits	1'113	1'258	1'036	922	1'021
Produits évalués	1'051	1'221	972	812	902
Nombre de jurés	164	192	113	101	86
Nombre de médailles	347	417	352	240	274

3.6.4.1 Comparaison internationales

Le tableau suivant permet un aperçu au 27.9.2019 des principaux concours dans le monde, nombre de produits et nombre de médailles décernées :

Concours suisse des produits du terroir		
2005	936 produits	365 médailles
2007	1'021 produits	453 médailles
2009	980 produits	420 médailles
2011	1'025 produits	274 médailles
2013	922 produits	240 médailles
2015	795 produits	352 médailles
2017	1'258 produits	417 médailles
2019	1'113 produits	347 médailles
Concours marocain des produits du terroir		
2014	374 produits	109 médailles
2016	550 produits	200 médailles
2018	650 produits	93 médailles
Concours tunisien des produits du terroir		
2017	236 produits	76 médailles
2019	645 produits	196 médailles
Concours général agricole Paris		
2018	5'782 produits (sans les vins)	1'398 médailles
2019	6'312 produits (sans les vins)	1'553 médailles

Une délégation de 18 personnes de Tunisie et du Maroc et de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) a été accueillie au Marché des terroirs suisses à Courtemelon. Ce mandat de la FRI fait suite en 2014 à l'organisation du 1^{er} Concours des produits du terroir du Maroc, ainsi qu'en Tunisie en 2016. Un réseau des Concours avec une plateforme internet a été mis en place (www.concours-terroir.org).

3.6.4.2 Remise des médailles du 27.09.2019 à Delémont Cinémont

La remise des médailles suisses a eu lieu le vendredi soir à 18h00 dans le Salle Cinémont 1, en présence d'environ 420 personnes. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 28 septembre 2019 en présence des Hôtes d'honneur, de l'Office fédéral de l'agriculture et des autorités cantonales. Un message vidéo de félicitations de Guy Parmelin introduisait le tout.



5 Meilleurs producteurs suisses.
Delémont - Cinémont, 27.09.2019.

Tous les renseignements sont disponibles
sous : <https://www.concours-terroir.ch/>

3.6.4.3 Marché des Terroirs suisses / Hôtes d'honneur Genève et BEEF.ch

Le jugement des produits a connu son apogée lors du grand Marché des terroirs suisses sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon (www.frij.ch). Le Marché a eu lieu les 28 et 29 septembre 2019 et comptait pas moins de 175 exposants (195 en 2017, 158 en 2015, 139 en 2013, 151 en 2011) qui ont présenté leurs productions sur 2'600 m² de halles et autant de surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché, afin de mieux comprendre leur confection et leur potentiel gustatif. Les attractions des paysans et producteurs de tous les secteurs, ainsi que la présence d'Hôtes d'honneur ont été particulièrement appréciées et soignées. Relevons la présence de 21 stands genevois et une surface de BEEF.CH avec un grand restaurant, une soirée des éleveurs et 12 races de vaches exposées avec leurs veaux dans les pâturages.



Inauguration du 28.9.2019.



BEEF.CH Cuisse de bœuf Natura Beef, 28.9.2019.

3.6.5 International

3.6.5.1 2^e Concours Tunisien des produits du terroir

Le 2^e Concours Tunisien des produits du terroir s'est déroulé les 18, 19 et 20 juin 2019. Pas moins de 645 produits ont été inscrits à l'occasion ; soit trois fois plus qu'à l'occasion de la première édition.

Pour rappel, le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) par son aide financière, participe au développement du Concours dans le cadre du projet PAMPAT (Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir).

La présence de la FRI par l'intermédiaire de Lionel Gilliotte et Nadège Koller s'est effectuée dans un but de supervision à la bonne organisation du Concours Tunisien et d'émulation du Concours National dans d'autres pays, à l'occasion de la conférence internationale organisée à cette occasion.

Concours Tunisien

Lionel Gilliotte et Nadège Koller ont suivi le processus d'organisation du Concours et ont apporté leur aide technique au groupe de travail en ce qui concerne la réception des marchandises, la mise en lot et le processus de dégustation.

Les catégories suivantes ont été proposées à l'occasion des dégustations :

- Catégorie A : Olives et huile d'olive ;
- Catégorie B : Fruits et plantes aromatiques ;
- Catégorie C : Produits d'origine animale ;
- Catégorie D : Légumes ;
- Catégorie E : Produits à base de céréales.

Les présidents des jurés ont été coachés par Lionel Gilliotte la veille de la première dégustation. Il est précisé l'utilisation de la carte bleue pour la validation des lots dégustés ainsi que le contrôle du taux de médailles (30%). L'importance de générer des commentaires positifs est relevée. La philosophie du Concours est exprimée aux présidents, lesquels se doivent de la transmettre aux jurés.

La formation de l'école hôtelière, la calibration des jurés, ainsi que la gestion du prix d'excellence sont entre autres points traités par la FRI. Un support lors des journées de dégustations a été apporté au comité technique du Concours.

Le Concours s'est très bien déroulé. Les collaborateurs tunisiens se sont montrés très performants en matière de communication et le marché se déroulant deux semaines après les dégustations a été couronné d'un franc succès.

3.6.5.2 Conférence Internationale

La conférence internationale organisée en marge du Concours par Ebe Muschiali (ONUDI) a eu pour but d'informer les pays intéressés sur le concept de Concours National. Cet outil développé par la FRI et ONUDI a pour but de créer de la valeur ajoutée aux producteurs de produits traditionnels et de créer l'émulation au sein des branches de productions.

Les pays représentés à l'occasion de la conférence internationale sont :

- Ghana, Géorgie, Egypte, Turquie, Ukraine, Afrique du Sud, Maroc, la Tunisie (hôtes) et Suisse : échange de bonnes pratiques.

Ebe Muschiali a présenté les différentes étapes essentielles à la concrétisation d'un Concours National de produits du terroir. Les expériences tunisiennes, marocaines et suisses ont été partagées et des exemples concrets ont été présentés.

Chaque pays a présenté son histoire, son potentiel économique et ses traditions culinaires. La conférence s'est clos par la présentation de la plateforme internationale et son importance en matière d'échange d'outils et de bons procédés, ainsi que par l'appréciation des participants pour la création d'un Concours National dans leur propre pays. Tous se sont montrés intéressés par l'outil. L'Egypte et la Géorgie se sont montrées particulièrement enclins au développement de l'outil et prêts à faire partie de la plateforme internationale.

3.6.5.3 Réseautage GT International

L'importance que revêt un concours national de produits du terroir comme outil de promotion et de développement territorial n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, une rencontre avec l'ONUDI, le SECO, les délégations du Maroc et de la Tunisie, ainsi que la Fondation Rurale Interjurassienne s'est tenue à l'occasion du 8^e Concours Suisse des Produits du Terroir pour inaugurer le Réseau International des Concours.

Ce réseau a pour but de réunir les acteurs de différents pays impliqués dans l'implémentation,

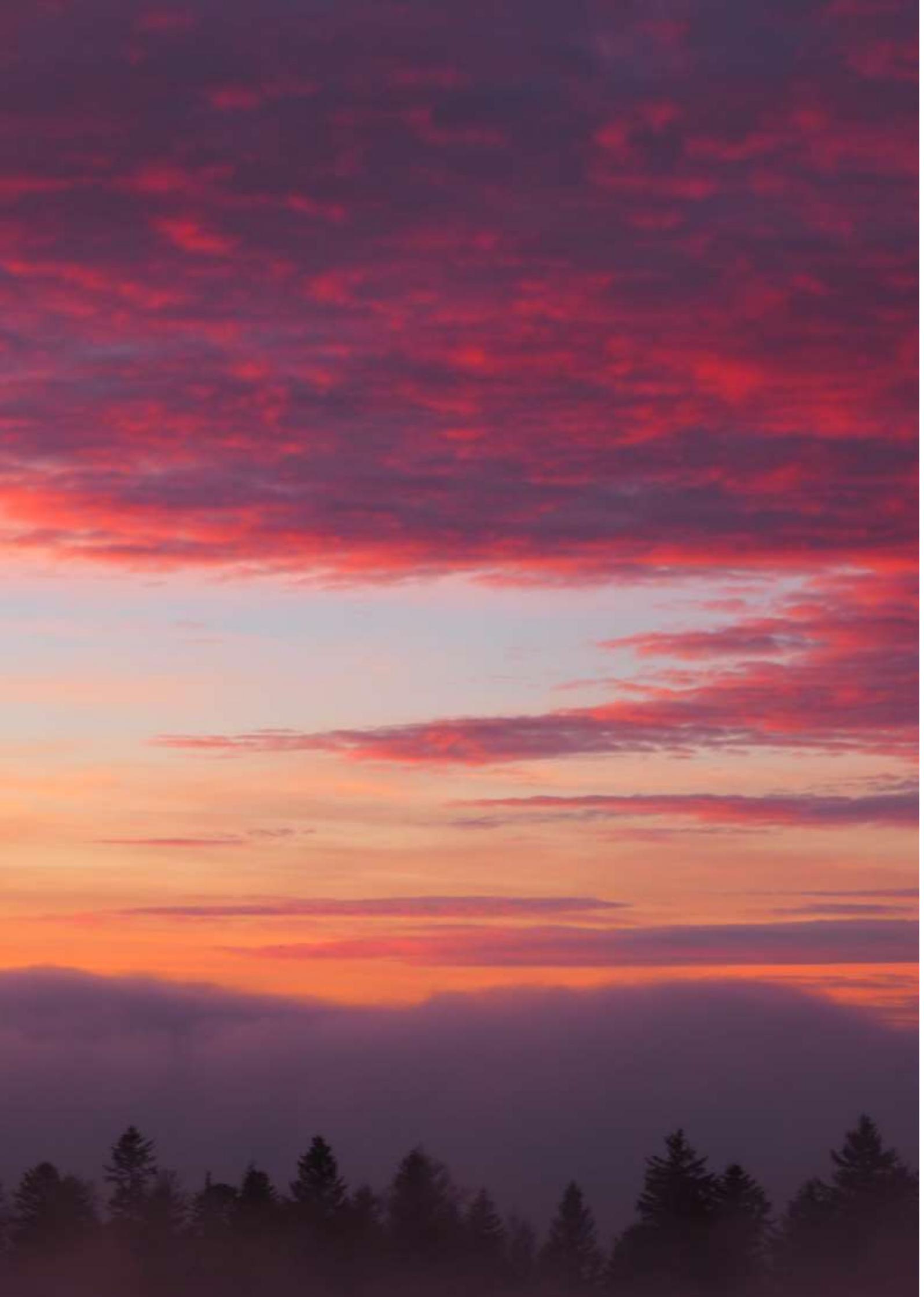


l'organisation et la mise en œuvre de Concours Nationaux des produits du terroir selon le guide des procédures élaboré par la Fondation Rurale Interjurassienne et l'ONUDI. Se réunir en un réseau international permet de favoriser les échanges entre les différents pays afin d'assurer l'amélioration des revenus des agriculteurs et/ou producteurs opérant au niveau de la production, la transformation et la valorisation des produits du terroir.

Réseau international des Concours.

Pour plus d'information, il vous est possible de consulter le site officiel du réseau international :

<https://www.concours-terroir.org/>



4. Fiduciaire FRI

Pour le département Fiduciaire de la FRI, l'année 2019 était une année charnière. En effet, après avoir mené une analyse stratégique qui a révélé une capacité d'amélioration globale de l'organisation et des procédés, un plan d'actions a été établi afin d'optimiser le fonctionnement du département et améliorer sa rentabilité. Après une année, nous pouvons déjà constater les effets bénéfiques de sa mise en œuvre en matière organisationnelle. Il s'agira donc de poursuivre sur cette voie en 2020.

LES FAITS MARQUANTS DE 2019

- L'application du plan d'actions visant à optimiser le fonctionnement et la rentabilité du département était le grand travail de 2019. Nous sommes heureux de constater que les efforts fournis ont payé et que l'année 2019 s'est parfaitement déroulée. Les options choisies se sont avérées totalement judicieuses ;
- L'amélioration de la rentabilité pour l'exercice 2019 est à relever et découle des mesures appliquées. L'objectif de taux de prestations facturables avait été fixé entre 60% et 70%. Ce taux atteint 62% et remplit l'objectif attendu ;
- La réorganisation interne, notamment par la délégation de certaines responsabilités aux collaborateurs a permis un engagement de tous les employés du département. Il est essentiel de relever la grande implication de chacun pour atteindre les objectifs fixés ;
- L'utilisation du terminal serveur « Agro-Cloud » se révèle être un avantage considérable pour le département et pour les clients.

LES DEFIS A VENIR POUR LA FIDUCIAIRE FRI

Au vu des éléments décrits précédemment, un des grands défis à relever pour le département en 2020 sera de poursuivre sur la voie engagée. D'une part, sous l'aspect organisationnel en cherchant encore à optimiser les processus et méthodes. D'autre part, sous l'aspect rentabilité en cherchant à confirmer l'amélioration des résultats économiques qui a été constatée pour l'exercice 2019.

Un des défis qui est soumis en tout temps aux collaborateurs de la fiduciaire est de répondre aux besoins de nos clients afin d'assurer leur satisfaction par rapport aux prestations fournies. Dans ce but, nous cherchons également à faciliter le travail de nos clients en mettant à disposition des outils professionnels leur permettant d'optimiser leurs tâches administratives et comptables.

Nous recherchons également à valoriser les résultats comptables, notamment en faisant la promotion pour la réalisation de comptabilités analytiques. Cet outil est une aide à la prise de décision pour l'entrepreneur. L'analyse des données avec le comptable pourra fournir des informations précises et indispensables à la gestion de l'exploitation.



La Fiduciaire FRI aide les exploitants à surmonter les obstacles, sur la voie menant aux sommets

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des bouclements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut privé en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possible et de fournir des solutions adaptées à chaque client.

Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.



La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.



En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 9 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.20 équivalent plein-temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département permet de faire face à toutes situations. Les collaborateurs se montrent également toujours disponibles entre eux afin de fournir les meilleures prestations dans l'intérêt du client. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière, afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2019 est la suivante :

- 4 comptables (3.4 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.3 EPT) ;
- 2 secrétaires comptables (y.c en formation HEG) (1.3 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du département totalisent 11'516 heures (13'212 en 2018). Cette différence s'explique par le fait que durant l'année 2018, la fiduciaire comptait 1.25 EPT en plus. En effet, aucune personne n'a été engagée pour remplacer l'ancienne responsable de département (poste repourvu à l'interne) et une opératrice de saisie a également quitté ses fonctions, sans que le poste ne soit repourvu.

Le 76.4% de l'imputation des heures, soit 8'799 heures, est attribué au projet n°4000 « Comptabilité » propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.).

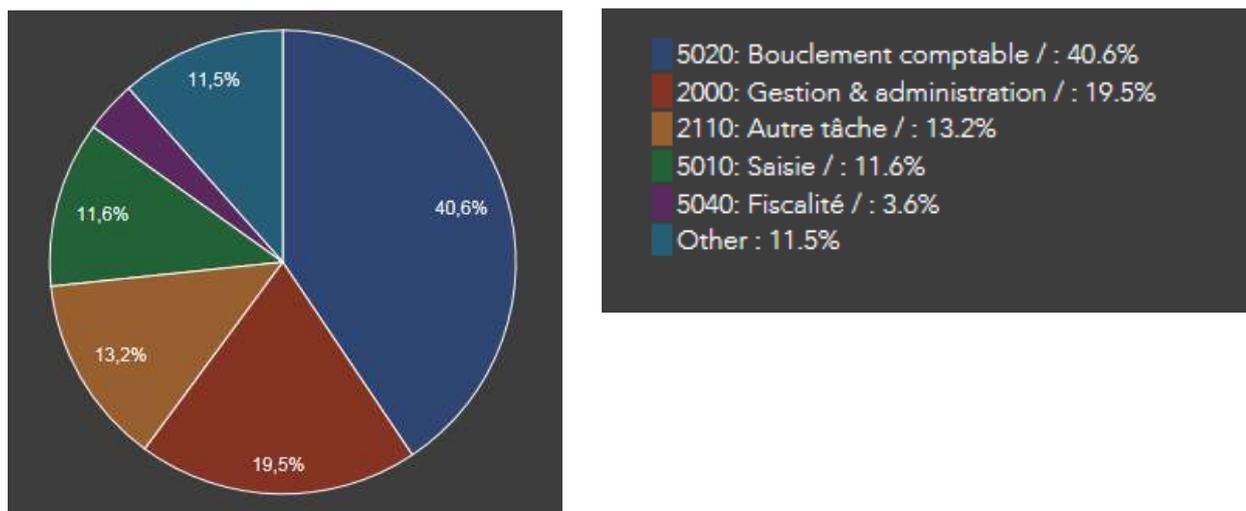
Tableau 29

La répartition des heures 2019 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Boucllement comptable	3'574 heures / 40.6 %
2000	Gestion & administration	1'712 heures / 19.5 %
2110	Autres tâches	1'165 heures / 13.2 %
5010	Saisie comptabilisé	1'017 heures / 11.6 %
5040	Fiscalité	316 heures / 3.6 %
	Reste des heures imputées	1'015 heures / 11.5 %

Figure 11

Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2019 sont au nombre de 342 (335 en 2018). Les mandats actifs dans l'agriculture représentent 94% des dossiers, soit 321. Selon le RA 2018, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 929. Ainsi, cela représente 34.5% de parts de marché en matière de comptabilité agricole (33% en 2018).

Les mandats 2019 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	96	85
• Comptabilités financières, saisies par La fiduciaire :	86	97
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	87	81
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	29	30
• Aides au boucllement et/ou fiscalité uniquement :	44	42
Totaux :	<u>342</u>	<u>335</u>

Nous constatons une augmentation des mandats saisis par les clients. Cette tendance croît toujours années après années. Cela traduit la réussite de la stratégie de la fiduciaire qui incite à l'utilisation des logiciels comptables adaptés afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du boucllement. Actuellement environ 60% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

4.4 Informatique et comptabilité

La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des boucllements comptables.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme ATwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont bien adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, ATwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures, qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

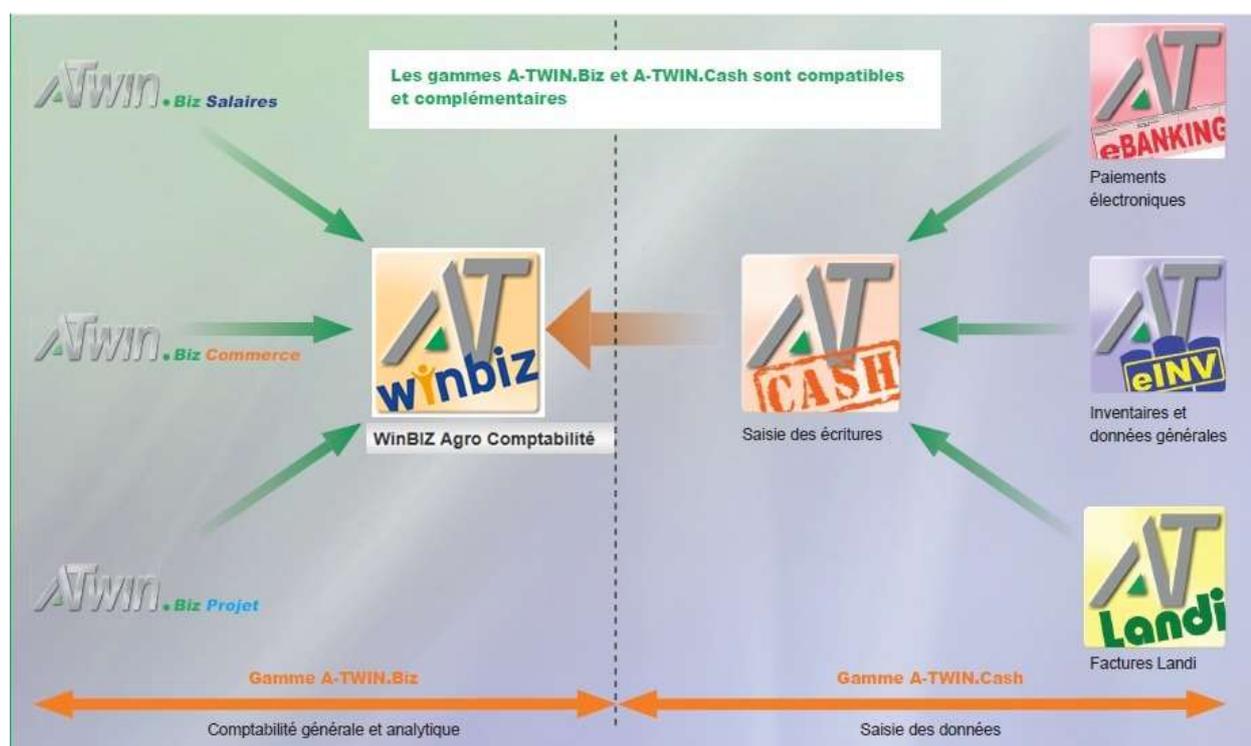
ATwin e-banking est un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.

De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.



4.5 Statistiques fédérales

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

Plusieurs établissements réalisent la récolte et la mise en valeur des données. L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires.

Agroscope établit également des monitorings et récolte des données par le biais de livraison ART ou DC-IAE. A la suite de l'évolution des outils informatiques, le département « Fiduciaire FRI » n'était plus en mesure de fournir ce genre de données car les logiciels comptables n'étaient plus adaptés. Le déroulement de l'exercice 2019 ne nous a pas permis de nous remettre à jour sur ce point. Toutefois, au vu des évolutions, nous espérons pouvoir à nouveau contribuer à ces recherches en 2020. Grâce à ses travaux, Agroscope fournit des rapports et informations précieuses pour les agriculteurs de notre région.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. Ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

4.6 Nouvelle organisation et plan d'actions 2019

La Fiduciaire FRI, suite à une analyse complète, a saisi l'opportunité de réaliser une réorganisation de son département.

Les axes stratégiques retenus pour le développement du département étaient les suivants :

- Optimisation des tâches de saisie et plus-value pour les clients ;
- Equilibre financier et collaborateurs engagés ;
- Synergie avec les autres Départements et Domaines d'activité de la FRI ;
- Observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale.

Afin d'améliorer la situation et d'optimiser les processus ainsi que les résultats financiers, un plan d'action avait été élaboré et appliqué, en quasi-totalité, en 2019 déjà :

Actions à entreprendre	Qui	Statut	Calendrier 2019											
			janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Axe optimisation des tâches et plus-value clients														
Etablir un contrat de prestations pour les clients	CaJu	réalisé												
Etude des outils et possibilités pour importation des données bancaires/ Landi (optimiser temps de saisie)	CaJu/BeFa/BeCa	réalisé												
Susciter intérêt client à mise en valeur par utilisation optimisée	Tous	en partie réalisé												
Interprétation des résultats et mise en valeur avec client lors de la visite (susciter intérêt clients aux mises en valeur)	Tous	réalisé												
Promouvoir les "dossiers de gestion" pour pilotage entreprise	Tous	réalisé												
Promouvoir outil Agro-Cloud pour gestion comptabilité	Tous	réalisé												
Axe rentabilité économique														
Augmenter les mandats par comptables (redistribution mandats)	Tous	réalisé												
Fixer objectifs taux de prestations dérivées de 60-70% (à communiquer dans les entretiens annuels)	CaJu/BeFa	réalisé												
Redécouper d'un partenariat externe PAH	CaJu/GCI	réalisé												
Redéfinir la structure Imelead	CaJu/Tous	réalisé												
Redéfinir le processus facturation selon rôle base Imelead	CaJu/Fr/So	réalisé												
Optimisation de l'organisation et suivi des travaux + suivi des données Imelead (utilisation efficace des ressources)	CaJu	réalisé												
Création organigramme fiduciaire pour définition claire de qui fait quoi (obéguer des responsabilités)	CaJu	réalisé												
Axe synergie département fiduciaire et DA gestion														
Partage du savoir - utilisation ressources intrant communes	CaJu/BeFa	à faire												
Partage du savoir - planification de séances Fide - DA gestion	CaJu/BeFa	réalisé												
Etudier possibilité d'élaboration d'outil en commun	CaJu/BeFa	réalisé												
Assurer communication, échanges entre CaJu et BeFa	CaJu/BeFa	réalisé												
Observatoire situation financière agric. régionale														
Livraison données à finitval Link	Tous	réalisé												
Mise en place outil pour livraison données ART	CaJu/DeFr	à faire												
Définir les dossiers à livrer pour ART	CaJu/DeFr	à faire												
Mise en valeur interprétatives pour la région (Définir des pratiques communes avec Segeca + voir plans comptables)	Tous	réalisé												

Ces mesures ont permis une réelle optimisation du fonctionnement de la Fiduciaire FRI et de sa productivité. L'utilisation d'outils informatiques adaptés a permis aux collaborateurs de se concentrer sur le travail sans perte de temps inutile. Le taux de prestations délivrées s'est donc élevé à 62% en 2019 pour l'ensemble des collaborateurs. Pour comparaison, ce chiffre s'élevait à 56% en 2018 et 54% en 2017. Les employés se sont également vus confiés diverses responsabilités supplémentaires attribuées par le responsable de département.

L'attrait bénéfique de toutes ces actions se fait notamment remarquer dans la comparaison des résultats comptables de 2018 et 2019 du département. Le but est à présent de poursuivre dans cette voie afin d'assurer la rentabilité et la pérennité de la Fiduciaire FRI.



5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir : la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

En floriculture

Comme prévu lors de la prise de décision du Conseil de fondation en 2018, la dernière vente de fleurs de notre propre production a eu lieu durant le mois de mai 2019. Cette dernière s'est achevée sur un bon résultat.

Une apprentie a terminé avec succès son apprentissage en floriculture (Emilie Joray) et a été engagée chez Landi à Delémont au secteur jardinage.

En culture maraîchère

Le marché de légumes (fin avril à début décembre) a ouvert ses portes le jeudi après-midi à la satisfaction de la clientèle. Les clients actuels soutiennent le fonctionnement de ce marché (produits locaux, de saison et dont les procédés de culture sont BIO!). Ils en sont très satisfaits. De plus, une clientèle « jeune » commence à s'intéresser à ce principe de vente de proximité.

Un apprenti maraîcher a commencé la 2^e année

Un apprenti maraîcher a commencé la 2^e année d'apprentissage en seconde voie de formation.

Un apprenti a commencé la 1^{ère} année d'apprentissage

En arboriculture

La saison 2019 a été pratiquement nulle pour tous les types de fruits.

Le verger situé à côté du parc de la villa a été remplacé, durant le mois de février, par des variétés plus adaptées aux objectifs.

Aucun apprenti n'a été engagé en raison de la jeunesse des vergers qui ne permettent pas encore de fournir suffisamment de travail pour un apprenti.

Autres activités

Comme à l'accoutumée, l'entretien des alentours de Courtemelon et de Loveresse ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la Station d'arboriculture et la conciergerie ont été menées pour le mieux.

Enseignement

La volée 2019-2021 du Brevet de concierge, a commencé son cursus en novembre.

Le cours de formation continue dédié au *Jardinage bio* a été dédoublé au vu du nombre important d'inscriptions (16 personnes) et s'est déroulé avec succès.

Deux demi-journées de formation en *Permaculture* ont été dispensées en février et en mars pour le plus grand plaisir des participants.

Comme chaque année, le cours sur les *Fruits et légumes* destiné aux premières années de l'EMI a été dispensé à la mi-août et à fin juin.

Divers

La première année de reconversion bio est terminée... plus qu'une !

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour l'hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier, pour l'exploitation de l'hôtellerie de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon.

Notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total, tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des labels et du terroir, la qualité est tirée vers le haut. C'est pourquoi nous adhérons également au label « Fourchette verte » et au label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires en intéendance, par des mises en situation sous forme de problèmes ou tâches pratiques, tout en accueillant la clientèle en direct.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour des cours en tous genres.

Ce sont plus de 25'000 repas qui ont été servis sur l'année, soit près de 100 repas en moyenne par jour, dont 6'934 repas servis aux élèves. On peut souligner une augmentation de 10% du nombre de repas sur un an, principalement sur les apéritifs (mariages ou autres). Un nouveau visuel et une signalétique pour le grand public ont été mises en place pour le « Restaurant de Courtemelon ».



Nouveau logo « Restaurant de Courtemelon ».

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m2 de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de mandat a été signé avec le canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 60 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse et une en France (Franche-Comté). Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens, en âge de scolarité ou en études (14 à 25 ans), travailler volontairement un certain de temps dans les fermes pour découvrir la vie agricole. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2019, 1'408 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 79 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix, afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI est actuellement en plein changement. Une plateforme intitulée SLSP regroupera toutes les Institutions universitaires, ainsi que les Hautes Ecoles. Dans cette phase de changement, le réseau RERO s'appelle actuellement **Virtua Système Info**. Il est prévu que la migration complète se fasse d'ici fin 2020. Toutefois, notre médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).



6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Trésorerie	842'623	471'694
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'387'290	1'898'537
Autres créances à court terme	426'160	382'343
Stocks et prestations de services non facturées	310'400	352'800
Actifs de régularisation	259'474	647'688
Total de l'actif circulant	3'225'947	3'753'062
Immobilisations financières	2	84'186
Immobilisations corporelles	40'900	48'600
Total de l'actif Immobilisé	40'902	132'786
Total ACTIF	3'266'849	3'885'848

Passif (en CHF)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	691'417	510'319
Dettes à court terme portant intérêt	6495	6'155
Autres dettes à court terme	465'389	155'415
Passif de régularisation	762'943	2'022'185
Total des capitaux étrangers à court terme	1'926'245	2'694'073
Provisions	74'852	85'858
Total des capitaux étrangers à long terme	74'852	85'858
Total des capitaux étrangers	2'001'097	2'779'931
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	735'916	853'664
Résultat de l'exercice	159'835	-117'747
Total capitaux propres	1'265'751	1'105'916
Total du passif	3'266'849	3'885'848

Compte de résultat (en CHF)	2019	2018
Produits nets des prestations de services	3'690'480	3'391'528
Autres produits d'exploitation	7'606'968	7'385'294
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	-39'000	-113'200
Total des produits d'exploitation	11'258'448	10'663'622
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'390'257	-1'135'903
Charges de personnel	-7'149'571	-7'202'419
Autres charges d'exploitation	-2'381'944	-2'143'950
Total des charges d'exploitation	-10'921'771	-10'482'272
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	336'677	181'350
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	-116'575	100
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-133'161	-49'120
Variation de provisions à long terme	11'006	7'084
Total des amortissements et corrections de valeurs	-238'730	-41'936
Résultat d'exploitation net (EBIT)	97'947	139'414
Résultat financier	3'180	-1'290
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	63'365	-250'555
Résultat avant impôts	164'493	-112'431
Impôts directs	-4'658	-5'316
Résultat de l'exercice	159'835	-117'747



7. Annexes

Tableau 30

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			618		40	657
1010	AQ-Formation			50		9	58
1100	CFC agricole		30	4'236	1'751	618	6'635
1110	CFC Agr spéc agr bio			74	25	18	117
1120	CIE CFC agricole			112		7	120
1150	AFP agropraticien			379	46	19	443
1160	CIE AFP agropraticien					2	2
1200	CFC GEF-GEI		24	5'917		275	6'215
1210	CIE CFC GEI			208			208
1250	AFP EEI			2'806		13	2'818
1260	CIE AFP EEI			127			127
1300	AFP ASA			98			98
1310	CIE AFP ASA			10			10
1400	Commission formation professionnelle			462		176	637
1410	Examens CFC agricole			347	58	35	440
1420	Examens AFP agropraticiens			96	4	14	113
1430	Examens CFC GEI			411		34	445
1440	Examens AFP EEI			168		19	187
1500	Brevet et maîtrise agricoles		2	856	380	415	1'654
1510	Commission de maîtrise agricole			146			146
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	172	1	811	12	192	1'188
1560	Commission Formation paysanne			107		5	112
1600	Brevet fédéral de concierge			5		33	38
1620	Brevet apicole			52	6		57
1700	Formation continue prestée	3	2	1'844	1'115	674	3'637
1710	Formation continue prestée – formateurs			93	3		96
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			514			514
1712	Accompagnement stagiaires externes			75			75
1721	Agro-FRI			27	376	4	406
1731	Formation continue prestée – Apiculture			6	1	2	9
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			13			13
1741	Formation continue prestée FAS Spitex			131			131
1750	Conférence internationale		24	87		68	179
1770	Formation continue prestée – Mandats CABI			26	30		57
1771	Formation continue prestée – Echange IAO			108	68	84	261
1772	GASL 2020			1	34	122	156
1950	Exploitation cultures spéciales				36	5'358	5'394
2000	Conseil				955		955

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
2100	Conseils en production animale				1'432	1	1'433
2110	Parasites des bovins				925		925
2135	Apiculture			17	835	690	1'543
2150	Interreg Production laitière efficiente				312	4	316
2151	Interreg SPAD				181		181
2160	Mesure de protection des troupeaux				21		21
2200	Coordination DA PVE			292			292
2205	Conseils en production végétale			193	3'009	28	3'229
2210	Aménagement pâturage			1	575		576
2220	Essais grandes cultures			11	317		328
2230	Erosion des sols				73		73
2240	Réseaux écologiques JU				412	12	424
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				22	15	37
2250	SolAirEau				15		15
2251	Terres Vivantes			6	2'920	54	2'979
2270	Lutte campagnol				105		105
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				145		145
2285	Expertises en production végétale				220	1	220
2289	Désherbage avec robotique			6	254		259
2290	Herb'ficiency				11		11
2292	Conseils en environnement		94		252	1	347
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				618		618
2310	VERGERS +				301	6	307
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT		35	13	286	6	339
2400	Station phytosanitaire			3	2'134		2'137
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			38	8'735	9	8'782
2610	Mise en valeur des données comptables				26		26
2630	Développement régional				55		55
2640	Conseil énergétique				31		31
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				378	5	382
3300	Concours suisse : Concours	24	2'086	216	26	441	2'792
3310	Concours suisse : Marché	12	9	183	487	384	1'075
3320	Concours suisse : Communication		170	9		609	788
3330	Soirée de Gala – Concours	23	68	28		347	466
3340	Concours suisse – Restaurant					49	49
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		765			214	979
3440	OVergers d'Ajoie		5			5	10
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		48				48
3463	PHR Bâle		520			40	560
3464	PHR ArcJura		301			5	306
3480	Viande de cheval du Jura		511			31	542
3490	Filière Laitière- CREALAIT		115			178	293
3525	Communication globale JU		944			35	979
3530	Foires et manifestations Supra JU		110			58	168
3545	Projets régionaux JU		437			43	480
3620	Communication globale JB		441			10	451
3630	Foires et manifestations Supra JB		214			100	314
3640	Projet régionaux JB	11	488	16		87	602

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3700	Agritourisme - Tourisme rural		916			19	935
3710	Ecole à la Ferme		163			36	166
3800	DBR – Das Beste der Region					57	57
3910	Projet Interreg : Terroir et innovations II		339			85	424
3911	Interreg : Toursime & Consommer local		418			28	446
3912	Interreg Via Charlemagne		94				94
3920	Concours Internationaux		219			12	230
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	8'799			307	36	9'141
7000	Gestion administration FRI	36	30			9'241	9'307
7020	Formation continue collaborateurs	113	98	463	411	205	1'290
7021	Formation initiale	3				3'247	3'250
7050	Agriviva					132	132
7060	Informatique			1		259	259
7100	Relations publiques - médias – communication		9	4	20	562	595
7110	Terrien interjurassien					157	157
7120	Centre de documentation					6	6
7200	Secteur hôtelier			19		8'281	8'299
7300	Exploitation cultures spéciales					29	29
8000	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion			6		3'486	3'492
8010	Entretien, aménagement, par expl hort.					1'711	1'711
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			3		1'009	1'012
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'017	1'017
Total		9'194	9'729	22'540	30'746	41'282	113'491

Tableau 31

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
7000	Gestion administration FRI	36	30			9'241	9'307
4000	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion	8'799			307	36	9'141
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			38	8'735	9	8'782
7200	Secteur hôtelier			19		8'281	8'299
1100	CFC agricole		30	4'236	1'751	618	6'635
1200	CFC GEF-GEI		24	5'917		275	6'215
1950	Exploitation cultures spéciales				36	5'358	5'394
1700	Formation continue prestée	3	2	1'844	1'115	674	3'637
8000	Courtemelon : entretien, aménagement gestion			6		3'486	3'492
7021	Formation initiale	3				3'247	3'250
2205	Conseils en production végétale			193	3'009	28	3'229
2251	Terres Vivantes			6	2'920	54	2'979
1250	AFP EEI			2'806		13	2'818
3300	Concours suisse : Concours	24	2'086	216	26	441	2'792
2400	Station phytosanitaire			3	2'134		2'137
8010	Entretien, aménagement, par expl. hort.					1'711	1'711
1500	Brevet et maîtrise agricoles		2	856	380	415	1'654
2135	Apiculture			17	835	690	1'543
2100	Conseils en production animale				1'432	1	1'433
7020	Formation continue collaborateur	113	98	463	411	205	1'290
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	172	1	811	12	192	1'188
3310	Concours suisse : Marché	12	9	183	487	384	1'075
8110	Loveresse : Contrat de gérance					1'017	1'017
8100	Loveresse : entretien, aménagement, gestion			3		1'009	1'012
3525	Communication globale JU		944			35	979
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		765			214	979
2000	Conseil				955		955
3700	Agritourisme – Tourisme rural		916			19	935
2110	Parasites des bovins				925		925
3320	Concours suisse : Communication		170	9		609	788
1000	Dpt Formation – Gestion Développement			618		40	657
1400	Commission formation professionnelle			462		176	637
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				618		618
3640	Projet régionaux JB	11	488	16		87	602
7100	Relations publiques – médias – communication		9	4	20	562	595
2210	Aménagement pâturages			1	575		576
3463	PHR Bâle		520			40	560
3480	Viande de cheval du Jura		511			31	542
1711	Formation continue prestée – Mandat IFFP			514			514
3545	Projets régionaux JU		437			43	480

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3330	Soirée Gala – Concours	23	68	28		347	466
3620	Communication globale JB		441			10	450
3911	Interreg : Tourisme & Consommer local		418			28	446
1430	Examens CFC GEI			411		34	445
1150	AFP agropraticien			379	46	19	443
1410	Examen CFC agricole			347	58	35	440
3910	Projet Interreg Terroir et innovation II		339			85	424
2240	Réseau écologique JU				412	12	424
1721	Agro-FRI			27	376	4	406
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				378	5	382
2292	Conseils en environnement		94		252	1	347
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT		35	13	286	6	339
2220	Essais grandes cultures			11	317		328
2150	Interreg Production laitière efficiente				312	4	316
3630	Foires et manifestations Supra JB		214			100	313
2310	VERGERS +				301	6	307
3464	PHR ArcJura		301			5	306
3490	Filière Laitière – CREALAIT		115			178	293
2200	Coordination DA PVE			292			292
1771	Formation continue prestée – Echange IAO			108	68	84	261
2289	Désherbage avec robotique			6	254		259
7060	Informatique					259	259
3920	Concours Internationaux		219			12	230
2285	Expertises en production végétale				220	1	220
1210	CIE CFC GEI			208			208
1440	Examens AFP EEI			168		19	187
2151	Interreg SPAD				181		181
1750	Conférence internationale		24	87		68	179
3530	Foires et manifestations Supra JU		110			58	168
3710	Ecole à la Ferme		163			3	166
7110	Terrien interjurassien					157	157
1772	GASL 2020			1	34	122	156
1510	Commission de maîtrise agricole			146			146
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				145		145
7050	Agriviva					132	132
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			131			131
1260	CIE AFP EEI			127			127
1120	CIE CFC agricole			112		7	120
1110	CFC Agr spéc agr bio			74	25	18	117
1420	Examens AFP agropraticiens			96	4	14	113
1560	Commission Formation Paysanne			107		5	112
2270	Lutte campagnols				105		105
1300	AFP ASA			98			98
1710	Formation continue prestée – formateurs			93	3		96
3912	Interreg Via Charlemagne		94				94
1712	Accompagnement stagiaires externes			75			75
2230	Erosion des sols				73		73
1010	AQ – Formation			50		9	58

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1620	Brevet apicole			52	6		57
3800	DBR					57	57
1770	Formation continue prestée – Mandat CABI			26	30		57
2630	Développement régional				55		55
3340	Concours suisse : Restaurant					49	49
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		48				48
1600	Brevet fédéral de concierge			5		33	38
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				22	15	37
2640	Conseil énergétique				31		31
7300	Exploitation cultures spéciales					29	29
2610	Mise en valeur des données comptable				26		26
2160	Mesure de protection des troupeaux				21		21
2250	SolAirEau				15		15
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			13			13
2290	Herb'ficiency				11		
3440	O Vergers d'Ajoie		5			5	10
1310	CIE AFP ASA			10			10
1731	Formation continue prestée – Apiculture			6	1	2	9
7120	Centre de documentation					6	6
1160	CIE AFP agroraticien					2	2
Total général		9'194	9'729	22'540	30'746	41'282	113'491

Figure 12

Analyse des activités de la FRI en 2019 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

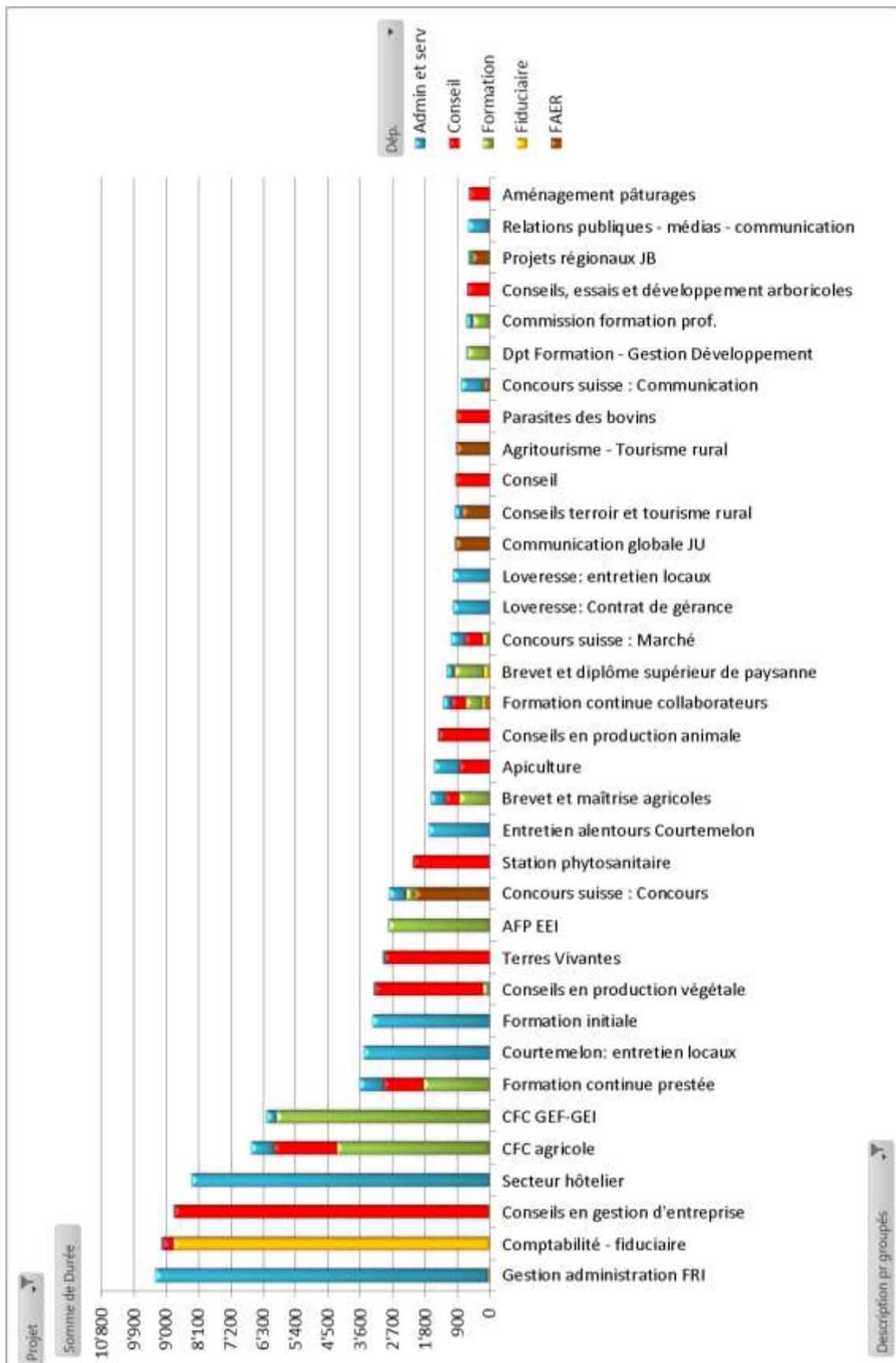


Tableau 32*Conseil de Fondation au 31 décembre 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Darbellay	Michel	Corban JU		CJA - JU profession
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Madame	Riesen	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU		CJA - JU profession
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE	Vice-président	CAJB - JB profession
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Saucy	Noël	Develier JU	Président	CJA - JU profession
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE		Canton BE
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Hofer	Christian	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 33*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Barry	Fatoumata	2300 La Chaux-de-Fonds
Monsieur	Birhanu	Michal	2800 Delémont
Madame	Chaouch Aoun	Rabab	2503 Bienne
Madame	Freléchox	Sylvie	2830 Courrendlin
Madame	Gnoni	Océane	2812 Movelier
Monsieur	Joliat	Allan	2854 Bassecourt
Madame	Paupe	Fatima Morgana	2853 Courfaivre
Madame	Thaqi	Rina	2822 Courroux
Madame	Willemin	Chloé	2800 Delémont

Tableau 34*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Charpilloz	Théa	2735 Bévilard
Madame	Erard	Joanna	2823 Courcelon
Madame	Freléchox	Evelyne	2822 Courroux
Madame	Gigandet	Anouk	2912 Réclère
Madame	Hinni	Manon	2826 Corban
Madame	Louis	Océane	2900 Porrentruy
Madame	Möri	Cosette	2855 Glovelier
Madame	Ory	Marie	2854 Bassecourt
Madame	Pernot	Séolane	2926 Boncourt
Madame	Schmidt	Fiona	2822 Courroux

Tableau 35*Lauréats AFP Agropaticien 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Gasser	Arthur	2333 La Ferrière
Monsieur	Gatherat	Alexis	2923 Courtemaîche
Monsieur	Lachat	Raphaël	2912 Réclère
Madame	Reymond	Magali	1304 Allens VD
Monsieur	Robert-Charrue	Jérémy	2318 Brot-Plamboz NE
Monsieur	Röthlin	Anthony	2400 Le Locle NE
Monsieur	Stalder	Michael	3416 Affoltern im Emmental BE
Monsieur	Wermelinger	Sébastien	2882 St-Ursanne
Madame	Ritter	Esther	2803 Bourrignon

Tableau 36*Lauréats Diplôme de paysanne 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2019			

Tableau 37*Lauréats CFC Agriculteur 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Amstutz	Florence	2612 Cormoret
Monsieur	Aubry	Jérôme	2338 Les Emibois
Monsieur	Blaser	Loann	2905 Courtedoux
Monsieur	Bonardo	Kelyan	2523 Lignièrès NE
Monsieur	Borne	Yvan	2885 Epauvillers
Madame	Cattin	Stéphanie	2854 Bassecourt
Madame	Chappuis	Valère	2824 Vicques
Monsieur	Choulat	Lucien	2932 Coeuve
Monsieur	Erard	Nikolaï	2364 St-Brais
Madame	Frésard	Célia	2360 Le Bémont
Monsieur	Fringeli	Célien	2824 Vicques
Monsieur	Gasser	Xavier	2738 Court
Madame	Girardin	Morgane	2364 St-Brais
Madame	Girardin	Sarah	2883 Montmelon
Monsieur	Gogniat	Jordan	2350 Saignelégier
Monsieur	Habegger	Jérémy	2746 Crémines
Madame	Hinni	Claire-Lise	2345 Le Cerneux-Veusil
Monsieur	Holzer	Marc	2832 Rebeuvelier
Monsieur	Hulmann	Michael	2855 Glovelier
Madame	Jeandupeux	Gwendoline	2345 Les Breuleux
Monsieur	Juillard	Xavier	2914 Damvant
Monsieur	Kämpf	Yan	2613 Villeret
Monsieur	Klay	Dylan	2603 Péry
Monsieur	Leiber	Cédric	2720 Tramelan
Monsieur	Mahon	Romain	2855 Glovelier
Monsieur	Minger	Vincent	2735 Bévilard
Madame	Moser	Gwendolin	2900 Porrentruy
Monsieur	Nagel	Aurélien	2947 Charmoille
Monsieur	Neukomm	Thierry	2534 Les Prés-d'Orvin
Monsieur	Nyffenegger	Dayn	2710 Tavannes
Monsieur	Reichenbach	Quentin	2713 Bellelay

Monsieur	Richard	Lionel	2903 Villars-sur-Fontenais
Monsieur	Scheidegger	Raphaël	2735 Malleray
Monsieur	Schmitt	Ivan	2900 Porrentruy
Monsieur	Theubet	Moïse	2916 Fahy
Monsieur	Wenger	Yvan	2829 Vermes
Monsieur	Wüthrich	André	2607 Cortébert

Tableau 38*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Geiser	Alexandre	2710 Tavannes
Madame	Messerli	Anja	2735 Bévilard
Monsieur	Odiet	Jean	2822 Courroux
Monsieur	Riat	Florian	2915 Bure
Monsieur	Sprunger	Loïc	2362 Montfaucon

Tableau 39*Lauréats Brevet fédéral agricole 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Benoit	Damien	2316 Les Ponts-de-Martel
Monsieur	Cattin	Noé	2942 Alle
Monsieur	Derendinger	Michael	2103 Noiraigue
Monsieur	Dick	David	2933 Lugnez
Monsieur	Grezet	Mikael	2314 La Sagne
Monsieur	Lerch	Christian	2942 Alle
Monsieur	Marchand	Patrick	2905 Courtedoux
Monsieur	Schneiter	Christophe	2406 Le Brouillet
Monsieur	Von Allmen	Julien	2713 Mont-Tramelan

Tableau 40*Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2019.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Favre	Cyrielle	2105 Travers
Madame	Hess	Elisabeth	2720 Tramelan
Madame	Mercier	Jessica	2947 Charmoille
Madame	Nydegger	Sophie	2087 Cornaux
Madame	Vuilliomonet	Elodie	2065 Savagnier
Madame	Zaugg	Myriam	2742 Perrefitte

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton d'Argovie

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Coop Schweiz

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'Illustré
Marchés Paysans
Ministère tunisien de l'agriculture
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand
Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Victorinox

Ville de Delémont

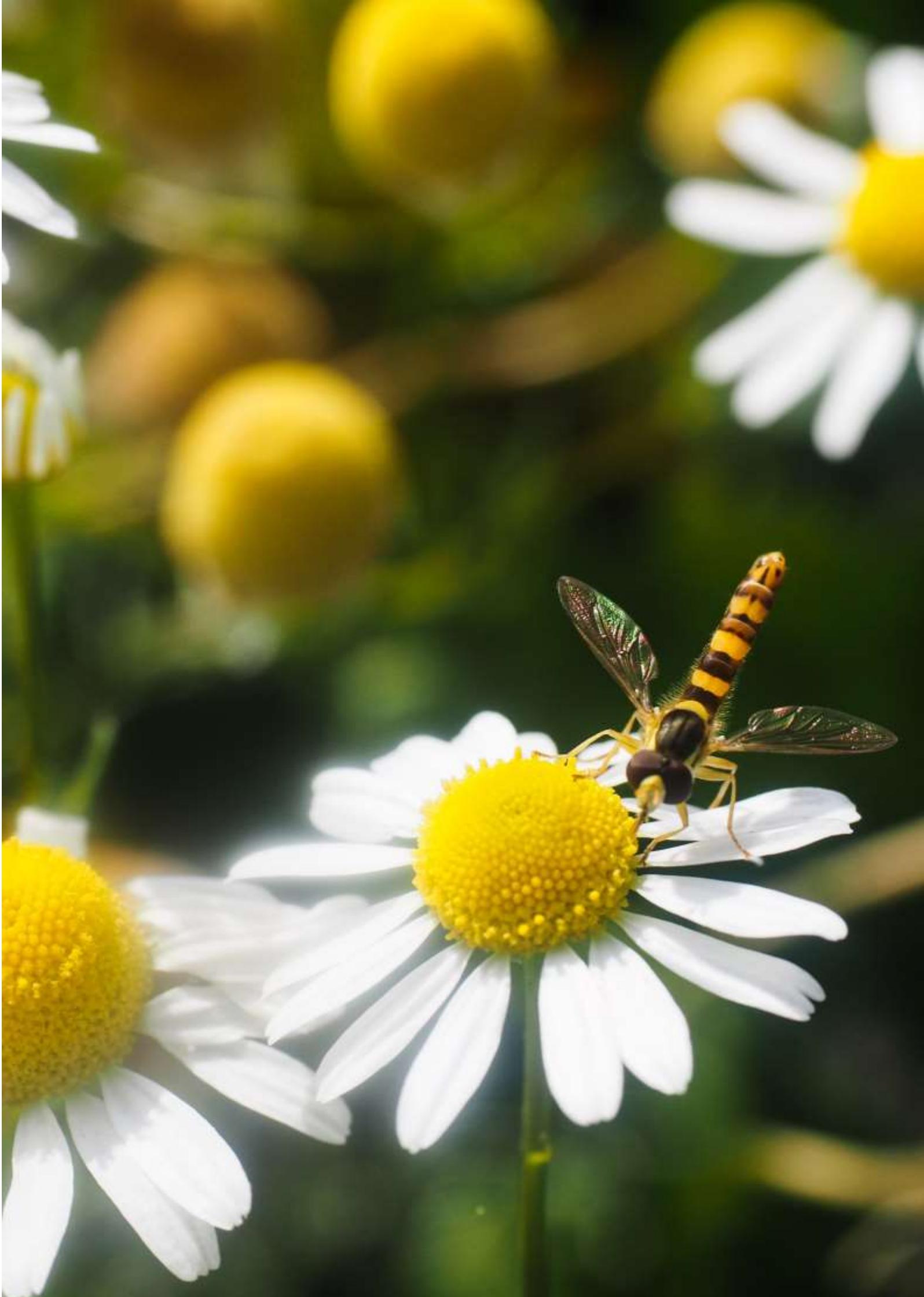
Ville de Porrentruy

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat –
Communication.

Photos : Florent Cosandey, La Chaux-de-Fonds.





Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch